

UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE

DEPARTEMENT D'ÉDUCATION PERMANENTE

MASTER PROFESSIONNEL

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ORGANISATIONS

PROMOTION XIII

L'AGRICULTURE URBAINE

COMME NOUVEL ENJEU DES POLITIQUES PUBLIQUES.

*L'intégration de l'agriculture urbaine dans un programme de politique publique
de deux collectivités territoriales :
une commune (Albi) et un département (Val-de-Marne)*

TOME I

MÉMOIRE EFFECTUÉ SOUS LA DIRECTION DE M. Pierre MACLOUF



Hélène EXBRAYAT

Février 2017

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| Introduction générale | 6 |
| Chapitre 1. Approche systémique de l'agriculture urbaine | 10 |
| I. Définitions de l'agriculture urbaine | 10 |
| a. Approche systémique de l'agriculture urbaine. Pourquoi faire ? | 10 |
| b. Diverses définitions de l'agriculture urbaine selon la FAO, Nature Parif et quelques experts du sujet | 14 |
| II. Liens entre Développement Durable et souveraineté alimentaire | 19 |
| a. Agriculture urbaine et Développement Durable | 19 |
| b. Agriculture urbaine et souveraineté alimentaire..... | 21 |
| III. Les différentes formes d'agriculture urbaine..... | 22 |
| a. L'agriculture urbaine agro-écologique..... | 22 |
| b. L'agriculture urbaine technologique | 23 |
| c. Le principe d'une filière de proximité et multifonctionnelle | 24 |
| Chapitre 2. L'enquête terrain auprès des différents acteurs de l'agriculture urbaine | 26 |
| I. Sujet et cadre théorique | 26 |
| a. Choix du sujet | 26 |
| b. Cadre théorique : de l'origine citoyenne à la prise en main du politique - l'effet <i>bottom-up</i> et le principe de « circularité » | 27 |
| II. Méthodologie de l'enquête | 30 |
| a. Choix du terrain sur deux collectivités territoriales : Albi et le Val-de-Marne..... | 30 |
| b. Méthode d'investigation : entretiens approfondis | 31 |
| c. Echantillon : Présentation de la population étudiée | 32 |
| d. Biais éventuels et limites de l'enquête | 35 |
| e. Hypothèses à tester et guide d'entretien | 36 |

| | |
|--|-----------|
| Chapitre 3. Cas pratique de la ville d'Albi | 40 |
| I. La genèse du projet | 40 |
| a. Un élu motivé avec un « background » agricole..... | 40 |
| b. Une rencontre déclic avec une association : les Incroyables Comestibles..... | 40 |
| c. Un terrain social et géographique favorable au déploiement de l'AU .. | 42 |
| II. L'implémentation des différents projets | 43 |
| a. Les actions associatives : un enjeu social majeur..... | 43 |
| b. Les actions éducatives : un enjeu supplétif de sensibilisation | 47 |
| c. Les actions socio-économiques : le modèle albigeois en question | 49 |
| d. Ressenti et vécu des agriculteurs urbains..... | 56 |
| III. Conclusion et validation des hypothèses pour Albi | 57 |
| a. Les fragilités du modèle économique albigeois | 57 |
| b. Un modèle économique inachevé | 59 |
| Chapitre 4. Cas pratique du département du Val-de-Marne | 62 |
| I. Genèse du projet..... | 62 |
| a. Un terrain géographique et social favorable au développement de l'agriculture urbaine | 62 |
| b. Une volonté de politique publique impulsée depuis l'ancien Président et intensifiée par l'actuel | 67 |
| II. L'implémentation des différents projets | 68 |
| a. Actions à vocation économique : le modèle ESS en question | 69 |
| b. Activités à caractère social et éducatif : un pan essentiel du projet départemental | 76 |
| III. Conclusion et validation des hypothèses | 81 |
| a. Les (petites) fragilités du modèle économique val-de-marnais | 81 |
| b. Confrontation aux hypothèses de départ | 83 |

| | |
|---|----------------|
| Chapitre 5. Les points de contact des modèles d'Albi et du Val-de-Marne avec ceux de la ville de Liège et de Bordeaux Métropole..... | 86 |
| I. Pourquoi ce choix sur ces deux collectivités ? | 86 |
| II. Le modèle de l'agriculture urbaine de la métropole de Liège versus celui d'Albi | 87 |
| a. Points communs entre Liège et Albi | 87 |
| b. Différences entre Liège et Albi | 88 |
| c. Conclusion | 96 |
| III. Le modèle d'agriculture urbaine de Bordeaux Métropole versus celui du Val-de-Marne | 98 |
| a. Points communs entre Bordeaux Métropole et le Val-de-Marne | 98 |
| b. Différences entre Bordeaux Métropole et le Val-de-Marne | 100 |
| c. Conclusion | 104 |
| Conclusion générale | 105 |
| Bibliographie..... | 108 |

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier pour ce travail toutes les personnes qui m'ont accueillie avec beaucoup de bienveillance, de gentillesse et de professionnalisme tout au long de cette enquête et de l'écriture de ce mémoire.

Je pense tout d'abord à M. Pierre Maclouf, mon tuteur de mémoire, pour son soutien indéfectible, ses remarques pertinentes, ses encouragements dans les moments de découragement, sa disponibilité et sa réactivité constante. Sans lui, ce travail n'aurait pu aboutir, ni trouver corps et structure.

Merci aussi à Mme Sylvaine Trinh, notre directrice de Master, qui m'a beaucoup appris durant cette année à Dauphine. Elle a su m'orienter sur mes choix et m'accorder la possibilité d'effectuer cette enquête au sein de ma société SequoiaVox sur une mission de plus de cinq mois.

Merci à toutes les personnes que j'ai pu interviewer et qui m'ont toutes accordé du temps et de l'investissement personnel pendant ces entretiens, à chaque fois avec une grande gentillesse. Je pense particulièrement aux interviewés de la Ville d'Albi, à ceux qui ont pris le temps de m'emmener jusque dans les « champs » de la cité albigeoise. Je pense bien sûr aussi à ceux du département du Val-de-Marne mais aussi à ceux de Liège et de la Métropole de Bordeaux. Je n'oublie pas M. le Maire d'Ungersheim, dont je n'ai pas fait le cœur de mon sujet, mais dont j'évoque tout de même le modèle agricole extraordinaire d'intelligence et d'aboutissement. Je n'oublie pas non plus les experts de l'agriculture urbaine, de la souveraineté et de l'autonomie alimentaire, qu'ils soient chercheurs, ingénieurs, responsables d'un département dans une grande école d'agronomie ou directeurs d'une ferme urbaine. Ils m'ont éclairée sur le pourquoi du comment et l'avenir qu'ils envisagent pour l'agriculture urbaine, discipline enseignée chez Agro Paris Tech désormais ... C'est dire !

Merci aussi à ma famille et à mes amis qui m'ont soutenue tout au long de l'écriture de ce mémoire, une pensée particulière pour mes chers amis Bruno et Christophe, qui ont relu, corrigé mes fautes et retouché les photos afin qu'elles soient le plus net possible. Merci à ceux qui m'ont accueillie pendant toutes mes pérégrinations sur le territoire français et belge et qui ont su trouver les mots d'encouragement, les paroles bienveillantes qui vous « boostent » malgré la fatigue.

C'est au travers de ce mémoire sur l'agriculture urbaine, que la phrase de Voltaire dans *Candide* a définitivement pris tout son sens. « *Il faut cultiver son jardin.* »

En vous souhaitant une bonne lecture à tous ! Puissiez-vous être autant passionnés à lire ce mémoire que je l'ai été à l'écrire...

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le choix du sujet sur l'agriculture urbaine (AU) s'est naturellement présenté à moi lors de trois événements concomitants en 2015, au-delà du fait que le sujet m'a toujours passionné.

- En tant que responsable d'un cabinet d'étude de marché et de conseil, j'ai travaillé avec la société Alter Eco, première marque de commerce équitable en France, créée par Tristan Leconte. Cette marque associe une double labellisation, agriculture biologique et commerce équitable. J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'échanger avec ses dirigeants sur l'agriculture en général, les modes agricoles résilients en particulier (agriculture biologique, agroécologie, agroforesterie, permaculture) et bien évidemment l'agriculture urbaine qu'ils incluent dans cette notion de résilience¹. Leur vision des choses m'avait déjà interpellée sur le fait que les terres arables et les énergies fossiles viennent à manquer. Cette pénurie s'accroîtra dans le temps, l'agriculture urbaine (et périurbaine) serait une des solutions pour nourrir localement les citoyens. La science de la résilience des systèmes socio-écologiques² est basée sur l'idée que les chocs sont inévitables - notamment celui du pic pétrolier et du « pic of everything » en cascade par la suite. Il faut donc s'y préparer en les anticipant. Les solutions existent.
- En tant que citoyenne, je suis allée voir le film *Demain* et j'ai eu un déclic sur ce qui se faisait à Montréal, à Detroit et à Cuba en termes d'agriculture urbaine. Leur modèle économique pour viser une autonomie alimentaire à la suite d'une crise économique — le plus souvent — m'a impressionnée.
- Enfin, pendant toute l'année 2015, j'ai assisté à une série de conférences qui m'ont définitivement convaincue de la pertinence du développement de l'agriculture urbaine : celles de l'ingénieur agronome Pablo Servigne³ sur son dernier livre *Comment tout peut s'effondrer* et auteur d'un rapport pour le Parlement Européen, « *Nourrir l'Europe en temps de crise* » et celles de l'ingénieur spécialiste de la résilience et du pic pétrolier, Benoît Thévard, auteur lui aussi d'un rapport pour le Parlement Européen, « *Vers des territoires résilients en 2030* »⁴, qui argue sur l'urgence de se préparer à des modes de production économes en pétrole ;

¹ La résilience est, à l'origine, un terme utilisé en physique qui caractérise l'énergie absorbée par un corps lors d'une déformation (« Test Charpy »). Par extension, et selon l'économiste Oscar Chapital Cochado, elle signifie anticiper un choc, prendre des mesures pour résister à un futur choc.

² Rees, W. *Thinking Resilience*. Post Carbon Institute, NYork, 2010.

³ Servigne Pablo, *Nourrir l'Europe en temps de crise*, Parlement Européen, Les Verts, Paris, 2013. Pablo Servigne est ingénieur agronome et docteur en biologie. Spécialiste des questions d'effondrement, de transition, d'agro écologie et des mécanismes de l'entraide, il est aussi l'auteur de *Nourrir l'Europe en temps de crise* (Nature & Progrès, 2014), étude pour le Parlement Européen

⁴ Thevard Benoît, *Vers des territoires résilients*, Parlement Européen, Alliance Libre Européenne, 2013.

l'agriculture urbaine serait une des solutions permettant de réduire les circuits de transports et de sécuriser les approvisionnements alimentaires des villes. Elle permettrait ainsi d'accroître, en partie, leur autonomie alimentaire -

- du moins sur le plan vivrier.

Parallèlement, en janvier 2016, alors que mon terrain d'enquête était terminé, Benoit Thévard, m'a mis en contact avec un chercheur enseignant belge, le Professeur Haïssam Jijakli de l'Université de Gembloux à Liège. Cet homme, docteur en physiopathologie, a non seulement créé un département consacré à la recherche en AU⁵ dans son université mais a aussi monté en 2016, un cabinet de conseil dans ce domaine - Green Surf⁶. Il conseille autant les organisations publiques que privées (collectivités territoriales et entreprises) et notamment les promoteurs immobiliers désirant intégrer de l'AU dans leurs constructions. Cette interview m'a confirmée que les perspectives d'un métier de conseil dans le domaine de l'agriculture urbaine sont ouvertes ; cette nouvelle compétence pourrait tout à fait être intégrée dans mon activité professionnelle sous un mode collaboratif avec le cabinet Green Surf. Tout est à construire donc !

Enfin, et pas des moindres, je suis partie des toutes dernières conclusions du rapport du Programme Environnemental des Nations Unies de 2015 sur les perspectives démographiques revues à la hausse. L'estimation de la population mondiale devrait atteindre entre 10 et 12 milliards d'individus en 2050 avec une proportion estimée de **75 % concentrée en ville**. Par ailleurs, la surface des terres agricoles ne cesse de diminuer pour laisser place aux infrastructures humaines. En face, les ressources fossiles se raréfient alors même qu'elles sont indispensables au transport des marchandises agricoles. Un transport qui s'est mondialisé depuis les cinq dernières décennies et qui est particulièrement énergivore. Selon le professeur Haïssam Jijakli⁷, responsable du laboratoire Gembloux Agro-BioTech de phytopathologie intégrée et urbaine : « *Cette situation interpelle à réinvestir des surfaces non conventionnelles en ville pour y produire des denrées. L'agriculture urbaine pourrait contribuer en partie à nourrir l'humanité et plus particulièrement les citoyens* ». Cette AU reste encore le fait des PED⁸ mais, durant cette dernière décennie, elle s'est particulièrement développée en Europe ; la France et la Belgique ne sont pas en reste. Dans toutes les grandes villes d'Europe, des projets intégrant l'agriculture urbaine voient le jour⁹. À tel point que les politiques s'emparent de la question à l'échelle des territoires ainsi que les cabinets de conseil qui développent une compétence en agriculture urbaine. Ils commencent à émerger : Green Surf à Liège¹⁰, dont nous avons interviewé le fondateur, l'Agence Notus à Lyon, mais aussi Marie Dehaene-Roofscape à Paris ou encore Zone AH¹¹ à Bordeaux.

⁵ AU = acronyme pour Agriculture Urbaine

⁶ <https://green-surf.com/>

⁷ http://le15ejour.ulg.ac.be/jcms/c_48662/fr/nourrir-la-planete, *Revue de l'Université de Liège*.

⁸ PED : pays en développement

⁹ <http://www.terre-net.fr/actualite-agricole/economie-social/article/l-efficacite-energetique-des-exploitations-augmente-de-40-en-40-ans-202-100880.html>

¹⁰ <https://green-surf.com/>

¹¹ <http://www.zone-ah.org/>

Au cours de notre enquête, nous verrons que très peu d'élus s'engageant dans un projet d'agriculture urbaine, ont pris conscience de son lien avec les énergies fossiles. Ils ne voient pas « *la nécessité absolue* » – pour reprendre l'expression d'experts - d'anticiper la pénurie de pétrole pour s'adapter à une « *nouvelle ère énergétique* ». Sur une quinzaine d'élus rencontrés, la résilience n'est que très rarement citée comme raison d'engagement dans un projet d'AU vers une visée d'autonomie alimentaire (sauf à Albi – partiellement, et clairement à Ungersheim, à Bordeaux Métropole et à Liège). Seuls les « experts » du sujet l'ont énoncé comme raison prioritaire : à savoir la chercheuse Christine Aubry d'Agro Paris Tech qui dirige une chaire d'AU, les ingénieurs Benoît Thévard et Pablo Servigne et bien évidemment le Professeur Haïssam Jijakli. En dehors de ces rares cas, la réponse la plus souvent donnée par les élus est très souvent celle de répondre à une demande des citoyens, ou de préserver les terres agricoles en péri-urbain, ou de créer de l'emploi maraîcher ou encore de créer du lien social autour d'un projet « qui fait sens ». L'AU est donc intégrée comme un moyen d'action politique plutôt que comme une vision sur le long terme (à de rares exceptions en France). Les objectifs attendus sont souvent court-termistes : maintenir les terres agricoles et les métiers en lien, créer de l'emploi maraîchers, recréer du lien social dans les quartiers, recréer un lien à la terre, éduquer au manger sain face à des populations urbaines de plus déconnectées de la terre, occuper les populations au chômage ... notamment celles les plus éloignées de l'emploi dans un contexte d'économie sociale et solidaire.

Notre parti pris a été de nous focaliser sur deux collectivités territoriales où l'objet de l'agriculture urbaine a été particulièrement investi par le politique, au point d'en dédier une délégation spécifique à des élus et de l'intégrer à leur Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La question reste posée : comment explique-t-on qu'une ville en France comme Albi et un département, le Val-de-Marne, ont décidé de s'investir autant dans l'agriculture urbaine au point d'en faire un cheval de bataille, parfois médiatisé ?

Sous un angle sociologique, nous nous sommes attelés dans ce mémoire à relier nos données de terrain avec l'approche *bottom-up* et *top-down* des deux politistes spécialistes de politiques publiques : Yves Mény et Jean Claude Thoenig, au travers de leur ouvrage de science politique *Les politiques publiques*¹².

Parallèlement, nous avons aussi confronté les données de l'enquête avec l'étude approfondie de l'architecte et professeure britannique Carolyn Steel¹³ sur la relation des villes à leur nourriture. En effet, dans son dernier livre *Ville affamée, comment la nourriture façonne nos vies*, elle met en exergue les attitudes et organisations des citoyens mais aussi des politiques pour s'approvisionner en nourriture au travers des siècles, depuis la naissance de l'agriculture au néolithique jusqu'à nos jours. Nous verrons que l'AU, phénomène prenant de l'élan aujourd'hui, n'est qu'un retour à une pratique très usitée sous l'ancien régime et au XIX^e siècle avec les ceintures maraîchères bien connues, autour des villes.

Cet élan est le signe d'un retour « aux sources » par nécessité primaire (se nourrir, maintenir les terres agricoles, créer des emplois) mais aussi secondaire (répondre à la demande à des

¹² Mény Yves et Thoenig Jean-Claude, *Les politiques publiques*, Paris, PUF, 1989.

¹³ Steel Carolyn, *Ville affamée, comment la nourriture façonne nos vies*, Paris, Rue de l'Échiquier, 2015.

citoyens, éduquer, animer, créer du lien social entre individus et du lien à la terre). Cette fonction pédagogique est néanmoins essentielle pour tous les élus interviewés car, au-delà de la fonction sociale qu'elle engendre, l'AU leur permet aussi de se différencier de leurs homonymes sur un projet éthique, novateur, qui « *fait sens* » et qui suscite une prise de conscience collective : celle de « *se réapproprier son alimentation* »¹⁴ et de « *manger plus sain* ». Selon le Maire d'Ungersheim, dont le village de 2000 habitants est en quasi-autonomie alimentaire sur les fruits et légumes (et bientôt le pain) « *L'agriculture urbaine serait aussi une forme de résistance à l'agriculture intensive et à la junk-food. Les gens réclament du sain, du bio, du sans pesticides et du local. C'est ce que promeut l'AU* »¹⁵

¹⁴ Steel Carolyn, *Ville affamée, comment la nourriture façonne nos vies*, Paris, Rue de l'Échiquier, 2015, page 11.

¹⁵ Interview du Maire d'Ungersheim (voir Tome II)

Chapitre 1 : Approche systémique de l'agriculture urbaine

I. DÉFINITIONS DE L'AGRICULTURE URBAINE

Nous trouvons de nombreuses définitions de l'AU dans la littérature en lien avec ce sujet. Elles se rejoignent d'ailleurs assez souvent mais endossent des points de différenciation qu'il est intéressant de pointer afin d'enrichir le débat. Finalement, ce qui relie les différentes définitions est le lien avec une agriculture respectueuse de l'environnement et sans pesticides, qu'elle soit biologique, permaculturelle ou agro-écologique (en agroforesterie par exemple). Les points différenciants s'orientent plus sur la distance entre le centre urbain et les zones cultivées à destination de la ville concernée. Selon la FAO, l'agriculture périurbaine (APU) peut être considérée jusqu'à un rayon de 100 km selon la taille de l'agglomération. A l'échelle de l'Europe, elle est envisagée sur un rayon plus réduit : entre 50 et 60 km maximum, distance validée d'ailleurs par nos différents interviewés lors de l'enquête.

A. APPROCHE SYSTEMIQUE DE L'AGRICULTURE URBAINE – POUR QUOI FAIRE ?

Né aux États-Unis au début des années 50, connu et pratiqué en Europe depuis les années 70, le concept d'approche systémique ouvre une voie originale et prometteuse à la recherche et à l'action. La démarche a déjà donné lieu à de nombreuses applications, aussi bien en biologie, en écologie, en économie, en agriculture, en urbanisme, dans le management des entreprises et dans l'aménagement du territoire. Ce en quoi elle nous intéresse particulièrement pour notre sujet sur l'agriculture urbaine. Pour l'AFSCET (Association Française des Sciences des Systèmes Cybernétiques, Cognitifs et Techniques), l'approche systémique est une « *discipline qui regroupe à la fois la théorie et l'action, des démarches théoriques, pratiques et méthodologiques, relatives à l'étude de ce qui est reconnu comme trop complexe pour pouvoir être abordé de façon réductionniste, et qui pose des problèmes d'interactions, de frontières, de relations internes et externes, de structure, de lois ou de propriétés émergentes caractérisant le système comme tel* »¹⁶. Selon les chercheurs de cette association pour appréhender l'approche systémique qui est un concept complexe, « *il faut l'analyser sous l'angle de 2 concepts : la globalité et l'interaction* ».

Cette définition rejoint d'ailleurs celle du biologiste autrichien, Karl Ludwig von Bertalanffy¹⁷, fondateur de la théorie systémique en 1938 via son ouvrage *General System Theory*. Elle se définit par « *les interactions et les rapports existant entre tous les niveaux d'organisation d'un même système* ». Son travail s'est attaché à représenter « *l'approche systémique* » comme une discipline à part entière en mettant en exergue **l'idée d'interactions, même**

¹⁶ Encyclopédie Universalis, édition 2015.

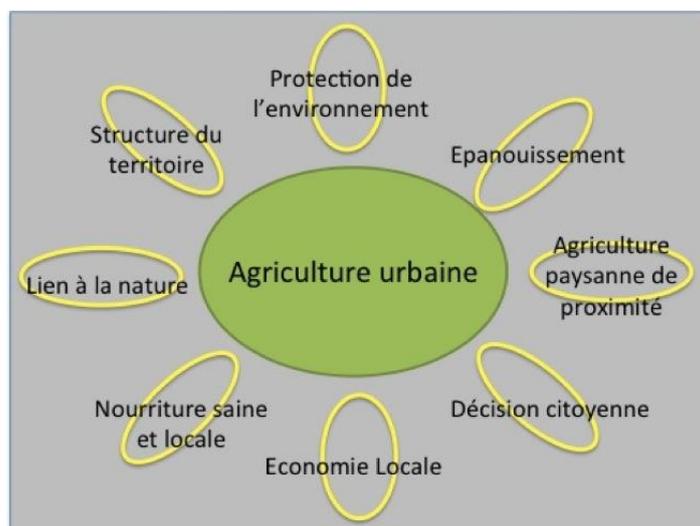
¹⁷ Karl Ludwig von Bertalanffy' biologiste allemand, fondateur en 1954 de la Société pour l'Étude des Systèmes Généraux.

complexes, entre différents objets d'un même système : « On peut dégager une vision voire une perspective d'une conception unitaire du monde jusque-là insoupçonnée, que tout est relié, à différents niveaux, que l'on ait affaire aux objets inanimés, aux organismes, aux processus mentaux ou aux groupes sociaux, partout des principes généraux semblables émergent. Il y a des systèmes partout et en tout ». Il fondera d'ailleurs en 1954, en collaboration avec l'économiste Kenneth Boulding, le physiologiste Ralph Gerard et le biomathématicien Anatol Rapoport, la Société pour l'Étude des Systèmes Généraux dont l'objectif est de travailler sur les concepts, les lois et les modèles dans les différents domaines et de favoriser leurs transferts d'un domaine à l'autre. **Ce qui rejoint bien cette idée d'interactions entre différents domaines, idée maîtresse que nous retrouverons dans les différents modèles d'AU étudiés pendant notre enquête.**

Parallèlement, le sociologue Daniel Durand¹⁸, spécialiste de la systémique, définit les caractéristiques de l'approche systémique par rapport à celle d'une approche analytique traditionnelle héritée de Descartes. Il décrit ainsi que « l'approche systémique est plus dominée par une logique "ternaire et conjonctive" (qui relie) plus que par une logique binaire ou disjonctive (qui sépare), qu'elle est plus centrée sur le but à atteindre (finalité) que sur la recherche des causes (causalité), qu'elle est aussi plus relationnelle et globale qu'analytique, qu'elle est plus orientée par le présent-futur (prospective) que par le passé-présent (déterminisme) et qu'enfin elle est plus accueillante à l'émergence de la nouveauté et à l'invention qu'à l'immobilisme ».

Une thèse reprise par Gabriel Runfola, directeur de la Maison de l'Agriculture Urbaine à Angers, que nous avons interrogé. Il définit l'AU¹⁹ lui aussi sous l'angle d'un « système » voire d'un « écosystème, car elle est en lien avec de nombreuses entités morales, physiques, géographiques et organisationnelles qui dépendent les unes des autres ».

Le schéma ci-dessous, illustre son propos sur son site éponyme.



¹⁸ Durand Daniel, *La Systémique*, PUF, Que sais-je ?, n° 1795, 1979.

¹⁹ AU : Agriculture Urbaine (abréviation qui sera souvent reprise dans ce mémoire

Nous pouvons donc conclure qu'une approche systémique s'applique logiquement à l'AU sur deux aspects :

- Elle relie deux espaces géographiques qui en apparence sont antinomiques (ville contre campagne) et qui, en fait, se connectent pour créer un nouveau système que l'on pourrait appeler plutôt un « *écosystème* » puisque la nature s'invite dans la ville. Des ponts se créent entre les deux entités ville-campagne tant sur le plan agro-écologique, économique, social, psychologique mais aussi politique puisque le « *politique* » va aussi s'en emparer.

- Elle met en avant l'interdépendance de l'agriculture à de multiples facteurs : l'énergie (et donc le pétrole), le climat, les transports, les engrais, les terres arables, la filière formation et les métiers agricoles, la démographie mondiale galopante, les acteurs privés et publics et, à ce titre, le rôle important des collectivités territoriales.

En effet, l'agriculture est à la fois dépendante des terres disponibles, de leur fertilité (notamment *via* l'apport d'engrais azotés et phosphorés), du climat, de l'énergie et donc du pétrole mais aussi de la diversité génétique des espèces cultivées. À ce titre, elle est donc en danger au vu de la contrainte annoncée de toutes ces ressources. En France, les produits pétroliers représentent 70 % de la consommation d'énergie du secteur agricole vs 4 % pour les énergies renouvelables. Le fioul domestique constitue à lui seul près de la moitié de cette consommation. L'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) a mis en évidence dans son rapport de 2015 que, pour 1 calorie alimentaire consommée, il faut brûler 10 calories fossiles alors qu'il n'en fallait que 5 il y a encore 20 ans. **L'agriculture est donc un secteur extrêmement « fossilivore » et dépendant du pétrole²⁰.**

David Goodman, enseignant chercheur à l'Université de Santa Cruz et spécialiste des études environnementales, a beaucoup travaillé sur les systèmes alimentaires. Il confirme dans une tribune sur les systèmes alimentaires mondiaux, **que l'AU est intégrée dans un contexte systémique car plusieurs facteurs y sont interdépendants** : « *Un système alimentaire dans la ville inclut tous les processus impliqués les uns aux autres, ce qui comprend les intrants nécessaires, ainsi que les produits et services générés à chaque étape de la chaîne de la valeur. Ces systèmes alimentaires, qu'ils soient à la campagne ou en ville via l'agriculture urbaine, opèrent dans un contexte social, politique, économique et environnemental donné, qui les influencent en retour.* »²¹

Carolyn Steel, un de nos auteurs de référence pour ce mémoire, met aussi en avant **l'approche systémique qu'elle a utilisée comme méthode d'analyse** des systèmes alimentaires dans la ville au travers de l'Histoire : « *De nombreux thèmes sont associés en agriculture urbaine et se mettent en relation. Il y a une interaction indéniable entre différents facteurs : l'empreinte carbone alimentaire, les épidémies, l'obésité, l'urbanisation, la puissance des supermarchés, la pauvreté, les crises économiques mais aussi le pic*

²⁰ <http://www.iea.org/> et http://www.statistiques.developpementdurable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Reperes/2016/reperes-chiffres-cles-energie-2015.pdf

²¹ Goodman D., *World-scale processes and agro-food systems: critique and research needs*, *Review of International Political Economy*, 1997, pages 663-687.

pétrolier, le réchauffement climatique. On pense que ces phénomènes sont distincts les uns des autres, mais pas du tout ! Ils sont reliés dans un écosystème.

Il faut donc avoir une approche globale de l'agriculture urbaine et non isolée. Son retentissement dans le monde est la résultante en chaîne de plusieurs facteurs interdépendants. »²²

Haïssam Jijakli²³, professeur/chercheur en agriculture urbaine à l'Université de Gembloux nous explique l'urgence de développer ce mode agricole en milieu urbain : celui de nourrir une population mondiale exponentielle qui sera en 2050 à 80 % urbaine, tout en jugulant une contrainte énergétique fossile de plus en plus importante. Un problème « *pas si cornélien* » que ça selon lui, si « *toutes les villes se mettent à faire de l'AU* ». On a le droit de rêver ! « *Nous savons qu'il faudra nourrir environ 12 milliards d'êtres humains en 2050 et que les fourchettes qui les nourriront seront à 80 % citadines. Nous devons donc nous préparer à relever un défi majeur dès maintenant : nourrir les villes sans épuiser les ressources foncières et énergétiques qui se réduisent considérablement, tout en faisant face aux aléas climatiques grandissants. Alors, quels défis peuvent dès à présent convaincre les acteurs clés des villes de changer leurs comportements ? Les crises alimentaires successives et le désir du citoyen d'obtenir une alimentation saine et en quantité suffisante, le coût énergétique élevé du transport des aliments du lieu de production au lieu de consommation, l'arrivée de la génération "Z" au travail et son besoin d'évoluer dans un environnement agréable sont autant d'arguments pour stimuler un changement des comportements en ville. Parmi ces solutions, l'agriculture urbaine en est une ! Elle contribuera à relever les défis actuels et futurs évoqués plus haut. **Elle produit déjà plus d'1/3 des denrées agricoles consommées mondialement**, mais est trop concentrée dans les pays en voie de développement. À nous de relever le défi dans les pays développés !* » Haïssam

Synthèse :

L'approche systémique s'adapte donc à l'agriculture urbaine car elle englobe différentes sphères qui ont une interdépendance entre elles et sont nécessaires à son bon fonctionnement. Ces différentes sphères peuvent être agricoles, urbaines, sociales, organisationnelles (sur la formation) mais aussi politiques, associatives, agroécologiques et économiques. Le système devient bancal, voire s'effondre si un chaînon vient à dysfonctionner ou à manquer. A contrario, il fonctionne parfaitement quand tous les maillons de la chaîne qui le composent sont bien coordonnés entre eux.

²² Steel Carolyn, *Ville affamée, comment la nourriture façonne nos vies*, Paris, Rue de l'Échiquier, 2015, pages 10-11.

²³ <http://www.construction21.org/belgique/articles/be/haissam-jijakli-nous-parle-dagriculture-urbaine.html>
Enseignant à Agro-Bio Tech et directeur du Laboratoire de Phytopathologie Intégrée et Urbaine de l'Université, Voir interview 17 – Tome 2

B. DIVERSES DEFINITIONS DE L'AGRICULTURE URBAINE SELON LA FAO, NATURE PARIF ET QUELQUES EXPERTS DU SUJET

- Pour la FAO²⁴, l'agriculture urbaine revêt un caractère très économique et pragmatique : **contribuer en partie à une autonomie alimentaire - professionnelle ou non - et créer de l'emploi.**

Soit elle se réfère à des petites surfaces à visée autarcique « *terrains vagues, jardins, vergers, balcons, toits, terrasses, récipients divers utilisés en ville pour un usage de culture de plantes et d'élevage de petits animaux voire de vaches laitières en vue de la consommation du ménage ou des ventes de proximité* ». Il s'agit donc d'une agriculture à **majorité non professionnelle** dont le but n'est pas la vente de la production mais plutôt la consommation par ses propres producteurs.

Soit elle se réfère à de plus grandes surfaces en milieu périurbain avec des unités agricoles proches de la ville qui gèrent des exploitations plus grandes, à **visée commerciale** en pratiquant l'horticulture (légumes et autres cultures), l'élevage de petits animaux types volailles, lapins, moutons et plus rarement bovins.

On observe un différentiel de distance suivant les pays et notamment ceux en développement où l'activité agricole des urbains peut se pratiquer à des centaines de kilomètres de la ville alors que, dans les pays développés, la FAO définit cette distance à « *pas plus de 50/60 km du centre urbain* ». C'est le cas de l'agriculture familiale en Russie et du système des Teikei²⁵ au Japon qui s'assimilent à nos AMAP²⁶ en France.

La FAO définit aussi l'AU autour du concept **d'économie circulaire où elle doit d'utiliser les ressources de la ville**, tant humaines (main-d'œuvre) qu'énergétiques (*via* les déchets organiques) et ce pour générer de l'activité économique : « *C'est l'idée d'une agriculture tournée vers la ville, qui utilise ses ressources, ses déchets et sa main-d'œuvre* ».

Enfin, cette AU a pour vocation d'être **respectueuse de son environnement**. Elle doit veiller « *à ne polluer ni les sols ni les plantes ni les animaux* » et promeut de fait, des **modèles agricoles résilients** car ils sont très peu dépendants du pétrole : « *sans pesticides et en circuits courts, tels que la permaculture, l'agroécologie et l'agroforesterie* ».

Elle contribue aussi à la **création de lien social**, souvent intergénérationnel. Mais ce paramètre est plus une conséquence qu'un objectif recherché à l'inverse de Nature Parif ou de certains élus que nous avons interviewés.

- **Chez Natur Parif**, Antoine Lagneau²⁷, chargé de mission à l'AU revendique fermement pendant l'interview mais aussi dans son livre²⁸, que l'agriculture urbaine se définit **sous un angle plus sociologique qu'économique**. Elle permet une **réconciliation entre**

²⁴ FAO (Food and Agriculture Organization for United Nation), (<http://www.fao.org/urban-agriculture/en/>).

²⁵ Teikei : AMAP à la japonaise. Circuit court où les consommateurs achètent leurs fruits et légumes directement au producteur

²⁶ AMAP : association pour le maintien d'une agriculture paysanne (<http://reseau-amap.org/>).

²⁷ Interview 13 – Tome 2

²⁸ Lagneau Antoine, *Agriculture urbaine : vers une réconciliation ville-nature*, Paris, Le Passager clandestin, 2015.

nature et ville et crée du lien social « *qui fait sens* ». L'objectif de nourrir les urbains est, pour lui, secondaire car inatteignable à 100 %. L'autonomie alimentaire grâce à l'AU serait un mythe. « *L'agriculture urbaine a pour but de réconcilier la nature avec la ville, de retrouver le lien qui existait encore au début du XX^e siècle entre la ville et la campagne et surtout de créer du lien social, elle a une vocation pédagogique avant tout. Elle peut contribuer à nourrir ses habitants mais qu'en partie seulement. Nous n'arriverons jamais à une autonomie alimentaire complète dans de grandes agglomérations comme Paris, à moins d'imaginer que tous les Parisiens deviennent végétariens ou baissent drastiquement leur consommation de viande* ».

Cette idée de création du lien est duale et transversale : au sein même de la ville « *autour d'associations de jardins partagés, familiaux par exemple* » mais aussi **entre la campagne et la ville** dans « *un seul et même système transversal à la ville et à la campagne* ». Cette approche implique des activités éducatives, pédagogiques mais aussi « *une organisation économique dans une modélisation spécifique qui relie les deux entités géographiques* ».

On retrouve dans la vision de Nature Paris une similitude avec les deux théories précitées : l'approche systémique et l'effet *bottom-up* de l'AU.

Si l'on fait le parallèle entre l'approche de Nature Paris et la théorie systémique de Karl Ludwig von Bertalanffy, on observe l'existence d'une interdépendance très forte entre ces deux entités - ville et campagne - et sur plusieurs niveaux :

- interdépendance économique et humaine : « *La campagne nourrit les urbains, les urbains contribuent à nourrir les agriculteurs à la campagne* » ; « *L'agriculture urbaine est porteuse de création d'emplois* » ;

- interdépendance d'espaces géographiques : « *Je plante de la campagne en ville alors même que la ville grignote de plus en plus sur la campagne, nos territoires se rencontrent, voire peuvent à l'avenir se confondre avec l'extension urbaine* » ;

- interdépendance de liens sociaux multiples :

- entre moi et la terre : « *Je reprends conscience de ce que je mange, d'où viennent mes aliments dans mon assiette* » ;
- au métier d'agriculteur : « *Je deviens agriculteur qui est un métier à la base de campagne et qui devient un métier urbain* » ; « *J'apprends cette activité grâce à des agriculteurs ou des agronomes de métier que je rencontre ou qui me forment* » ;
- aux autres dans ma ville : « *En cultivant la terre, je travaille et partage la terre avec mes voisins de tous âges et de toutes générations, cela intensifie mon réseau social et crée de la convivialité* ».

Parallèlement, l'implémentation de l'agriculture urbaine vient souvent du citoyen, originellement sur un modèle linéaire (entre citoyens *via* des associations) puis de plus en plus en mode ascendant (du citoyen vers le politique). « *L'organisation de l'agriculture urbaine s'organise de plus en plus sur un nouveau modèle économique de cité. Elle incombe et vient d'abord du citoyen qui va progressivement sensibiliser et éduquer l'homme politique pour qu'il s'approprie l'agriculture urbaine comme sujet politique, chose de la cité. Par la suite, il la soutient, la promeut et se la réapproprie comme on peut le voir dans certaines villes comme Albi, Rennes, Grenoble...* » Antoine Lagneau

Pour Carolyn Steel, auteur du livre *Ville Affamée*, l'approche de l'AU serait façonnée par le rapport qu'entretiennent les sociétés à leur alimentation. Pablo Servigne, le professeur Haïssam Jijakli mais aussi Jean-Michel Herbillon, fondateur du mouvement des Incroyables Comestibles en France, confirment aussi cette assertion.

Pour ces experts de l'AU, l'émergence de ce mouvement dans nos pays développés est liée à deux phénomènes :

- **une prise de conscience du citoyen** : le développement des mouvements d'AU n'est qu'une réponse à la demande du citoyen de manger « *plus sain* » et de se « *reconnecter à la terre* » face à une offre alimentaire industrielle jugée chimique et mauvaise pour la santé. Manger sain signifie, pour l'auteure « *manger des produits cultivés sans pesticides, ni entrants chimiques et le plus local possible* ». Au-delà, il s'agit pour le citoyen de reprendre la main sur ce qu'il mange selon son nouvel adage « *je cultive, donc je mange* ». Elle met ainsi en évidence le lien entre agriculture urbaine et agriculture bio puisque le citoyen se réapproprie son alimentation soit en cultivant dans sa sphère géographique proche, soit en achetant local auprès d'agriculteurs locaux qu'il connaît et dont il peut contrôler la production la plus « *saine* » possible. Elle nous confirme aussi que, « *selon l'OMS, 1 à 5 millions d'empoisonnements surviennent tous les ans dans les pays développés, entraînant au moins 20 000 morts* »²⁹. Carolyn Steel s'interroge sur le « *nouveau* » liant que l'alimentation des sociétés urbaines constitue dans le cadre des rapports entretenus entre la ville et l'agriculture. « *Nouveau* » signifie récent pour l'auteure, car ce mouvement n'est qu'un retour à ce qui existait déjà dans les villes pré-ère industrielles avec les ceintures maraîchères. « *Depuis la révolution industrielle, le citoyen urbain s'est coupé de la terre et le métier d'agriculteur a considérablement diminué en nombre, il y a, depuis une dizaine d'années, un mouvement de fond où ce citoyen a fait une prise de conscience des méfaits de l'agriculture industrielle et veut contrôler sa nourriture pour manger sain. Ils relocalisent de fait ses achats alimentaires.* »

- **une question de survie face aux crises** : « *une justice alimentaire à l'épreuve d'une justice sociale* », pour reprendre l'expression du collectif Food Movement³⁰ né à New York dans le quartier du Bronx dans les années 80. Avec la crise des subprimes, les jardins communautaires se sont étendus et développés grâce au soutien de la mairie de New York pour subvenir aux besoins des populations défavorisées. La survenue d'une crise, que ce soit celle de 2008 ou celle de Cuba en 1999 avec la chute de l'empire soviétique, va intensifier le phénomène de l'AU ; à La Havane d'abord, puis dans les grandes villes nord-américaines (New York, Detroit, Montréal) pour ensuite toucher l'Europe avec en tête de proue, Bruxelles, Liège, Londres, Paris, Albi, Rennes, Bordeaux ... La montée du chômage et de la pauvreté, consécutive au choc économique créé par ces crises, ont fait de l'AU un moyen de subsistance chez les plus démunis. Les jardins partagés déjà existants, ou pas, se sont créés et agrandis de toutes parts, ils ont permis à l'AU de se structurer et de s'organiser autour de collectifs citoyens dans un premier temps avec une aide progressive des sphères politiques locales.

Dans un deuxième temps, et beaucoup plus récemment (à partir de 2011)³¹, des postes politiques d'élus ont été créés et dévolus à l'agriculture urbaine, tout d'abord aux États-Unis puis en Europe, surtout en Angleterre, en France et en Belgique.

²⁹ Steel Carolyn, *Ville affamée, comment la nourriture façonne nos vies*, Paris, Rue de l'Échiquier, 2015, page 60.

³⁰ <https://vertigo.revues.org/12686#tocto2n2>

³¹ Steel Carolyn, *op. cit.*, page 401.

- Pour le mouvement des Incroyables Comestibles³², **l'AU a un fort pouvoir de liant social : en nous reconnectant à la terre, nous nous reconnectons aux autres autour d'un projet fédérateur.** Né dans le nord de l'Angleterre à Todmorden en 2008, ce mouvement revendique cet objectif comme prioritaire. La création de lien social prévaut à celle de la subsistance même si celle-ci fait aussi partie de leurs enjeux. Ce mouvement a pris une ampleur considérable en Angleterre, en France depuis 2011 il s'égrène petit à petit, la ville d'Albi, ville « *exemple* » de l'AU selon certains médias, s'est inspirée de ce mouvement : le coordinateur local albigeois a en effet travaillé d'arrache-pied pour développer son groupe local et pour mettre à contribution la municipalité afin de développer des actions dans ce sens. L'idée est de mettre à disposition des fruits et des légumes gratuitement sur son balcon ou dans des espaces publics en indiquant que la nourriture est gratuite et à partager. Telle est la devise des Incroyables Comestibles. Les deux mères de famille à l'origine du mouvement ont décidé de cultiver des fruits et des légumes sur l'espace public et de le mettre gratuitement à la disposition des citoyens afin de recréer une dynamique dans une ville gangrenée par le chômage. Jean-Michel Herbillon, que nous avons interviewé, coordinateur national de ce mouvement en France, nous explique cette idée de création de lien social « *en se connectant aux autres mais aussi à soi et à la terre, cela fait une trilogie interdépendante ...* ».

*« L'objectif des Incroyables Comestibles est totalement philosophique et à valeur sociale, l'idée est de **reconnecter les gens entre eux en les reconnectant à la terre.** Autrement dit, le lien à la terre est une façon de me reconnecter à l'autre. » « Nous sommes de plus en plus élevés hors sol, nous ne mangeons que des boîtes et du tout-prêt, l'idée est donc de retourner à l'essentiel et de **prendre soin de nous et des autres en prenant soin de la terre.** C'est aussi pour cela que **nous prônons l'agriculture biologique mais aussi la permaculture** et l'agro écologie pour re-nourrir le sol et lui redonner de la vie. Cela fait **sens avec une charge symbolique du soin, du care, très importante.** »*

La deuxième idée est celle de recréer **une prise de conscience sur ce que l'on mange, sur ce qui est présent dans notre assiette et dans notre bouche**, de l'origine de la nourriture, en faisant remonter par conscientisation la traçabilité de la nourriture : « *C'est le concept de la fourche à l'assiette* ». Cette idée plus difficile à conceptualiser est l'apanage selon J.-M. Herbillon de ce qu'il appelle la « *génération végétale* », celle de la « *génération Y et Z* » qui s'agrège autour des mouvements citoyens en lien avec l'environnement et la souffrance animale : végétariens, végétariens, « *bio addict* », permaculteurs, L214³³... On peut trouver des seniors porteurs de ces projets, mais « *plus à la marge* », à l'instar du maire d'Ungersheim³⁴, 67 ans, dont le village de 2 000 habitants est en quasi-autonomie alimentaire et énergétique, et qui est la tête de proue en France des Villes en Transition créé par Rob Hopkins³⁵, enseignant en permaculture et lanceur de ce mouvement en 2006.

Depuis, ces mouvements se sont étendus partout dans le monde et notamment à Albi puisque le coordinateur local des Incroyables Comestibles est à l'origine de l'investissement de la Ville dans les projets d'agriculture urbaine. Un élu s'est saisi du sujet, convaincu de la

³² <http://lesincroyablescomestibles.fr/>

³³ <https://www.l214.com/pourquoi-L214> association de défense des animaux et de leur souffrance subit en abattoir. Promeut le veganisme

³⁴ <http://www.mairie-ungersheim.fr/village-en-transition/>

³⁵ <http://www.transitionfrance.fr/2016/04/01/presentation/#more-10584>

pertinence du modèle économique promu par ces deux associations et tente de faire d'Albi une ville exemplaire en termes d'agriculture urbaine en France avec un défi à relever : celui d'une autonomie alimentaire d'ici 2020.

Les Incroyables Comestibles font désormais partie du mouvement mondial Villes en Transition³⁶. Ce mouvement est né en Grande-Bretagne en 2006 dans la petite ville de Totnes. Il a été créé par l'enseignant en permaculture Rob Hopkins³⁷ qui prône un modèle économique centré sur l'autonomie des territoires - à tous les niveaux : alimentaire, agricole, financier, énergétique et plus largement économique. Il s'agit d'inciter les citoyens d'un territoire à prendre conscience, d'une part, des profondes conséquences que va avoir sur leur vie la convergence du pic du pétrole et du changement du climat et, d'autre part, de la nécessité de s'y préparer concrètement pour mieux « *amortir le choc* ». Il s'agit de mettre en place des solutions fondées sur une vision positive de l'avenir et qui visent à :

- réduire fortement, individuellement et collectivement, notre consommation d'énergie d'origine fossile et nos émissions de CO₂ ;
- renforcer la résilience de nos territoires, leur capacité à absorber les chocs à venir, par une relocalisation de l'économie (alimentation, énergies, ENR...) ;
- renforcer l'agriculture urbaine autour de modes agricoles biologiques et respectueux des sols ;
- acquérir les compétences qui deviendront nécessaires au renforcement de l'autonomie du territoire (monnaies locales, par exemple).

Il y a aujourd'hui plus de 2 000 initiatives de Transition dans le monde dans 52 pays dont 150 comptabilisées en France.

³⁶ <http://www.transitionfrance.fr/?s=agriculture+urbaine+>

³⁷ <http://www.actes-sud.fr/contributeurs/hopkins-rob-0> ; Rob Hopkins est sans doute l'un des activistes écologiques anglo-saxons qui a eu le plus d'influence ces dernières années. Il a créé le réseau des Villes en Transition

II. LIENS ENTRE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Les experts que nous avons interviewés ont été unanimes sur le lien entre le développement durable et la souveraineté alimentaire via la solution que pourrait être l'agriculture urbaine, ils ont tous évoqués la thèse du pic pétrolier et le choc qu'il entraînerait. Il la considère comme une partie de la solution pour nourrir les citoyens de demain face à cette contrainte énergétique déjà amorcée et qui s'amplifiera. « *Cette pénurie a même déjà commencé* », pour citer Benoît Thévard et Pablo Servigne.

Cette agriculture urbaine ne peut être que biologique - sans intrant chimique - car elle est constituante des nouvelles formes d'agriculture qui englobent des pratiques agro écologiques.

A. AGRICULTURE URBAINE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Sur l'aspect environnemental : une question de dimension et de philosophie

Lors de nos lectures, nous avons trouvé plusieurs publications qui mettent en avant le lien entre agriculture urbaine et développement durable, notamment celles du Grenelle de l'Environnement, de la FAO et de l'OCDE. Le plan d'action « Restaurer la Nature en Ville » du Grenelle II parle « *d'une agriculture respectueuse de l'environnement, sans pesticide qui favorise des modes agricoles naturels tels que l'agriculture biologique et la permaculture car facilement applicable sur des petites surfaces propres à la ville* ». Le site de la FAO³⁸ met quant à lui en avant « *une agriculture urbaine d'intérêt public pour favoriser l'accès à une nourriture saine et biologique pour tous les citoyens* ». L'agriculture urbaine est aussi reconnue pour favoriser l'accès à « *une nourriture de qualité, locale et sans engrais chimique* » par l'OCDE³⁹. Ses directives sont bien évidemment reprises par tous les mouvements citoyens qui mènent une démarche d'agriculture urbaine, que ce soit les Incroyables Comestibles, les Villes en Transition et les Jardins Partagés. **Une forme de compliance à une soft law s'est donc naturellement opérée au travers de toutes les initiatives citoyennes en lien avec l'AU.**

La permaculture permet en effet de produire sur des petites surfaces avec des rendements 7 à 10 fois supérieurs à l'agriculture dite « *classique* ». Elle s'inspire de la nature pour construire un écosystème où les plantes sont interdépendantes les unes aux autres et jouent un rôle entre elles de désherbant, d'engrais naturels, de création d'humus. « *La philosophie de la permaculture consiste à travailler avec la nature et non pas contre elle. Elle suit une éthique de base et donne des principes qui permettent une intégration harmonieuse des activités humaines au sein des écosystèmes. Chaque plante a un rôle spécifique par rapport à une autre plante. C'est l'interdépendance systémique des plantes et de la terre entre elles. Voilà pourquoi on parle d'une approche écosystémique de la permaculture, au même titre que de l'agroécologie* », avance J.-M. Herbillon, coordinateur national des Incroyables Comestibles. Pour ce mouvement mais aussi celui des Villes en Transition, la permaculture

³⁸ <http://www.fao.org/urban-agriculture/fr/> et <http://www.fao.org/ag/fr/magazine/9901sp2.htm> / <http://www.fao.org/ag/agp/greencities/fr/index.html>

³⁹ http://www.oecd.org/document/33/0,3746,fr_2649_201185_47194017_1_1_1_1,00.html

« est donc totalement adaptée au monde urbain où les surfaces agricoles sont petites mais avec des besoins en rendement et en main-d'œuvre importants. »

Sur l'aspect social : prix à bas coût pour le consommateur et liant social

La FAO précise bien sur son site que *« Les aliments de production locale cultivés en ville ou en proche périphérie sont plus frais, plus nourrissants et à des prix compétitifs car ils sont transportés sur de plus courtes distances et nécessitent moins de réfrigération. Les consommateurs — en particulier les résidents des villes qui ont de faibles revenus — ont plus facilement accès à des produits frais et ils bénéficient d'un plus grand choix et de meilleurs prix. »* *« Elle permet en outre de fédérer les citadins au chômage ou non autour d'un projet sain et fédérateur. Elle crée du lien et de la convivialité. »*

Sur l'aspect économique : des créations d'emploi doublées d'un soutien financier aux agriculteurs locaux, ce qui permet de maintenir les emplois agricoles.

Parallèlement, la FAO souligne les bienfaits de l'AU économiquement parlant⁴⁰ : *« Les jardins potagers peuvent être jusqu'à 15 fois plus productifs que les exploitations des zones rurales. Une superficie d'un mètre carré peut fournir 20 kg de nourriture par an. Les maraîchers urbains ont moins de frais de transport, de conditionnement et d'entreposage, et ils peuvent vendre directement à l'étalage dans la rue ou sur les marchés. Ils perçoivent plus de revenus qui iraient autrement aux intermédiaires. L'agriculture urbaine fournit ainsi des emplois et des revenus pour les femmes pauvres et les autres groupes défavorisés mais elle permet aussi, grâce à son modèle économique de circuits courts, de maintenir les emplois agricoles. »*

Carolyn Steel nous rappelle d'ailleurs qu'à Cuba, *« l'agriculture urbaine a créé 200 000 emplois. Les terrains détenus par l'État étaient distribués à quiconque souhaiter les cultiver. Nous observons le même phénomène partout où l'AU se développe. »*⁴¹

Enfin, comme le disent de nombreux interviewés pendant l'enquête, dont le professeur Haïssam Jijakli *« la part inconsciente du lien ville- pollution »* joue un rôle prépondérant dans le fait de prohiber les intrants chimiques en agriculture urbaine : ne pas rajouter de la pollution à la pollution. Éviter une double peine.

« On se dit qu'on met de la nature dans la ville, de fait que c'est un acte symbolique fort de purifier l'air de la ville qui est déjà très pollué, sans compter les sols citadins qui le sont aussi, on ne va donc pas rajouter des intrants chimiques qui polluent le sol en plus dans une atmosphère déjà très polluée. C'est totalement illogique. »

⁴⁰ <http://www.fao.org/urban-agriculture/fr/>

⁴¹ Steel Carolyn, *op. cit.*, page 403.

B. AGRICULTURE URBAINE ET SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

Selon les différents experts interviewés — Benoît Thévard, Pablo Servigne, Christine Aubry d'Agro Paris Tech — mais aussi selon Carolyn Steel, il existe un lien indubitable entre ses deux concepts. L'agriculture urbaine participerait, en partie, à améliorer la « *souveraineté alimentaire* » de la cité, au sens, d'une reprise en main de la ville de son alimentation pour tendre vers une autonomie alimentaire. La FAO le souligne aussi :

« L'agriculture urbaine est pratiquée par 800 millions de personnes dans le monde et vient originellement des pays du sud où les populations sont nombreuses à être défavorisées. Son déploiement dans les pays du nord et notamment aux États-Unis, au Canada mais aussi à Cuba, en Grèce et en Espagne, est toujours à l'origine d'une crise et provoquant de grandes vagues de chômage et de précarité (celle des subprimes en 2008 ; celle de la dette européenne en 2010 ; celle de la chute du bloc soviétique en 1989). Les citoyens se sont tournés vers l'agriculture urbaine pour subvenir à leur besoin premier de s'alimenter. »⁴²

Carolyn Steel avance le même argument sur ce thème tout en pondérant ces propos sur une souveraineté partielle et essentiellement orientée sur les fruits et légumes, les céréales et le petit élevage : « *L'AU permet de cultiver sur place des denrées fraîches et participe de fait à la souveraineté alimentaire de la cité, et ce même si elle est partielle. Aujourd'hui, elle se développe soit sous un effet de contrainte économique comme à Detroit ou Cuba mais de plus en plus de façon volontaire sous l'effet d'une forte impulsion citoyenne car le citoyen veut retrouver un lien avec la nature, il cherche à se reconnecter avec elle.* »⁴³

« L'agriculture urbaine, ou l'urbanité agricole ne peut constituer qu'une partie de la solution pour nourrir l'humanité. La ville et la campagne ont besoin l'une de l'autre et c'est leur relation que nous devrions mettre en question. Ce qui implique de réfléchir à une ville différente. Que nous ont donc appris ces 10 000 ans de civilisation urbaine ? On pourrait écrire des bibliothèques entières à ce sujet. Tous les livres se résumeraient finalement à une seule chose : respecter la terre. »⁴⁴

Pablo Servigne appuie aussi cet argument de souveraineté alimentaire dans son rapport écrit pour le Parlement Européen, « *Comment nourrir l'Europe en temps de crise* » : « *Il y a donc deux forces qui se créent entre AU, la subie et la choisie, elle est plus choisie aujourd'hui dans les pays du Nord car la précarité y est de plus en plus grande, c'est aussi un moyen de se nourrir moins cher tout en créant un lien sympathique entre les gens. Cependant, avec le pic pétrolier et la pénurie d'accès aux énergies fossiles qui ira crescendo, nous n'aurons pas d'autres choix que de nous nourrir sur nos lieux de vie et donc de développer intensément l'AU via les fermes urbaines horizontales mais aussi verticales par manque de place.* »⁴⁵

⁴² <http://www.fao.org/urban-agriculture/fr/>

⁴³ Steel Carolyn, *op. cit.*, page 410.

⁴⁴ *Ibid.*, page 407

⁴⁵ http://www.etopia.be/IMG/pdf/PE-Nourrir_A4_web_22112013.pdf ; Pablo Servigne, « *Rapport pour le Parlement Européen, Nourrir l'Europe en tant de crise, Vers des territoires résilients* », pages 27 et 29.

III. LES DIFFÉRENTES FORMES D'AGRICULTURE URBAINE

Rappelons-le, l'agriculture a toujours existé en milieu urbain : les ceintures maraîchères et les jardins ouvriers du début des 18^e et 19^e siècles sont des exemples qui attestent des liens étroits et complexes tissés entre un espace dit *urbain* et une activité dite *agriculture*.

Nous avons constaté au travers de nos lectures et de nos interviews que l'agriculture urbaine se scinde en deux tendances ; l'une prédominante est agro-écologique (horizontale), l'autre plus récente est « technologique » au travers des fermes urbaines (verticales) et de l'aquaponie. Comme le précise la chercheuse Christine Aubry, d'Agro Paris-Tech, « *les deux types d'agriculture urbaine ne sont pas incompatibles, même s'il faut rester vigilant sur la fuite en avant technologique qui est très énergivore. Les deux types peuvent même être complémentaires dans une première phase de la transition* »⁴⁶.

A. L'AGRICULTURE URBAINE AGRO-ÉCOLOGIQUE

Sous forme de jardins partagés entre voisins, de jardins familiaux (anciens jardins ouvriers), de ceinture agricole péri-urbaine (plus étendue à 1 hectare par parcelle) mais aussi de toutes petites parcelles dédiées au citoyen où il peut se servir gratuitement (principe des Incroyables Comestibles), ce que relie cette forme agro-écologique est le principe d'utilisation de la terre ferme comme substrat. Nous l'appellerons donc l'agriculture urbaine horizontale. Elle applique les principes généraux de résilience agricole selon Pablo Servigne : « *Abandonner la gabegie énergétique, imiter les processus vivants par la permaculture, bannir les pesticides et engrais de synthèse, favoriser l'autonomie des paysans urbains, participer à un début d'autonomie alimentaire et surtout optimiser les liens sociaux entre individus* ». Les surfaces sont généralement petites, entre 10 m² et 1 à 2 hectares maximum. Elles concernent essentiellement l'horticulture et les arbres fruitiers avec parfois de petits élevages de « petits animaux » (type poules, canards, lapins). Ce sera notre terrain d'investigation sur ce mémoire.

⁴⁶ Martine Aubry, chercheuse et directrice de la chaire Agriculture urbaine à Agro ParisTech, interviewée en septembre 2016. (voir Tome II – Annexes)

B. L'AGRICULTURE URBAINE TECHNOLOGIQUE

Ce sont des fermes urbaines dites verticales, hyper productives sur des surfaces souvent extrêmement réduites (exemple de celle de Lyon qui fait 50 m²) ; elles sont souvent construites dans un objectif expérimental et utilisent la technique de l'aquaponie (hors sol). Selon nos différents interviewés experts, elles sont jugées chères à mettre en place et constituées de matériaux high-tech plutôt énergivores. « *Bien que légitime et logique dans le contexte actuel, cette tendance pose un certain nombre de problèmes évidents dans un contexte post-industriel, en particulier pour l'énergie grise nécessaire à la fabrication des matériaux, et la perte d'autonomie pour l'utilisateur que de telles technologies génèrent (s'il y a une panne, par exemple).* »⁴⁷ On peut cependant lui accorder de belles réussites « *qui motiveront certainement les plus technophiles d'entre nous à participer à la grande transition urbaine* »⁴⁸. Il suffit de voir l'exemple de la FUL à Lyon⁴⁹.

Son gros avantage est sa place réduite évitant l'étalement urbain et son approvisionnement non-stop tout au long de l'année permet de prévenir une éventuelle rupture d'approvisionnement ; comme le souligne l'architecte et auteure Carolyn Steel : « *Les fermes verticales s'élevant sur plusieurs étages se trouveront en plein centre-ville, verticales pour éviter l'étalement urbain mais aussi par manque de place au vu de l'explosion démographique urbaine. Elles permettront le renouvellement urbain, la production durable d'une alimentation sûre et variée, grâce à une récolte possible tout au long de l'année, et éventuellement la restauration des écosystèmes qui ont été sacrifiés à l'agriculture horizontale en pleine terre.* »⁵⁰

⁴⁷ Benoit Thévard. Interview de juin 2016. Auteur de *Vers des territoires résilients*, Parlement Européen, Alliance Libre Européenne, 2013.

⁴⁸ Interview de Pablo Servigne.

⁴⁹ <http://www.fermeful.com/>

⁵⁰ Steel Carolyn, *Ville affamée, comment la nourriture façonne nos vies*, Paris, Rue de l'Échiquier, 2015, p. 405.

C. LE PRINCIPE D'UNE FILIERE DE PROXIMITE ET MULTIFONCTIONNELLE

Les projets d'agriculture urbaine partagent entre eux des origines et des fondements communs qui constituent le socle de cette approche que nous avons appelée systémique. Toutes ces différentes formes s'inscrivent en rupture avec ce qui peut être qualifié de « *système agro-industriel déterritorialisé* ». Ces projets sont caractérisés par une intégration et une revendication de la proximité physique, géographique et sont organisés entre production et consommation, non seulement dans une dimension socio-spatiale, mais également dans un choix du modèle économique que les différents acteurs du territoire mettent en place ; souvent celui des circuits courts. « *C'est le fondement théorique de ce principe qu'énonçait déjà au XIX^e siècle Johann Heinrich von Thünen* »⁵¹ (agriculteur, géographe et économiste allemand).

Selon Gabriel Runfola⁵², cet économiste agriculteur décrivait déjà « *les connexions spatiales et sociales de la ceinture horticole entourant la ville-centre, lieu unique de marché, où la proximité des cultures vivrières représentait également un avantage économique : celui de la rente foncière* ». Cette observation d'économie spatiale a produit un groupe social qu'il a appelé les « *locavores* » et qui perdure toujours aujourd'hui au travers d'une revendication forte reprenant à leur compte la notion de « *kilomètres alimentaires* », théorie forgée dans les années 1980. Ils se définissent aujourd'hui comme « *un groupe d'aventuriers culinaires qui tendent de consommer des aliments produits à moins de 100 kilomètres de leur ville* »⁵³. La proximité est également le dénominateur commun de l'organisation des circuits courts, des ventes directes ou des marchés de producteurs. « *Elle y apparaît comme un gage de durabilité grâce à une relocalisation socio-économique de l'activité, à la baisse des coûts et des impacts liés aux transports et à la multiplication d'intermédiaires* »⁵⁴. C'est donc bien une « *nouvelle filière économique à part entière* ».

L'agriculture urbaine dépasse ainsi le cadre d'une simple opportunité économique de mise en relation directe entre producteurs et consommateurs. Elle permettrait aussi de « *mobiliser un large éventail d'acteurs qui assurent des fonctions allant au-delà de la sphère économique primaire – agricole, en touchant la sphère des services, du conseil par capillarité* »⁵⁵. Ces acteurs qui sont des associations, des collectivités et des porteurs de projets sont les **vecteurs de la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine**. Cependant, la dimension extensive de ces fonctions témoigne des limites possibles liées au *greenwashing*, de « *surfer sur la vague en ne faisant rien vraiment* », comme le confirme l'adjoint à l'agriculture urbaine d'Albi. La pertinence et le niveau d'impact réel de chacun des projets d'agriculture urbaine sur chaque territoire nécessitent d'être évalués à chaque fois. Ce que nous tenterons de faire au travers de nos exemples choisis dans ce mémoire.

⁵¹ <http://hypergeo.eu/spip.php?article566>

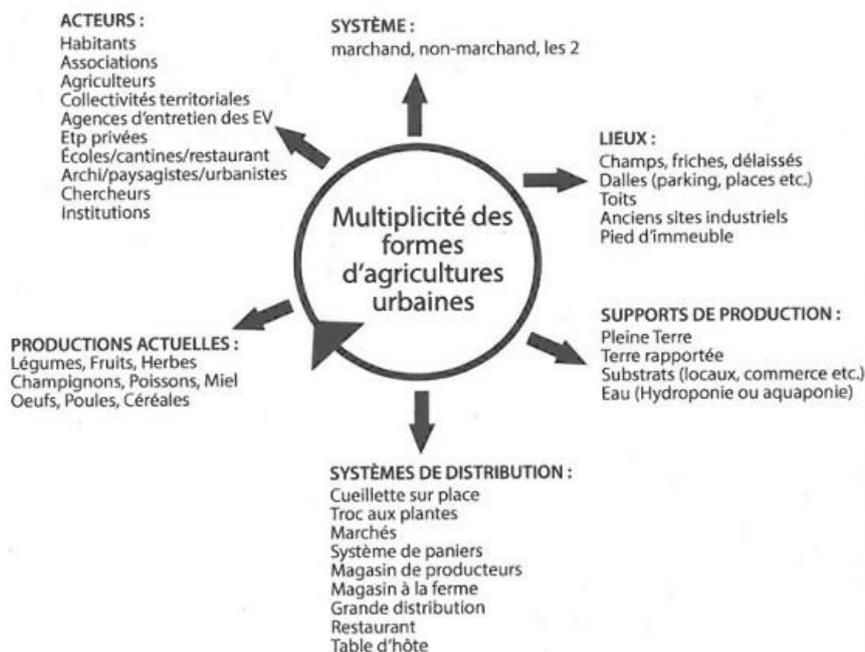
⁵² Gabriel Runfola, directeur de la maison de l'agriculture urbaine, ingénieur agronome, Angers. Interview Juin 2016.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *Ibid.*

Schéma des différentes formes d'agriculture urbaines selon la Maison de l'AU française⁵⁶



Synthèse :

L'agriculture urbaine, quelles que soient les formes qu'elle revêt, est intimement liée à des modes agricoles innovants et biologiques car elle part du postulat que la population se réapproprie son alimentation sur des produits plus sains, sans pesticides et donc biologiques.

⁵⁶ <https://maisonagricultureurbaine.com/l-agriculture-urbaine/lagriculture-urbaine-une-multi-formalite-et-fonctionnalite-de-lagriculture-pour-nourrir-les-villes-de-demain/>

Chapitre 2 : L'enquête terrain auprès des différents acteurs de l'agriculture urbaine

I. SUJET ET CADRE THÉORIQUE

A. CHOIX DU SUJET

Outre le thème de l'agriculture urbaine qui m'intéresse depuis longtemps, j'ai pu faire quelques **rencontres intéressantes et prometteuses pour mon avenir professionnel** : une particulièrement m'a éclairée sur le champ des possibilités de collaborations futures sur le métier de conseil en AU. Conseil qui pourrait s'appliquer tant auprès d'organisations privées que publiques. Quelques cabinets, à la marge, commencent à émerger à Paris mais aussi en Belgique, notamment le cabinet Green Surf⁵⁷ fondé par le professeur Haïssam Jijakli⁵⁸ de l'Université Agro-BioTech de Gembloux en Belgique. Ingénieur agronome de formation et spécialiste de l'agriculture urbaine en Belgique, j'ai pu l'interviewer en janvier 2017 par téléphone pendant plus d'une heure. Cet expert anime de nombreuses conférences sur le sujet et a créé un cabinet de conseil en 2016 spécialisé en agriculture urbaine. Il avait dans un premier temps en 2011 monté un département de recherche sur l'AU à l'université de Gembloux ; il pérennise désormais cette activité sur un mode marchand via son nouveau cabinet de conseil Green Surf. Nous pourrions ainsi envisager une future collaboration **pour mettre nos compétences respectives en commun (moi sur celles des études de marché et de connaissance du sujet de l'AU) – après cette enquête – au service des collectivités territoriales et des entreprises**. Et notamment auprès de promoteurs immobiliers friands d'AU dans leurs nouvelles constructions. Affaire à suivre donc...

Concernant l'objet de notre travail, nous avons choisi d'analyser le phénomène de l'agriculture urbaine sous l'angle des politiques publiques et plus précisément sur la problématique suivante : « **Comment l'agriculture urbaine devient un nouvel enjeu de politique publique pour les collectivités locales ?** » Nous nous attellerons donc à comprendre et à analyser « *comment* » et « *pourquoi* » deux collectivités se sont appropriées l'objet de l'AU dans leur programme de politique publique : la Ville d'Albi (chef-lieu du Tarn) et le département du Val-de-Marne. Nous tenterons dans une dernière partie de faire un comparatif avec les pratiques de deux autres collectivités très investies en AU : la Métropole de Liège en Belgique et la Métropole de Bordeaux.

⁵⁷ <https://green-surf.com/>

⁵⁸ <http://www.gembloux.ulg.ac.be/agriculture-urbaine/>

B. CADRE THEORIQUE : DE L'ORIGINE CITOYENNE A LA PRISE EN MAIN DU POLITIQUE – L'EFFET *BOTTOM-UP* ET LE PRINCIPE DE « CIRCULARITE »

Le réseau Villes en Transition, au travers de l'interview de sa coordinatrice européenne, Filipa Pimentel, avance l'idée que, « *face à une demande sociale grandissante qui se traduit dans les métropoles, la question alimentaire se hisse de plus en plus à l'agenda des collectivités territoriales dans leurs politiques agricoles urbaines et périurbaines. Si cette mise à l'agenda se fait pour l'instant par une entrée de la qualification des sols (urbains et périurbains) par le PLU (Plan Local d'Urbanisme), la question alimentaire est centrale et constitue un levier d'interpellation des politiques. Comment sensibiliser les gens à manger plus sain (biologique/sans pesticide) ? Comment occuper les gens au chômage par exemple autour d'activités qui font du sens ? Et, au-delà, comment assurer un début d'autonomie alimentaire sur les fruits et les légumes ?* » Ainsi, on observe les prémices d'une émergence de politiques alimentaires au travers de l'agriculture urbaine, dépassant les seules politiques de circuit court, créant des liens avec des sphères d'acteurs autres que celles du monde agricole, et permettant de se retrouver autour de la question alimentaire pour s'engager dans la construction de nouveaux territoires métropolitains.

Cette émergence est, le plus souvent, le fruit d'une demande citoyenne, observée au cours de nos entretiens mais aussi de nos lectures. C'est donc plus souvent un mouvement du bas vers le haut qui s'opère, appelé mouvement *bottom-up* par les politistes Yves Mény et Jean-Claude Thoenig⁵⁹ dans leur ouvrage *Politiques publiques*. C'est donc souvent le citoyen qui communique en premier, influence, éduque le politique sur l'AU et le sollicite ensuite pour des appuis financiers mais aussi de formation afin de développer ses projets d'AU sur un territoire. Ce que le politique va s'appliquer à faire, s'il est convaincu des bénéfices de cette activité sur le plan social, économique et bien évidemment politique (pour lui attirer de nouveaux électeurs...)

Il existe cependant des cas où c'est l'inverse qui se produit- en mode *top-down*. Une collectivité investit pleinement dans une AU, le modèle économique est construit par elle mais en coordination avec la société civile. Elle ne sera jamais isolée du citoyen, quelle que soit l'origine de cette politique d'agriculture urbaine. Nous le démontrerons d'ailleurs au travers des exemples du Val de Marne et de la Métropole de Bordeaux.

Ainsi comme le précisent Mény et Thoenig, l'approche, l'influence de l'idée, l'aide à la décision appelée « *le processus décisionnel* » peut-être « *bottom-up* » mais l'implémentation, la mise en œuvre, sera souvent « *top-down* » pour, dans le meilleur des cas, être ensuite « *circulaire* ». Thèse qui met bien en avant la priorité d'une intervention d'une puissance publique, que ce soit au début, ou à la fin pour que les projets prennent corps. Ce qui nous a été confirmé lors de notre enquête. Sans l'aide du « politique », de façon investie et coordonnée aucun modèle économique autour de l'agriculture urbaine ou péri-urbaine ne prend corps.

Parallèlement, nous avons observé qu'au travers des différentes collectivités investiguées dans notre enquête, que ce soit à Albi ou dans le Val-de-Marne, mais aussi des autres communes étudiées (Bordeaux, Liège, Ungersheim, Arcueil), le politique s'est très souvent inspiré ou a été inspiré par des actions citoyennes. Même dans le Val de Marne et à

⁵⁹ Mény Yves, Thoenig Jean-Claude, *Politiques Publiques*, PUF, Paris, 1989.

Bordeaux Métropole, où nous serons face à une politique d'AU très top down, ces deux collectivités seront inspirées et investies dans des activités économiques citoyennes. Que ce soit à l'origine ou pendant les projets d'AU, l'influence citoyenne est indubitable. Aucune politique agricole urbaine ou périurbaine ne se fait sans concertation, sans influence et sans coordination avec tous les acteurs de la société civile concernée. Sinon le projet est bancal, et voué à l'échec. Nous avons ainsi observé l'énorme influence des associations qui ont éveillé le politique et persuadé d'investir dans des projets d'AU, quelle que soit la forme de soutien : aides financières, mise à disposition de terre, formation, outils techniques. Nous verrons au fil des différentes pratiques dans ces collectivités, que se met ensuite un principe dit « *de circularité* », thèse chère à Yves Mény et Jean-Claude Thoenig : les actions sont suggérées au départ par le bas (le citoyen) puis implémentées par le haut (le politique) qui finalement suggère à son tour des initiatives de son propre chef ; les émanations d'idées et d'actions prennent vie alors dans une collaboration productive et mue par une même « *passion* » des deux camps : la société civile et le politique. Ou l'inverse (comme dans le Val de Marne et Bordeaux Métropole). Mais nous sommes bien, en général, dans un modèle plutôt *bottum-up* dans le monde quant au développement de l'agriculture urbaine. La prise en main prévaut ensuite plus à l'un (le pouvoir public) ou à l'autre (la société civile) selon les cas d'école. La France et la Belgique ne sont pas en reste sur ces modèles. D'aucuns ne diront en France et en Belgique, qu'ils ne se sont pas inspirés ce qui se fait à Montréal, Détroit ou Cuba qui sont des modèles totalement *bottum-up*.

Paradoxalement, il est intéressant d'étudier le phénomène « mixte » « *bottum-up et top down* » dit « *effet circulaire* » par Yves Mény qui s'applique aussi à ce que fait la FAO⁶⁰ en direction des pays en développement : en effet, celle-ci soutient des villes en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes au niveau politique pour les aider à développer l'agriculture urbaine au travers d'un programme intitulé le HUP (horticulture urbaine et périurbaine)⁶¹. Elle les aide à la fois financièrement (*top down*) et les engage parallèlement à se faire conseiller par des experts locaux (*bottom-up*) pour intégrer le développement de l'HUP dans leurs stratégies de sécurité alimentaire mais aussi dans leurs plans directeurs de développement urbain. Les principaux bénéficiaires de cette aide sont des petits horticulteurs à très faibles revenus afin de professionnaliser leurs activités de producteurs agricoles urbains et périurbains et les aider ainsi à sortir de la pauvreté. Elle leur fournit ainsi de la formation, des outils, des semences de qualité et des micro-crédits. « *Plutôt que linéaire et unidirectionnel, le processus de mise en œuvre serait mû par un principe de circularité* »⁶² que l'on pourrait assimiler à un mouvement de « *balancier* » comme défini par Yves Mény et Jean-Claude Thoenig... et ce, même si l'impulsion de départ est bien de bas en haut.

Appliquées aux projets d'agriculture urbaine en France, il s'agit bien de dire ici, qu'en dehors des Incroyables Comestibles, d'autres initiatives citoyennes ont vu progressivement le jour depuis pour développer des projets d'agriculture urbaine. Même si ceux-ci ont une influence prépondérante dans son développement, d'autres associations « *endémiques* » à chaque

⁶⁰ <http://www.fao.org/urban-agriculture/fr/>

⁶¹ <http://www.fao.org/ag/agp/greencities/fr/approche/index.html>

⁶² Mény Yves, Thoenig Jean-Claude, *Politiques Publiques*, PUF, Paris, 1989, page 248.

territoire se sont agrégées autour du mouvement Villes en Transition : Bordeaux, Rennes, Mâcon, Lyon, Grenoble, Ungersheim, Paris, Bruxelles, Liège, Londres, Berlin, Montréal, Buenos Aires...

Ne l'oublions pas, elles sont toutes basées sur des initiatives provenant d'un modèle des pays du Sud. Il est intéressant de noter que, depuis peu, elles se propagent sur le territoire français à une vitesse grand V et sont prises en considération par les politiques publiques et les programmes de développement.

Ce ne sont pourtant pas des initiatives nouvelles à proprement parler. Par exemple, les jardins ouvriers existent en Europe depuis la première moitié du XIX^e siècle et étaient alors destinés à améliorer les conditions de vie, et notamment d'accès à la nourriture des ouvriers. Ils ont été ensuite transformés en jardins familiaux et les urbains peuvent y produire de quoi nourrir leur foyer.

Partout dans le monde et pas seulement en France, le phénomène prend de l'ampleur. Différentes initiatives de solidarité citoyens-paysans, de circuits courts de proximité, de soutien à une agriculture durable, biologique et d'éducation à l'agriculture urbaine, naissent partout en Europe, en Amérique du Sud et du Nord. L'idée étant *« que le citoyen se réapproprie la terre mais aussi son alimentation, au détriment du "laisser faire les supermarchés". L'heure est à la prise de responsabilité de son alimentation et celle-ci passe nécessairement par l'agriculture urbaine »*⁶³ nous dit Carolyn Steel.

Quand le politique décide de s'en emparer de façon investie, en l'inscrivant dans l'aménagement de son territoire (son PLU par exemple), c'est souvent comme le précise Pablo Servigne, *« qu'un début de prise de conscience s'est opéré au-delà de la décision de faire plaisir à ses concitoyens »*. *« Quand l'élue politique décide de s'y investir à fond comme à Montréal, à Bruxelles, mais aussi à Albi, à Liège ou à Rennes, c'est parce qu'il commence à percevoir l'enjeu de la contrainte énergétique que nous subissons et que nous allons subir de plus en plus. Mais souvent, l'élue ne prend pas conscience de l'ampleur du problème, il le perçoit simplement, s'en approche. L'échéance d'une imminence de pénurie alimentaire n'est pas envisagé pour lui, du moins pas pour tout de suite, c'est confus et lointain alors même que l'urgence est bien là ! »*

Certes, nous l'attestons dans notre enquête ; l'élue veut maintenir avant tout les terres agricoles de son territoire mais aussi maintenir voire créer des emplois agricoles. *« Rares sont ceux qui envisagent d'augmenter l'autonomie alimentaire de leur ville, qui est souvent d'une journée pour une ville moyenne, et de 3 jours pour Paris. Si demain nous n'avons plus de pétrole, les estomacs régissent vite aux ruptures de stock ! Il faudra donc réduire la chaîne de transport alimentaire et produire plus localement. Mais il faut s'y préparer maintenant et pas quand la catastrophe surviendra. C'est cela qu'on appelle la résilience des territoires »*⁶⁴ nous explique l'ingénieur et auteur Pablo Servigne.

Ce discours est d'ailleurs repris par le professeur Haïssam Jijakli sur l'idée que l'élue répond d'abord à une demande citoyenne et que, beaucoup plus rarement, il est conscient du problème d'une pénurie alimentaire qui pend au nez de toutes les villes.

⁶³ Steel Carolyn, *Ville affamée, comment la nourriture façonne nos vies*, Paris, Rue de l'Echiquier, 2015, p. 403.

⁶⁴ Interview de Pablo Servigne, mai 2016. (Tome II)

« Force est de constater que les élus qui font cette anticipation en vue du pic pétrolier sont encore extrêmement rares mais cela commence à émerger dans la conscience politique. En fait, il touche le problème du bout des doigts, mais n'en saisit pas l'ampleur. L'idée est avant tout de répondre à la demande de leurs électeurs car c'est une tendance forte de remettre du végétal alimentaire dans la ville pour plusieurs raisons sociales, écologiques, économiques... réduire les îlots de chaleur, créer du lien social, éduquer à de la nourriture saine sans intrants chimiques, créer des emplois locaux, réinsérer les personnes en difficulté, réutiliser les ressources en eau et en déchets organiques de la ville, créer un nouveau modèle immobilier avec des toits et terrasses végétalisés en aliments. »

Ce manque de prise de conscience, de prime abord, serait cependant, une force pour ce professeur

« C'est dans ce contexte que l'AU saisie par les politiques devient progressivement résiliente. Nous, les experts, les éduquons progressivement à anticiper un choc : celui de la pénurie de pétrole, mais si nous entrons par ce biais du premier coup, cela fait peur et produirait l'effet inverse. Il faut donc préparer progressivement les élus, pour que les mentalités s'adaptent et acceptent qu'un effondrement de notre système est tout à fait envisageable si nous n'anticipons pas les choses et si nous ne changeons pas de comportements, notamment sur le plan alimentaire, besoin premier chez tous les êtres humains. »⁶⁵

II. MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

A. CHOIX DU TERRAIN SUR DEUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : ALBI ET LE VAL-DE-MARNE

La ville d'Albi et le département du Val-de-Marne se sont naturellement présentés à nous comme les deux lieux les plus pertinents pour étudier la problématique de notre mémoire : le sujet de l'AU est en effet très investi par les politiques publiques dans ces deux territoires.

Quatre raisons concomitantes ont motivé ce choix :

- un haut niveau d'investissement : la presse nationale communique sur Albi comme « la plaque tournante », « la ville référente »⁶⁶ en France de l'agriculture urbaine. Nous verrons cependant que cette communication est exagérée par rapport à la réalité terrain. Au-delà, nous avons fait le constat d'une implication à toute épreuve des élus et de leur équipe en charge de cette délégation. Ils⁶⁷ sont en effet en général en charge d'une délégation spécifique en lien avec l'AU et font montre d'un grand investissement dans cette tâche, que

⁶⁵ Interview du professeur Haïssam Jijakli, 5 janvier 2017. (Tome II)

⁶⁶ http://www.france2.fr/emissions/telematin/videos/echos_du_monde_-_albi_vers_une_agriculture_urbaine_15-09-2016_

⁶⁷ Agents : municipaux, départementaux ou communautaires.

ce soit à Albi ou au Conseil Départemental du Val-de-Marne. À Albi, l'élu interviewé est « *adjoint à l'agriculture urbaine* ». À Créteil, au Conseil du Département du Val-de-Marne, il en est de même pour la conseillère départementale en charge de ce poste. Ils cumulent tous les d'autre délégation aux « *espaces verts* » le plus souvent et ont une équipe à leur service (2 personnes à Albi ; 6 au Conseil Départemental du Val-de-Marne).

- une dimension sociale : le sujet de l'AU est utilisé comme moyen de pérenniser l'emploi agricole déjà existant mais aussi des créer de nouveaux emplois, et notamment à destination de personnes en difficulté professionnelle et souvent éloignées de l'emploi.

- un partenariat avec les associations locales : ils soutiennent et sont soutenus par des associations locales : les Incroyables Comestibles à Albi, Planète Lilas, Val Bio et d'autres dans le Val-de-Marne. Outre leur rôle éducatif vis-à-vis des élus, ces associations ont réussi à obtenir des aides de la Ville et du Département.

- une recherche de progrès pour professionnaliser le métier de maraicher urbain : les élus tentent, avec plus ou moins de succès, de monter des formations à destination des néo-maraichers pour les former au métier d'agriculteur (pour les néophytes, par exemple) et aux techniques agroécologiques adaptées au milieu urbain (petites surfaces, dépollution des sols, culture sur toit...).

B. METHODE D'INVESTIGATION : ENTRETIENS APPROFONDIS

Des entretiens approfondis majoritairement en face à face (et, à la marge, par téléphone) d'une durée d'une heure (minimum) ont été réalisés pour mener cette enquête auprès d'un échantillon de 21 personnes de mai à juillet 2016. Le dernier entretien a été effectué en janvier 2017 auprès d'un expert liégeois de l'AU. Ce moyen d'investigation nous a semblé le plus adapté pour recueillir une information riche et dont nous sommes aussi familiers compte tenu de notre métier dans les études de marché qualitatives, et ce même si l'objectif est ici différent.

« L'entretien déroule le cours des choses, propose des éléments contenus dans les phénomènes étudiés, leurs composants (...) ; les rationalités propres aux acteurs. »⁶⁸

Le recrutement s'est fait par téléphone, anticipé et confirmé par mail ; l'objet a été présenté comme « *une étude pour un mémoire pour l'Université Dauphine sur les enjeux de l'agriculture urbaine auprès des acteurs concernés* ». L'accueil a été à chaque fois excellent et je n'ai essuyé qu'un seul refus dans la Ville de Lyon pour cause d'agenda. Les contacts pris auprès des élus et de leurs agents ont été pris directement sans cooptation ; par contre, pour les experts, certains sont déjà des connaissances et d'autres m'ont été recommandés par mon réseau professionnel. Le fait que je sois familière du métier du « *recrutement* » et notamment de cibles professionnelles m'a, je le reconnais, beaucoup facilité le travail.

Nous précisons aussi que la levée de l'anonymat a été proposée et accordée par tous. Nous avons donc l'autorisation de citer les cibles interviewés par leur prénom et patronyme. Le prénom n'apparaîtra que dans le Tome 1 du mémoire, le nom complet dans le Tome 2. (Annexes).

⁶⁸ Blanchet A., Gotman A., *L'Enquête et ses méthodes, l'entretien*, Paris, Armand Colin, 2007, 2^e édition, p. 39.

C. ECHANTILLON : PRESENTATION DE LA POPULATION ETUDIEE

5 cibles de population ont été investiguées sur **5 circonscriptions géographiques** différentes en France et en Belgique. Cette première typologie est ici simple et indexée à la fonction professionnelle des interviewés. Certaines cibles cumulent des fonctions (élus et citoyen engagé ; citoyen engagé et agriculteur urbain ; citoyen engagé et expert).

Les 23 cibles interviewées en face à face

1 - **les élus** en charge de la délégation « *agriculture urbaine* », dans un service plus générique englobant soit les « *espaces verts et paysages* », soit « *l'animation des parcs publics* » soit encore « *la gestion de l'urbanité* » ou encore « *la planification territoriale et la prospective* ». Ils endossent soit la fonction de conseiller municipal, d'adjoint au maire ou de conseiller départemental (4 élus au total).

2 - **les agents territoriaux** (municipaux, communautaires ou départementaux) travaillant dans les services précités sous la direction de l' élu et en charge de l'AU dans leur circonscription (3 au total).

3 - **les agriculteurs/maraîchers urbains** travaillant la terre et ayant investi une parcelle en milieu urbain (4 au total). (les 3 d'Albi ont été interviewés en même temps)

4 - **les citoyens engagés** : des citoyens dont l'activité professionnelle et/ou associative est liée à l'AU et qui exercent une influence auprès des collectivités locales sur ce sujet : responsables d'association, de ferme urbaine, de lycée agricole ou consultant/chercheur travaillant de concert avec une collectivité (Les Incroyables Comestibles, le mouvement des Villes en Transition, Les Jardins de Cocagne⁶⁹, le lycée d'horticulture d'Albi, la Chambre d'agriculture du Tarn à Albi (6 au total).

5 - **les experts de l'agriculture urbaine** reconnus en France et en Belgique pour leurs publications, leurs travaux de recherche et leurs métiers (7 au total).

Les 5 circonscriptions investiguées

1. Ville d'Albi (81)
2. Département du Val-de-Marne + Ville d'Arcueil (94)
3. Ville de Liège (Belgique)
4. Métropole de Bordeaux (33)
5. Ville d'Ungersheim (68) (interviews réalisés mais peu convoqués dans le mémoire)

Comme déjà précisé plus haut, la focale sur ce mémoire a été mise sur Albi et le Val-de-Marne avec une mise en comparaison, dans une dernière partie entre Liège en Belgique et la Métropole de Bordeaux dont les modèles économiques d'AU sont très aboutis et surprenants d'efficacité.

⁶⁹ <http://www.reseaucocagne.asso.fr/>

Récapitulatif en tableau

| Numéro | Statut | Fonction professionnelle | Prénom | Lieu | Date d'interview |
|--------|---|--|--------------|----------------------|------------------|
| 1 | Élu / adjoint au maire à l'AU | Chef d'entreprise logistique et transports | Jean-Michel | Albi | Juillet 2016 |
| 2 | Élu municipal/ Maire | Retraité enseignant Maire à plein temps | Jean-Claude | Ungersheim | Juillet 2016 |
| 3 | Élue départementale à l'agriculture péri-urbaine | Enseignant/professeure des écoles | Jannick | Val-de-Marne | Juillet 2016 |
| 4 | Élu municipal/adjoint aux espaces verts et à l'AU | Fonctionnaire territorial Service Transports | Simon | Arcueil Val de Marne | Mai 2016 |
| 5 | Citoyen engagé | Retraité chef d'entreprise – Coordinateur départemental des Incroyables Comestibles | Henri | Albi | Juin 2016 |
| 6 | Citoyen engagé | Directeur de l'École d'horticulture | Éric | Albi | Septembre 2016 |
| 7 | Citoyen engagé | Consultant auprès de la chambre d'agriculture du Tarn - enseignant/chercheur | Loïc | Albi | Juillet 2016 |
| 8 | Citoyen engagé | Directeur de la coopérative des Compagnons de la Terre et coordinateur de la ceinture alimentaire de Liège (plein temps/salarié) | Christian | Liège | Juin 2016 |
| 9 | Citoyen engagé | Directrice des Jardins de Cocagne (temps plein) | Carine | Ungersheim | Juillet 2016 |
| 10 -10 | Citoyen engagé Agriculteur urbain | Responsable de l'association Planète Lilas | Philippe | Val-de-Marne | Juin 2016 |
| 11 | Agriculteur urbain | Chômeur | Tamer | Albi | Juillet 2016 |
| 12 | Agriculteur urbain | Chômeur | Jean-Gabriel | Albi | Juillet 2016 |
| 13 | Agriculteur urbain | Ex-exploitant agricole Chômeur | Hervé | Albi | Juillet 2016 |

| Numéro | Statut | Fonction professionnelle | Prénom | Lieu | Date d'interview |
|---------|-----------------------|---|-------------|-----------------------|------------------|
| 14 | Agent territorial | Directeur du service espaces verts et aménagement du territoire | Olivier | Val-de-Marne | Juin 2016 |
| 15 | Agent territorial | Chargée de projet en agriculture urbaine et responsable des parcs départementaux | Denis | Val-de-Marne | Mai 2016 |
| 16 | Agent communautaire | Chargée des projets d'agriculture péri – urbaine et de la formation | Rogna | Métropole de Bordeaux | Juin 2016 |
| 17 | Expert | Ingénieur agronome – Docteur en agronomie Auteur – conférencier – écrivain Rapport pour le Parlement Européen : « <i>Comment nourrir l'Europe en temps de crise - vers des systèmes alimentaires résilients</i> » | Pablo | Paris Ardèche | Juin 2016 |
| 18 | Expert | Chercheuse et Directrice de la chaire Agriculture urbaine à l'École d'Agro ParisTech | Hélène | Paris | Juillet 2016 |
| 19 | Expert | Ingénieur des Mines Auteur – conférencier – Rapport pour le Parlement Européen : « <i>Vers des territoires résilients</i> » Coordinateur des « Villes en Transition » Région Centre Loire | Benoît | Paris | Juin 2016 |
| 20 | Expert | Ingénieur agronome Directeur adjoint du laboratoire de phytopathologie de l'Université de Gembloux Agro-Bio Tech Fondateur du cabinet Conseil en AU Green Surf | Haïssam | Liège | Septembre 2016 |
| 21 – 21 | Expert Citoyen engagé | Coordinateur national des Incroyables Comestibles | Jean-Michel | Colmar | Juillet 2016 |
| 22 | Expert | Chargée de mission à l'agriculture urbaine à Nature Parif. Auteur du livre <i>L'Agriculture urbaine</i> | Antoine | Paris | Juin 2016 |
| 23 -23 | Expert Citoyen engagé | Directeur de la Maison de l'Agriculture Urbaine | Gabriel | Angers | Juin 2016 |

D. BIAIS EVENTUELS ET LIMITES DE L'ENQUETE

Lors de cette enquête, 2 biais ont pu se présenter à nous :

- un trop large échantillon (mais le sujet me passionnait et le recrutement s'est avéré facile, les contacts étaient très motivés pour répondre aux interviews)
- mon métier de directrice d'études qualitatives, rompue au recrutement, à l'interview et à l'analyse du discours.

En effet, le fait d'avoir investigué sur plusieurs endroits en France et en Belgique, auprès des différentes cibles toutes aussi riches les unes que les autres, nous ont posé une difficulté de choix d'étude pour le mémoire. Celui-ci s'est opéré en fin d'enquête sur les critères de choix précités en partie A : à savoir le haut niveau d'investissement de la collectivité dans les projets d'AU et la forte collaboration entre la société civile et les élus politiques. Albi et le Val-de-Marne sont donc devenus des choix évidents, suivis de Liège et Ungersheim dans un deuxième temps comme éléments de comparaison.

Parallèlement, nous ne nous sommes jamais présentée comme expert des études de marché pendant l'enquête, ni lors du recrutement des cibles, ni même pendant les entretiens. Seuls quelques répondants ont connu notre métier en fin d'entretien et parce qu'ils nous l'ont demandé. Notre expérience professionnelle nous a à la fois beaucoup aidée sur la partie orale de l'enquête ; en revanche, sur la partie rédactionnelle du mémoire, nous avons dû nous discipliner pour intégrer une méthodologie d'analyse et d'organisation de notre pensée totaleme nt différente de celle que nous appliquons pour l'écriture de nos rapports pour nos clients. Cette sortie de « zone de confort » nous aura finalement beaucoup apporté : émettre des hypothèses en amont, à valider ou à invalider, réfléchir sur le pourquoi du choix du sujet, définir un cadre théorique, trouver un fil conducteur, intégrer à sa réflexion une bibliographie à mobiliser tout au long du mémoire ; autant de nouveaux éléments d'analyse qui n'ont fait qu'enrichir notre réflexion.

E. HYPOTHESES A TESTER ET GUIDE D'ENTRETIEN

Nous avons défini 5 hypothèses à tester lors de notre enquête, celles-ci ont émergé progressivement au cours des premiers entretiens et de l'étude de la bibliographie.

- Hypothèse 1 : l'agriculture urbaine est-elle une nouvelle mode qui émane d'une population urbaine dite « bobo » qui surfe sur une vague mais sans réel dessein sauf celui de suivre une nouvelle pratique tendance. ?
- Hypothèse 2 : l'agriculture urbaine est un moyen économique de maintenir l'emploi agricole péri-urbain et d'en créer de nouveaux en zone urbaine.
- Hypothèse 3 : l'agriculture urbaine est un moyen de créer du lien social entre les gens dans les quartiers autour d'un projet fédérateur qui fait sens.
- Hypothèse 4 : l'agriculture urbaine est la solution de demain pour nourrir les citoyens et permettre aux villes d'atteindre une autonomie alimentaire au vu d'une démographie urbaine galopante et de la dépendance de l'agriculture aux énergies fossiles contraintes.
- Hypothèse 5 : l'agriculture urbaine, c'est réintégrer de la nature dans la ville et permettre à la population de se réapproprier ce qu'elle mange, d'en reprendre le contrôle en cultivant elle-même ses propres produits de façon naturelle, biologique.
- Guide d'entretien

Bonjour, dans le cadre d'un stage que j'effectue pour mon Master à Dauphine en Développement Durable et Organisations sur l'agriculture urbaine en France, je souhaiterais vous poser quelques questions sur le sujet.

Proposer un enregistrement et préciser les 2 règles de bonne conduite de l'interview.

- *Rassurer l'interlocuteur sur la confidentialité de l'étude (si l'interviewé ne souhaite pas que son nom soit communiqué, lui faire signer un accord de confidentialité en annexe)*
- *Spontanéité : l'idée est d'avoir un discours non politiquement correct, de dire tout ce que l'on pense en positif comme en négatif.*

Cibles : entre 15 et 20 interviews.

Durée : 1 heure / entretien enregistré

- Élus (adjoints, maires et conseillers municipaux) engagés dans une délégation en lien direct avec l'agriculture urbaine
- Citoyens, responsables d'association et porteurs de projet ayant trait à l'A.O
- Leader d'opinion sur le sujet
- Agriculteurs urbains

1. Présentation de l'interviewé (warm-up) - 10 mn (le warm up est une entrée en contact avec l'interviewé pour le mettre en confiance, on le fait parler de lui en terminant par une question d'ordre général en lien avec la thématique de l'agriculture urbaine)

- Rôle /fonction/ ancienneté
- Présentation de sa fonction au sein de la collectivité territoriale et/ou de l'association
- Parcours professionnel (rapide)
- Comment en êtes-vous venu à vous occuper d'agriculture urbaine ?
 - o Pour quelles raisons profondes

2. Qu'est-ce que l'agriculture urbaine pour vous ?

➔ **Tester son territoire d'évocation et sa conception de l'AU**

- En spontané - Pulsions de mots
- Origines/naissance : comment est-elle née, d'où vient-elle ?
- Quelle définition précise au final
- Raison d'existence / pourquoi cette agriculture se développe en France ? En Europe ? dans le monde ?
- À quoi ça sert ? Quels sont ses objectifs ?
 - Relance : nourricier / social / environnemental/ économique ?
 - Est-ce une solution pour viser une autosuffisance alimentaire ?
 - Y voyez-vous un lien avec les contraintes énergétiques futures ? (en spontané)
 - o pic pétrolier ? si oui en quoi ?
- Quels sont ses points forts / et ses points faibles
- Est-ce un mouvement de longue date, récent, à la marge ?
 - Ou au contraire, est-ce un mouvement de fond ?
 - Pensez-vous que l'AU est un phénomène de mode pour les « jeunes urbains » ?
 - Ou au contraire, revêt-elle quelque chose de plus profond ? Quoi ? Pourquoi ?

3. Les différentes formes/ déclinaisons de l'agriculture urbaine

➔ **Tester son niveau de connaissance des différentes formes de AU**

- Quelles sont toutes les différentes formes d'AU que vous connaissez ?
 - Les plus fréquentes ?
 - Les plus originales ?
 - Les plus pertinentes selon vous ?
 - Dans quelle visée ?

- Quelles villes / communes vous paraissent être emblématiques en France de l'agriculture urbaine ? / et dans le monde ?
- Pour quelles raisons ?
- Que font-ils concrètement qui pourrait être pris en exemple ?
- Que pensez-vous des fermes urbaines « *high tech* » à la verticale comme la FUL à Lyon, ou celles au Japon et dans le New Jersey ?
 - Culture hors-sol en hydroponie (mais en bio et éclairé de LED)
- **Avez-vous l'impression qu'aujourd'hui l'AU devient un enjeu politique, de politique publique, pris en main par les politiques ?**
 - Si oui, en quoi ? dans quelle ville par exemple ?
 - Sinon, pourquoi ?

4. Investissement et projet de votre ville / association / mouvement ?

→ *Investiguer sur les actions menées sur le territoire de l'interviewé*

- Objectifs / missions
- Votre rôle
- Comment s'organise l'agriculture urbaine dans votre ville / votre territoire ? ?
 - Quelles actions / quelles délégations ?
 - Quels acteurs ? Sont-ils publics ou privés ?
 - **Cela émane-t-il d'une dynamique de citoyens ou d'une politique publique** (ville, communauté urbaine, département, région, DRAAF, Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt) ?
 - Relance si municipalité
 - Combien de personnes y ont une responsabilité ? Quelles sont-elles ?
 - Quels en sont les points positifs ? et les points négatifs ?
 - Quels freins rencontrez-vous ?
 - Comment pourriez-vous les lever ?
 - Au final, est-ce un enjeu important, moyennement important, très important, crucial pour la municipalité ?
 - Sur une échelle de 1 à 10 ?
 - Pourquoi ?
- **Comment vous positionneriez-vous au final en termes d'implication vis-à-vis de l'AU ?**
 - Spontanément : investi un peu, beaucoup, moyennement, pas assez ?
 - Pourquoi ?

5. Quelles perspectives d'avenir pour l'AU ?

→ *Investiguer sur ses logiques d'évolution propres à son projet et au global sur le devenir de l'AU en France / dans le monde*

- Sur votre commune / territoire ? Comment voyez-vous évoluer votre projet ?
- Et en France ? dans le monde ? quel avenir ? Utopie ou mouvement de fond ?
- Progression lente, explosive, stagnation ? Comment toucher encore plus le grand public ? Quelles seraient les actions à mener ?

Synthèse :

Cette enquête par entretien, présentée sur le thème général de « l'agriculture urbaine dans votre collectivité », a été réalisée auprès de 23 professionnels de la société civile et d'élus politiques sur 5 circonscriptions géographiques en France et en Belgique.

Chapitre 3 : Cas pratique de la ville d'Albi



I. LA GENÈSE DU PROJET

Un projet à Albi qui s'est construit par étapes, et qui est le fruit de 3 événements concomitants.

A. UN ELU MOTIVÉ AVEC UN « BACKGROUND » AGRICOLE

L'élus d'Albi : Jean-Michel est de formation BTS agricole avec un fort penchant pour le développement durable depuis toujours, il a d'ailleurs été conseiller municipal au développement durable dans un précédent mandat avant l'arrivée de la nouvelle Maire en 2014. Lorsque celle-ci a été élue, il lui a proposé de formaliser sa délégation en tant que maire adjoint en charge du développement durable et de l'agriculture urbaine. Son idée était donc d'institutionnaliser sa charge d'élus afin de légitimer ses futures actions en agriculture urbaine sur la commune d'Albi. Parallèlement cet élu est chef d'entreprise : il est également président et fondateur d'une SEM qui est un centre d'essais et de pré-homologations pour les véhicules à prolongateur d'autonomie à hydrogène appelée Eever'hy'pole et basée sur un circuit automobile à Albi⁷⁰. Jean-Michel avait donc un terrain motivationnel naturellement enclin au développement durable et *a fortiori* aux projets d'AU sur sa commune. Nous en avons d'ailleurs fait le constat lors de notre entretien qui aura duré, au total, 3 heures avec en plus des visites des différents sites d'AU sur Albi.

« J'ai toujours été intéressé par la terre, je n'ai jamais pu me servir de mon diplôme en agriculture pendant presque toute ma carrière, c'est donc un retour aux sources, l'agriculture m'a toujours passionnée. J'ai démarré ainsi progressivement par des projets DD à Albi quand j'étais conseiller municipal, puis une série d'opportunités ont fait que je me suis investi à fond dans l'AU à Albi. »

B. UNE RENCONTRE DECLIC AVEC UNE ASSOCIATION : LES INCROYABLES COMESTIBLES

Un hasard n'arrivant jamais seul, Jean-Michel rencontre Henri, le coordinateur départemental de l'association des Incroyables Comestibles (IC), qui avait déjà mis en place, depuis plusieurs années, le projet des jardins communautaires sur l'université Champollion avec les étudiants et dont certaines parcelles de légumes autour de l'université étaient déjà à

⁷⁰ <https://jmbouat.wordpress.com/tag/jean-michel-bouat/>

la disposition du public. Le cœur du projet de cette association est de distribuer gratuitement de la nourriture, cela a fait écho chez l'élu. Un déclic s'est alors produit. « *J'ai trouvé le projet génial, le fait de mettre sur une pancarte "servez-vous, mangez c'est gratuit" sur des parcelles de légumes et de fruits m'a profondément interpellé...* »

Henri est un citoyen à la retraite qui rencontre les Incroyables Comestibles au travers d'un article et d'une rencontre avec l'association Colibri de Pierre Rabhi dans laquelle il s'est plus jeune investi. Il décide de créer la section des IC⁷¹ à Albi en 2010, les premiers projets en AU émergeront quelques années plus tard en 2012-2013.

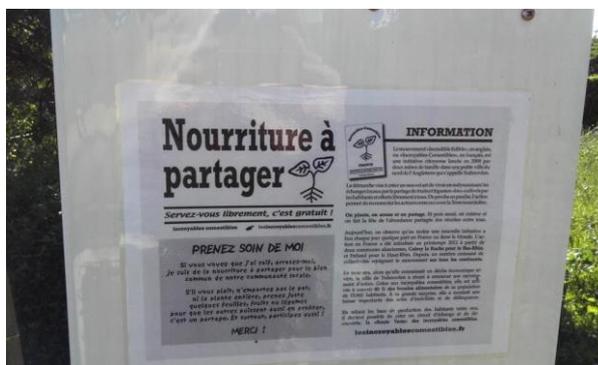
L'élu d'Albi confirme d'ailleurs cette 'antériorité': « *Les IC existaient bien avant le projet d'AU sur Albi. Ils ont commencé leur activité sur l'Université de Champollion en cultivant des légumes sur des plates-bandes autour de l'Université. Ils installaient des panneaux "servez-vous, c'est gratuit". Et là, ça a commencé à provoquer le débat.* »

Jean-Michel explique que c'est la rencontre avec les IC qui a provoqué chez lui un déclic, même si « *une inclinaison pour la chose agricole existait déjà en lui...* »

« *Une rencontre incroyable avec les Incroyables Comestibles ! Ça m'a créé une prise de conscience importante et surtout une émotion. J'ai rencontré Henri, le responsable à Albi qui m'a éclairé sur le sens à donner à cultiver gratuitement des légumes et fruits sur les lieux publics d'une commune. Gratuitement ! Offerts à tous ! Henri a été mon complice et mon guide en portant ce projet d'AU sur la commune et ce même si j'avais un background par mon BTS agricole et une passion pour le DD.* »

La formation du coordinateur des IC à la permaculture a aussi favorisé le développement des projets en AU autour de ce mode agricole à Albi. En effet, Henri est aussi « *co-président de l'université populaire de permaculture* » et a acheté une propriété en Charente pour en faire un centre de formation à la permaculture. Il est donc habilité à sensibiliser les futurs maraichers urbains à la permaculture mais sans être habilité à leur délivrer des formations reconnues ou diplômantes. « *Je suis certifié mais non diplômé, je peux donc faire des initiations mais pas des formations approfondies à la permaculture comme à la ferme du Bec-Hellouin*⁷². »

Au final, nous pouvons analyser le processus de politique publique en mode « *bottom-up* » de départ à Albi et s'aligner sur la thèse des politistes Yves Mény et Jean-Claude Thoenig précédemment cités : c'est en effet, tout d'abord le coordinateur des IC qui a sensibilisé l'élu par l'exemple, qui décide ensuite, de s'emparer de l'idée pour la développer à l'échelle de la commune, au point de tenter d'en faire un modèle économique le plus viable possible.



⁷¹ <http://albi.lesincroyablescomestibles.fr/jardins/>

⁷² <http://www.fermedubec.com/>

C. UN TERRAIN SOCIAL ET GEOGRAPHIQUE FAVORABLE AU DEPLOIEMENT DE L'AGRICULTURE URBAINE

À ceci s'ajoutent deux concordances de situations : l'une économique, l'autre géographique.

L'élu Jean-Michel envisage de développer des projets d'AU dans un objectif prioritairement social : créer de l'emploi pour les chômeurs longue durée, nourrir partiellement les Albigeois *via* l'approvisionnement d'une épicerie solidaire déjà existante, les occuper intelligemment autour d'une activité qui fait sens, éduquer les enfants à la culture de fruits et légumes...

Le constat de précarité d'une frange de la population d'Albi est jugé alarmant pour l'élu. Le revenu moyen des Albigeois est de 960 €, donc très proche du seuil de pauvreté national (954 € d'après l'Insee⁷³) avec un taux de chômage qui croît d'année en année. En face, l'épicerie solidaire soutenue par la commune explose en termes de demandes de produits et de distribution de repas gratuits. Elle leur demande d'agrandir le local où elle stocke les produits.

« Notre épicerie solidaire à qui on fournit gratuitement un local pour leurs stocks explose en termes de demandes de repas gratuits. C'est la preuve que la grande précarité augmente à Albi. C'est notre Resto du Cœur local : ils travaillent en direct avec les producteurs locaux et distribuent des repas et des produits locaux et souvent bio gratuitement. L'augmentation de cette demande m'a fait aussi prendre conscience de l'urgence de fournir une alimentation bio et locale via cette épicerie en développant de l'agriculture urbaine. » Jean-Michel – Elu à l'AU

« Le déclencheur a été aussi la composition de la population de la ville : le revenu moyen ici est très faible : 960 €. Il y a beaucoup de familles monoparentales et de femmes seules. Albi n'est pas une ville riche et on a quasiment le plus bas potentiel fiscal de l'agglomération. L'AU était un moyen d'aider les gens pauvres à se nourrir, même partiellement, déjà en fruits et légumes. C'est énorme. » Jean-Michel – Elu à l'AU

Parallèlement, des terrains dans la zone de Canavières⁷⁴, situés à 3 kilomètres du centre ont été achetés par la Mairie sous l'impulsion de l'élu : ils étaient déclarés en zone inondable et donc invendables. Une formidable opportunité pour l'adjoint au Maire d'y implanter les premiers champs albigeois dédiés à l'agriculture urbaine. Cette zone d'expérimentation a permis à 5 maraîchers de s'y installer, 1 hectare de terrain leur a été alloué, gratuitement d'abord pendant 2 ans, le temps de leur laisser du temps pour la viabilité de leur projet, puis un bail agricole de 80 € par mois est prévu par la suite.

« Nous avons des terrains disponibles en zone d'activité différée qui sont des champs, en fait en zone inondable, que nous avons préemptés. Nous sommes aussi une ville située en milieu agricole de proximité, cela facilite donc la relocalisation de notre agriculture. » Jean-Michel – Elu à l'AU

⁷³ <http://www.inegalites.fr/spip.php?article343>

⁷⁴ <http://www.mairie-albi.fr/l%E2%80%99agriculture-urbaine-%C3%A0-albi>

Une convention est mise en place entre les maraichers et la Mairie via un cahier des charges écrit par l' élu Chaque nouveau agriculteur urbain recruté se doit de le respecter et de le signer. Leur recrutement, nous le verrons, est par ailleurs, soumis à certaines conditions d'éligibilité. L' élu a en effet un modèle économique en tête qui, même s'il n'en est qu'à ses prémices, comporte une vraie vision sur le long terme. Celle d'accéder à l'autonomie alimentaire vivrière.

II. L'IMPLÉMENTATION DES DIFFÉRENTS PROJETS

Des actions multiples depuis 2012 sont mises en place sous l'impulsion des Incroyables Comestibles relayés ensuite par l'adjoint au maire. La synergie s'opère ensuite entre les deux, même si ces actions ont parfois un caractère « atomisé/tout azimut », et une certaine difficulté à se mettre en place, compte tenu de la solitude de l' élu au sein même de sa Mairie. Cependant, depuis mi- 2016, les projets devraient commencer à se structurer autour d'une dynamique co-construite avec l'arrivée de nouveaux acteurs.

A. LES ACTIONS ASSOCIATIVES : UN ENJEU SOCIAL MAJEUR

- Au démarrage : le projet Champollion

Avec les Incroyables Comestibles, les premières actions en AU ont démarré à l'Université d'Albi à Champollion en 2012 où des plates-bandes ont été aménagées avec des fruits et des légumes à la disposition gratuite des passants. Par la suite, l' élu après avoir été séduit par le projet de cette association, le projet des IC s'est étendu grâce à son soutien, autour d'un grand jardin partagé à l'intérieur de l'Université. Cultivé par les étudiants et des bénévoles de l'association, une vente de paniers en direct s'est installée : sur place et à l'épicerie solidaire du centre - ville. Par la suite, une partie du lopin de terre a été cultivée par les agents des espaces verts de la Mairie. Ce grand jardin est donc partagé à la fois par l'association et par la Mairie dans un même objectif : produire un circuit court interne à destination des Albigeois sur une offre d'aromates, de fruits et de légumes bio à bas prix. . Ce premier projet est une belle illustration de principe « *bottom-up* » puisque Jean-Michel, l' élu, a suivi l'exemple d'Henri, le coordinateur des IC en s'emparant du projet de Champollion, pour l'étendre et y apporter la contribution de la main-d'œuvre publique. Les Incroyables Comestibles ont pris place à Albi *via* la création de l'association Albi Ville en Transition car le coordinateur lui-même avait pris connaissance de ce mouvement par sa rencontre avec Pierre Rabhi et un article dans un magazine environnemental. Tout comme l' élu, Henri a aussi une base professionnelle axée sur l'environnement. Leur rencontre mutuelle n'était donc pas le fruit du hasard.

« J'avais déjà une société de produits bio sans gluten, j'étais donc déjà sensibilisé à l'environnement. Plus tard j'ai lu les livres de Pierre Rabhi et ai vu un article dans un magazine sur les IC, j'ai rencontré le coordinateur national. Ce fut le déclic. J'ai décidé de

crée Albi Ville en Transition et d'être le coordinateur du département du Tarn. » (Henri, coordinateur des IC.)

Champollion fut donc le projet originel d'un mouvement d'agriculture urbaine à Albi.

« L'agriculture urbaine à Albi a commencé à Champollion avec les Incroyables Comestibles, une partie du terrain est exploitée par les étudiants et les IC ; l'autre, dans un second temps, par des agents publics de la Mairie. Toute la production part en vente locale dans des paniers à l'Université et à l'épicerie solidaire. C'est du bio local pas cher pour les gens qui n'ont pas beaucoup de moyens. Et la demande explose... » (Jean-Michel, élu AU.)

Plates-bandes aromatiques à l'Université Champollion



Panneau des Incroyables Comestibles

- Extension du domaine de la lutte agricole : les jardins partagés

Situés dans plusieurs quartiers dont certains dits sensibles, le key hole garden⁷⁵ du quartier de la Panouse et le jardin du quartier les Issards sont deux projets initiés par les IC mais qui reçoivent un soutien actif de la Mairie *via* l'autorisation de cultiver et des aides matérielles : matériel de jardinage, broyeur pour réaliser du BRF (Bois Raméal Fragmenté)⁷⁶ afin de nourrir le sol pour qu'il soit plus vivant et donc cultivable. La Mairie établit une convention avec cette association afin que celle-ci puisse occuper l'espace public pour produire des légumes et aromates. Ces jardins partagés regroupent aujourd'hui une surface totale de 2 000 m² sur tout le territoire d'Albi. Ils sont une petite vingtaine au total et sont initiés soit par les IC soit par la Mairie elle-même. Les IC doivent « *signer une convention d'occupation provisoire de l'espace public fournie par la Mairie à chaque fois* », cette convention est à chaque fois « *facilitée grâce à l' élu Jean-Michel* ». Tous ces jardins sont entretenus en mode participatif par les habitants du quartier et les bénévoles de l'association, avec un coordinateur désigné dans chaque quartier. L'objectif du déploiement de ces jardins partagés est triple :

- Occuper les gens autour d'un projet qui fait sens : *via* « *un retour à la terre* »⁷⁷ en cultivant des légumes, des aromates mais aussi des arbres fruitiers.

- Créer du lien social notamment auprès de personnes éloignées de l'emploi ou de jeunes désœuvrés en quête de sens.

- Créer de l'emploi : ce qui a été fait pour le quartier de la Panouse, « *un emploi a été créé pour s'occuper de l'animation du key hole, sorte de jardin partagé dans ce quartier populaire. Cette personne nous a été conseillée par les IC mais c'est la Mairie qui l'a embauchée dans un contrat de convention contractuelle. Elle est chargée de l'entretien des espaces verts mais dédiée à celui du key hole pour l'instant.* » (Jean-Michel, élu.)

« *L'AU, c'est un moyen non seulement d'occuper intelligemment les gens, surtout ceux qui n'ont plus d'activité professionnelle, idem pour les jeunes en perte de sens, mais aussi de créer de la convivialité dans un quartier. On se retrouve pour jardiner ensemble, pour cultiver ses légumes et les déguster ensuite. Les retours des gens sont hyper positifs et ils sont très heureux d'avoir un jardin potager à partager avec leurs voisins de quartier.* » (Jean-Michel, élu.)

« *Aujourd'hui, nous avons 2000 m² de terrains investis par les IC et la Mairie entre le key hole, les jardins de l'université Champollion, et quelques autres terrains répartis sur la commune dans des quartiers sensibles. On s'organise quartier par quartier, progressivement, on avance par petits pas, car on doit demander l'autorisation à la Mairie d'investir des terrains. Nous sommes totalement soutenus par l' élu en charge de l'AU. La Mairie d'Albi conventionne avec nous et nous devons respecter un cahier des charges.* » (Henri, IC.)

⁷⁵ <http://blogs.paris.fr/casepasseaujardin/2014/11/18/le-keyhole-une-technique-potagere-innovante/>

⁷⁶ <http://www.monjardinenpermaculture.fr/pages/le-brf>

⁷⁷ « *Retour à la terre* » : expression très utilisée par les interviewés d'Albi

Le key hole en bas des immeubles dans le quartier de la Panouse



B. LES ACTIONS EDUCATIVES : UN ENJEU SUPPLETIF DE SENSIBILISATION

Au-delà des actions sociales de ces projets autour de la création de lien et de la convivialité, les deux acteurs principaux ont mis en place des ateliers éducatifs autour des jardins s'adressant à tout public, petits et grands avec une forte sensibilisation à la permaculture.

- Pour les enfants : des ateliers de sensibilisation au jardinage

Henri, le coordinateur des IC a eu l'idée de collaborer avec 3 écoles primaires d'Albi pour mettre en place des ateliers de sensibilisation aux légumes et aux fruits. Des sorties scolaires sont organisées et Henri, le coordinateur, ou un bénévole des IC animent ces ateliers. Le tout est bien évidemment soutenu par la Mairie qui a donné son accord et a aussi fourni du matériel adéquat pour ces animations. L'idée est de fournir les rudiments du jardinage aux enfants mais aussi « *d'apprendre les légumes et de savoir reconnaître un poireau d'un poivron, et un artichaut d'une courgette ! Pas évident pour ces enfants de plus en plus déconnectés de la terre !* », selon les dires d'Henri.

- Pour les adultes : des ateliers de sensibilisation au jardinage et au maraîchage autour de la permaculture

Henri, le coordinateur des IC, est parallèlement co-président de l'Université Populaire de Permaculture. Il organise à ce titre des sessions de « *sensibilisation à la permaculture un peu partout en France. Ce ne sont pas des formations agréées* », précise-t-il. Les habitants des différents quartiers sont conviés à ces sessions, soutenus matériellement par la Mairie (fourniture de bêches, râteaux, tuteurs).

Un coordinateur de quartier est désigné par la Mairie *via* les associations de quartier afin de veiller à l'entretien régulier de ces jardins partagés.

« L'important est qu'il y ait une maison de quartier et donc une implication des citoyens locaux sur place. On place un coordinateur par quartier où il y a un jardin partagé pour l'entretenir, c'est important, sinon les légumes ne poussent pas ! Les habitants sont motivés mais il faut un animateur pour suivre de près la pousse des cultures. » Jean-Michel

Synthèse :

On observe dans ces premières actions d'agriculture urbaine à Albi autour des jardins partagés et ce, quelles que soient leurs tailles, que l'idée de base émane bien d'une association de citoyens (les Incroyables Comestibles) ; par la suite un partenariat avec une entité publique (la Mairie d'Albi) se met en place sur l'extension physique des projets, le soutien matériel et l'aide à la sensibilisation au jardinage auprès des citoyens. Le principe « *bottum-up* » puis celui de « *circularité* » des premiers projets en AU sont donc bien palpables entre les différentes parties prenantes citoyennes et politiques à Albi.

C. LES ACTIONS SOCIO-ECONOMIQUES : LE MODELE ALBIGEOIS EN QUESTION

De ces différents « petits » projets hybrides, est née une vraie vision de politique publique chez l'adjoint au Maire. Son objectif est de monter un modèle économique vivable et viable pour les habitants d'Albi. Il vise l'autonomie alimentaire sur une agriculture urbaine vivrière⁷⁹ pour les années 2020-2025. Un pari « *qui paraît fou !* » nous confirme t'il ...

Selon lui, l'autonomie alimentaire signifie « *tendre vers une autonomie vivrière de la ville sur les légumes, les fruits, quelques céréales, les légumes secs (lentilles) et la viande de petit élevage (poulets, lapins voire porcs) sur un rayon de 60 kilomètres autour d'Albi* ».

Autour de cet objectif prioritaire, les objectifs secondaires sont pluriels :

- Le pan socio-économique : créer des emplois locaux et notamment auprès d'un public cible éloigné de l'emploi (agriculteurs urbains et périurbains, épiciers, boulangers-paysans, formateurs, éducateurs, coordinateurs de projet...)

- Le pan santé publique : fournir une alimentation saine, biologique (pas forcément avec le label AB), sans pesticides et à un prix raisonnable. Pour cela, avoir recours à la permaculture qui a des rendements, nous l'avons vu plus haut, 7 à 10 fois supérieurs à l'agriculture industrielle sur des petites surfaces. Pour Jean-Michel, « *il s'agit non seulement de permettre aux maraîchers de vivre de leur production mais aussi de continuer à alimenter en local l'épicerie solidaire où la demande est explosive* ».

- Le pan sécurité alimentaire : augmenter la sécurité alimentaire d'Albi qui « *actuellement n'est que de 3 jours* », selon l' élu.

« *La permaculture est un moyen de nourrir le sol donc de le rendre vivant et beaucoup plus productif qu'avec des intrants chimiques. C'est un mode agricole qui est sobre en énergie fossile mais riche en main-d'œuvre. Ça permet donc de créer de l'emploi.* »
(Jean-Michel, élu AU.)

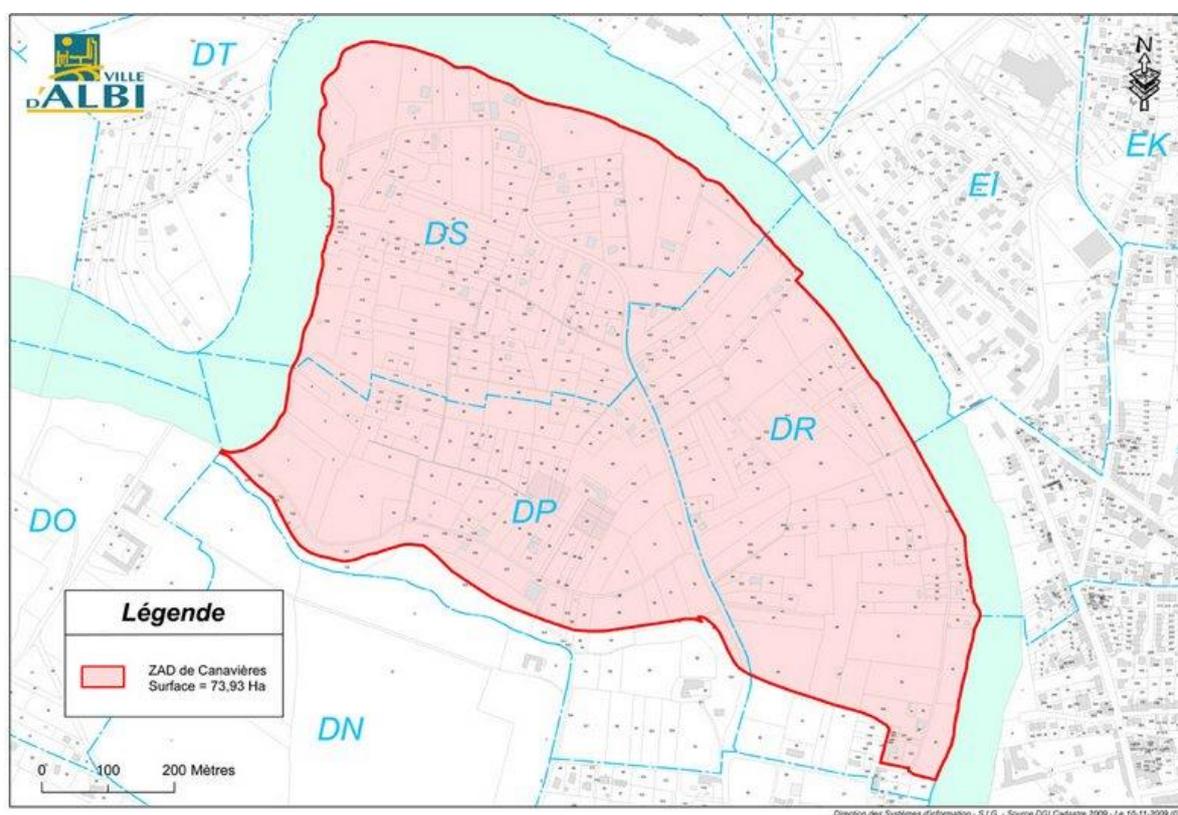
« *Il y a beaucoup de familles monoparentales et beaucoup de revenus faibles à Albi. Nous ne sommes pas une ville riche, on est quasiment le plus bas potentiel fiscal de l'agglomération. Développer un modèle économique autour de l'AU, c'est un moyen d'aider les gens pauvres à se nourrir, même partiellement et à leur donner un emploi ; en plus de celui de sécuriser les approvisionnements alimentaires de la ville sur une durée plus longue que 3 jours.* » (Jean-Michel, élu AU.)

Les moyens mis en place actuellement par l' élu, en collaboration avec les IC, en sont aux prémices, mais les projets sont nombreux dans sa tête. Deux nouveaux partenaires sont prévus d'être intégrés au projet : le lycée d'horticulture d'Albi et la chambre d'agriculture du Tarn.

- Les projets déjà mis en place

- **Préemption et achat de terrains agricoles sur la ville d'Albi** : la Mairie a acheté 8 hectares de terrains en zone inondable dans une ZAD⁸⁰ appelée Canavières, située à 3 km du centre afin d'y installer des maraîchers. Cette zone s'étend au total sur 73 hectares, l' élu espère pouvoir en préempter plusieurs hectares par la suite. Elle est déjà investie par 6 personnes dont 2 qui sont des anciens maraîchers de métier. 1 hectare est fourni gratuitement à chaque agriculteur urbain pendant 2 ans puis sous un mandat de bail agricole ensuite avec un prix de location fixé à moins de 100 € par mois. Un des tout premiers maraîchers à avoir intégré ces terrains municipaux est aujourd'hui présent sur le marché biologique du mardi soir, place Fernand-Pelloutier. Il vend ainsi ses produits à une clientèle de proximité et réussit à en vivre. Affaire à suivre pour les 5 autres ...

Carte de délimitation de la zone Canavières © Ville d'Albi



⁷⁹ Se dit des cultures dont les produits sont destinés à l'alimentation humaine.
http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/vivrier_vivri%C3%A8re/82331#j7Y7KJ0Jp1sei9XA.99

⁸⁰ ZAD: zone d'aménagement différencié.

Parcelles cultivées en mode permaculturel (buttes)



Cultures en paillage



- **Recrutement des agriculteurs urbains sous conditions de profil** : la Mairie veut prioriser les chômeurs longue durée et ceux touchant le RSA - par exemple mais avec un minimum d'expérience de la terre. Sur les trois que nous avons interviewés simultanément, certains n'ont que des rudiments très faibles de la culture de la terre. Ils ne sont pas encore réellement accompagnés par une formation professionnelle. Seule Henri fait son possible pour leur apprendre les fondamentaux de la permaculture. Au vu de notre visite sur les terrains, cela ne suffit apparemment pas ... Nous ne sommes loin du Jardin d'Eden ...

« Chaque candidat nous fait une demande d'attribution d'une parcelle en présentant leur candidature et leur projet. Ces terres appartiennent à la commune et on les loue avec des modalités sociales : les 2 premières années, les maraîchers ne paieront rien. Au bout de 2 ans, si leur projet est viable et qu'ils réussissent à vivre de leur production en vendant des paniers au niveau local, ils restent et on fait un bail agricole, pour 80 euros par an et hectare par exemple. » Jean-Michel

- **Création d'un cahier des charges « bio »** : Jean-Michel a écrit un cahier des charges « biologique » que chaque nouveau maraîcher recruté se doit de respecter. Ce CDC⁸¹ impose, entre autres, de cultiver l'hectare alloué sous un mode permaculturel, sans intrant chimique et sur un mode de vente directe de paniers : soit sur le marché d'Albi ou à l'épicerie solidaire.

- **Sensibilisation et formation à la permaculture** : en accord avec la Mairie, le coordinateur des IC, Henri, suit et sensibilise les nouvelles recrues à la permaculture. Il précise cependant qu'il n'a pas le diplôme adéquat pour donner des formations reconnues⁸² mais que cela « ne l'empêche pas de donner de la formation informelle aux maraîchers urbains ».

- Les projets futurs déjà amorcés - ou pas

- **Intégrer l'agriculture urbaine au PLU⁸³ de la commune** : avec un service dédié, le recrutement d'un nouveau chargé de projet qui secondera l'adjoint au Maire et l'intégration de l'AU au Plan Local d'Urbanisme. Pour l'élu, cela permettra de « légitimer les projets et de les faire avancer plus vite politiquement parlant . De plus, cela facilitera la préemption des futurs terrains agricoles. »

». Un budget spécifique est aussi pour aider Jean-Michel dans ses tâches quotidiennes. L'élu, en effet, travaille « seul » aujourd'hui et nous annonce avec un enthousiasme, non dissimulé « qu'un vote de budget alloué à l'AU est prévu en 2017 ». Nous l'épérons sincèrement pour lui.

⁸¹ CDC : cahier des charges.

⁸² Parmi les formations reconnues en permaculture, il y a celle de la ferme du Bec-Hellouin en l'occurrence, avec agrément du ministère de l'Agriculture.

⁸³ PLU : Plan Local d'Urbanisme.

- À ce titre, il est prévu d'étendre les surfaces agricoles urbaines par une requalification des terres dans le prochain PLU de trois façons :

- **En intensifiant le chantier d'insertion au lycée d'horticulture sur le même modèle que les Jardins de Cocagne⁸⁴** : projet dont l'idée a été émise par Eric, le directeur de ce lycée à Albi qui veut mettre à disposition plus de terrains à cultiver pour les futurs maraîchers recrutés.

« Sur le lycée agricole, j'ai déjà mis en place un chantier d'insertion autour de la production légumière en agriculture biologique et attraction animale qui emploie 6 salariés. Ils produisent des légumes bio et on commercialise directement du producteur à l'acheteur sur deux structures : à l'épicerie solidaire Ô Saveurs paysannes et à la coopérative agricole bio d'Albi. L'idée serait de développer ces métiers, nous nous sommes mis d'accord avec l' élu Jean-Michel sur ce point. J'ai décidé de mettre à disposition des terrains supplémentaires pour les futurs maraîchers urbains pour qu'ils puissent se faire la main et travailler la terre en mode permaculturel. Ce sera de la formation pratique. Après, soit on les embauche sur place, sur le même modèle que les Jardins de Cocagne, soit il y a de nouveaux terrains préemptés par la Mairie et ils s'installent sur un bail agricole. » (Éric, directeur du lycée d'horticulture.)

- **En convertissant des cultures et des élevages déjà existants sur les terres du lycée horticole en cultures « bio »**

Sur les terres du lycée horticole d'Albi, 120 hectares sont dédiés à un élevage bovin et de poulets, entourés de pommiers. Le projet émis par son directeur, Éric, serait de tout convertir en élevage et en culture bio afin de fournir lait, viande et pommes de qualité en circuit court.

« Nous avons une grande exploitation de 120 hectares où l'on produit du lait avec un système traditionnel, ce qui ne nous plaît pas beaucoup. L'idée serait de transformer cette exploitation en bio et de monter parallèlement un élevage de volailles bio dans un système agroforestier avec des pommiers bio. »

- **En achetant des terrains supplémentaires sur la Zone de Canavières qui comporte 72 hectares**

Des négociations sont entamées avec les différents propriétaires pour leur acheter leurs terrains *« car aujourd'hui seulement 8 hectares sont dévoués à l'AU sur un total de 72 hectares. Il y a encore une marge importante de surfaces à préempter, et l'endroit est idéal. »*

- **Formations des agriculteurs urbains** : un partenariat avec la Chambre d'agriculture et le lycée d'horticulture d'Albi doit être mis en place pour monter des formations agréées à destination des futurs maraîchers. Formations qui devront être à la fois techniques sur les modes de maraîchage mais aussi techniques et managériales : comment tenir une

⁸⁴ <http://www.tarn.educagri.fr/legtpa/>

comptabilité, comment monter un projet agricole viable. Projet qui tient particulièrement à cœur au directeur du lycée d'horticulture (Eric) et à un enseignant/conseiller externe à la Chambre d'agriculture (Loïc).

Ce dernier, parallèlement, professeur d'économie à l'Université de Champollion est en train de monter des formations idoines dans ce sens. « *On travaille sur le montage de formations pour les futurs agriculteurs urbains avec les conseillers agricoles.* » Il forme aussi ces mêmes conseillers agricoles — chefs de service — aux thématiques du réchauffement climatique, du pic pétrolier et aux modes agricoles résilients afin qu'ils « *comprennent la nécessité de sortir du modèle agro-industriel néfaste pour les sols, le climat et les humains* ». Loïc, consultant agricole

« *Je sensibilise les chefs de service qui sont des conseillers agricoles au pic pétrolier et au réchauffement climatique pour qu'ils comprennent l'urgence de mettre en place des modes agricoles résilients, sobres en énergies fossiles : comme la permaculture, l'agroforesterie, l'agroécologie, les circuits courts. L'idée est de les éveiller à une meilleure compréhension de leur macro-environnement afin qu'ils puissent prendre de bonnes mesures, plus soutenables et durables pour notre département. Les formations durent une journée et j'anime 4 sessions par an. L'idée étant qu'ils puissent répercuter cela en formation après auprès de nos futurs maraîchers urbains. Bien évidemment.* » Loïc, consultant agricole

- Développer une ceinture verte périurbaine pour les céréales et les légumes secs : des pourparlers avec les agriculteurs sur un rayon de 60 km sont prévus d'être engagés pour les intégrer au nouveau modèle économique d'Albi.

L'élu, le coordinateur des IC mais aussi le directeur du lycée d'horticulture entament des négociations « *avec les agriculteurs du coin pour les convaincre à 2 choses : se mettre à l'agriculture biologique et les aider à réorienter leur production à la vente locale et non au marché spéculatif auprès des grandes coopératives agricoles* ».

Dasn l'idéal, il faudrait convaincre 80 producteurs dans la périphérie d'Albi à vendre en circuit court directement aux Albigeois. Selon Jean-Michel et Éric, « *des négociations commencent à être entamées avec ces agriculteurs locaux pour développer les circuits courts et leur permettre d'écouler leur production directement aux consommateurs sur les marchés, l'épicerie solidaire ou la coopérative agricole bio. Avantages : c'est moins cher car il n'y a pas d'intermédiaire et c'est du bio. Même principe qu'une AMAP* ». (Jean-Michel, élu AU.)

Un triple avantage économique pour Eric, le directeur du lycée d'horticulture :

« *Soutenir les agriculteurs des environs et maintenir leurs terres agricoles, développer l'agriculture biologique, développer l'économie circulaire de proximité en faisant connaître cette agriculture de proximité à la population albigeoise. Cela les inciterait à acheter en circuit court plutôt qu'au supermarché.* »

- Entamer un partenariat avec les supermarchés locaux pour les inciter à acheter de la production locale : projet émis par l'adjoint à l'AU, « *plutôt que d'acheter sur des centrales d'achat, je souhaiterai aussi faire participer les supermarchés au modèle d'achat local. Sur la production de blé mais aussi sur des lentilles cultivées dans un rayon de 60 km autour d'Albi* »

avec des paniers locaux vendus dans leurs supermarchés en négociant des marges raisonnables».

- **Créer un emploi de boulanger-paysan pour s'approvisionner en pain bio** : pour parler avec un meunier-agriculteur de céréales bio en périphérie d'Albi pour créer un nouveau métier de « *boulangier paysan qui nous fournirait en pain* ». Ce projet est initié par l'adjoint au Maire, « *Je suis particulièrement attaché à cette idée. Faire son pain soi-même en local, c'est primordial car c'est une alimentation de base que tout le monde consomme tous les jours* ». Une idée d'ailleurs reprise par Carolyn Steel dans son livre *Ville Affamée*, qui le propose « *comme nouveau modèle économique à mettre en place dans toutes les villes, à l'instar de ce qui se faisait au Moyen-Âge et sous l'Ancien Régime. Le pain, c'est l'opium du peuple et en cas de crise alimentaire, il faut avoir les céréales à proximité pour pouvoir fabriquer du pain et nourrir la ville.* »⁸⁵

- **Développer la recherche fondamentale sur les modes de maraîchages résilients** : un projet mis en place par la Chambre d'agriculture et le chercheur consultant agricole Loïc.

« *En 2017, des fonds seront mis en place pour nous aider avec une doctorante sur un travail de recherche sur les modèles économiques résilients de maraîchages en France. Je l'aide bénévolement quant à moi car le sujet me passionne et m'aide à alimenter mes cours d'économie à Champollion et les formations que je donne à la Chambre d'agriculture d'Albi. C'est un travail de recherche fondamentale sur les questions de mutation du monde agricole. Il nous faut des billes intellectuelles pour sensibiliser la Chambre agriculture et ses chefs de service à adopter des modes agricoles plus respectueux de l'environnement.* » Loïc – consultant agricole

Une réflexion qui, pour ce consultant/enseignant, va dans la mouvance « *collapsologue* » de Pablo Servigne⁸⁶.

« *Je suis moi-même convaincue par la thèse de l'effondrement, dans la lignée de Pablo Servigne. Je pense qu'il va y avoir un effondrement de nos modèles économiques basés sur les énergies fossiles et suis persuadé que l'AU est un des moyens d'anticiper le choc de l'effondrement. Il faut être résilient.* » Loïc – consultant agricole

⁸⁵ Steel Carolyn, *Ville affamée, comment la nourriture façonne nos vies*, Paris, Rue de l'Echiquier, 2015, p 378

⁸⁶ Servigne Pablo, *Comment tout peut s'effondrer*, Collection Anthropocène, Seuil, Paris, 2014.

D. RESENTI ET VECU DES AGRICULTEURS URBAINS

Pour les 3 agriculteurs urbains interviewés en juillet, les projets mis en place par la Mairie sont accueillis avec un enthousiasme non dissimulé. De plus, ils ont tous compris et validé le modèle économique prévu.

C'est non seulement un moyen de subsistance pour eux, qui sont en difficulté depuis longtemps, mais c'est aussi la possibilité de faire un métier qui fait sens et qui endosse des valeurs de convivialité et de solidarité auxquelles ils sont « *très sensibles* ».

« Quand on est au chômage, on est seul, on se sent inutile, le fait d'être soutenu par plein de monde ici, la Mairie et les Incroyables Comestibles avec Henri, cela nous redonne du baume au cœur. C'est formidable, on nous donne une nouvelle chance et, ça, c'est inestimable. »

« Moi, je cherche avant tout à faire vivre ma famille et à nourrir ma femme et mon enfant, j'ai déjà pratiqué la permaculture en Turquie et je trouve que c'est une technique très efficace en termes de productivité. C'est aussi un moyen de renourrir le sol pour qu'il soit plus fertile, en paillant les cultures. Nos sols sont morts en France à cause des pesticides, il faut donc arrêter de traiter la plante mais plutôt nourrir les sols. Peu d'agriculteurs l'ont compris, ça... »

L'adjoint au Maire est particulièrement apprécié par ses nouveaux maraîchers, sa personnalité empathique et son sens de l'écoute sont souvent évoqués. Les 3 maraîchers sont unanimes sur le sujet. *« On sait qu'on peut compter sur Jean-Michel, c'est un élu très proche de nous, il nous parle et nous écoute, nous ne nous sentons pas du tout mis à l'écart de par notre statut de pauvre touchant le RSA. »*

Ces nouveaux maraîchers urbains ont décidé de monter une association sur la zone de Canavières afin de mutualiser leurs productions et leurs ventes. Ils projettent, par exemple, d'acheter une barque *« pour faire un marché flottant compte tenu que nos champs se trouvent en lisière du Tarn. Ça nous permettrait d'aller jusqu'en bas de la cathédrale et de créer un lieu de vente spécifique. C'est central, donc facilement accessible. » Tamer*

Ces maraîchers ont parfaitement compris le modèle économique proposé par l'élu car ce dernier fait preuve d'une grande communication à leur égard, ils ont signé parallèlement un cahier des charges *ad hoc* détaillant précisément le projet. Des attentes de formation sont cependant fortement exprimées : notamment sur les techniques agricoles maraîchères, la conduite de projet et la comptabilité (achat de matériel, comptabilité, conduite de projet...)

« Moi, je ne suis pas maraîcher de métier, je me sens démunis. J'aurais vraiment besoin d'être bien accompagné et formé de façon suivie à la permaculture et les méthodes de culture biologique. Le projet de la Mairie est formidable mais faire pousser des légumes, c'est un vrai métier, et travailler la terre, c'est dur quand on n'a pas la formation ! »

III. CONCLUSION ET VALIDATION DES HYPOTHÈSES POUR ALBI

Au-delà de la grande motivation de l'élu en charge de l'AU mais aussi des autres protagonistes très investis dans le projet, nous avons pu constater, lors des différents interviews et visites de terrain, que des faiblesses importantes apparaissent dans le modèle économique albigeois...

A. LES FRAGILITES DU MODELE ECONOMIQUE ALBIGEOIS

L'élu et ses collaborateurs sont tout à fait conscients des faiblesses du système. Pour la plupart, elles sont souvent liées à la précocité de certains comportements, au manque de soutien de la « direction » de la Mairie et à un défaut cruel de coordination entre les différents acteurs (lycée d'horticulture, Chambre d'agriculture, enseignant chercheur ...)

- Projets en phase de démarrage

« Nous sommes en phase de démarrage, 2 ans, c'est tout récent en fait dans un programme qui se veut d'une grande envergure. Pour l'instant je suis tout seul à la Mairie pour porter le projet. Il faut s'y faire mais un service dédié devrait se créer en 2017. J'en ai fait la demande, j'attends. » Jean-Michel, élu

Même sentiment de la part du directeur du Lycée d'horticulture, qui nous en dit un peu plus...

« Mon sentiment est qu'aujourd'hui les politiques sont en train de réaliser qu'il faut se lancer dans des programmes d'AU, mais ce n'est qu'un début, et pas seulement chez nous, à Albi. C'est une nouveauté que l'AU s'inscrive dans les politiques publiques, et j'oserai dire que ceux qui le font, sont les élus les plus éclairés car ils ont pris conscience de la "résilience" des territoires et de travailler sur une meilleure autonomie alimentaire des territoires. Jean-Michel fait partie de ceux-là, mais nous prenons le train en marche, d'autres collectivités sont à la traîne. Il y a cependant de très beaux exemples comme la Ville de Rennes qui a mis l'AU dans son PLU, Lanvallay, Liège en Belgique et Bordeaux qui commencent aussi à se lancer. Ce sont des exemples à suivre. » Éric, directeur du lycée d'horticulture.)

- Un élu seul dans sa Mairie

Même si ce n'est pas exprimé comme une plainte par l'élu, ses partenaires reconnaissent *« qu'il se donne corps et âme dans son projet, fait montre d'une vision sur le long terme mais est pour l'instant tout seul et galère plutôt pour obtenir des aides matérielles et humaines de la Mairie ».*

« Jean-Michel se bat bec et ongles pour ses idéaux, mais ses supérieurs hiérarchiques n'ont pas compris l'intérêt de son modèle économique. C'est un visionnaire, et ça traîne énormément pour lui donner plus de budget et du personnel en plus. Il galère tout seul pour l'instant mais ne se plaint jamais car il est mû par sa passion dévorante. Et franchement, on lui tire tous notre chapeau ! » Coordinateur des I.C

« L'élú en charge de l'AU rame tout seul car il n'a ni personnel ni budget pour développer ses projets, il négocie toujours avec la Maire, c'est compliqué car elle estime qu'il y a d'autres priorités plus "électorales" alors que lui mise tout sur son projet d'AU. » Éric, directeur du lycée d'horticulture.)

- Un manque cruel de formations des maraîchers à ce jour...

Bien que ce soit le chantier auquel voudrait prioritairement s'attaquer le directeur du lycée d'horticulture et l'enseignant chercheur, force était de constater qu'en juillet 2016, la majeure partie des maraîchers recrutés et ayant obtenu leur hectare de terrain, ne savaient pas travailler la terre. Nous en avons fait le cruel constat en visitant leurs champs. Manquement, à leur décharge, souligné par le directeur du Lycée d'Horticulture.

« Aujourd'hui, les maraîchers recrutés ne savent pas tous travailler la terre, ils ne savent pas non plus monter un projet, bref être agriculteur ça s'apprend. Ils ont absolument besoin d'être encadrés, formés et suivis dans leur travail pour que cela porte ses fruits. Travailler la terre, c'est très dur et il faut une solide formation et du caractère pour que votre business soit productif. Pour l'instant, nada de ce côté-là ! » Éric, directeur du lycée d'horticulture.)

Un manque qui est en passe d'être réglé prochainement, selon l'adjoint et le coordinateur des IC... mais contredit par d'autres ...

« Nous sommes cependant en bonne négociation avec la Chambre d'agriculture pour monter des formations, je m'y attelle ardemment avec Jean-Michel. Les compétences professionnelles sont là, nous avons des formateurs, il faut seulement débloquer un accord et des fonds avec les OPCA. »⁸⁷ Éric, directeur du lycée d'horticulture.

- Une superficie agricole encore trop restreinte pour nourrir Albi

8 hectares seulement, en juillet, étaient dédiés à l'agriculture urbaine en « *grands champs* » avec 6 agriculteurs recrutés dont 2 réellement actifs. Ces deux derniers sont des anciens maraîchers et savent donc travailler la terre ; alors même que les 4 autres ne le sont pas et ont donc besoin de temps et formation, ainsi que de matériel.

« Vous comprendrez que 8 hectares, ce n'est pas suffisant pour que le projet soit viable, mais je travaille d'arrache-pied pour étendre la superficie et négocier avec les différents propriétaires de la zone de Canavières pour préempter leur terrain. »

« La grande partie des projets ne sont qu'en cours de négociation, notamment celle de convaincre les agriculteurs de la ceinture verte d'Albi d'intégrer notre projet et de réorienter leur production en bio et en local. Mais je ne désespère pas. » Jean-Michel, l'élú

- Une absence de gouvernance et de coordination du projet entre les différents acteurs publics/privés.

Nous avons pu faire le constat mais il nous a été confirmé lors de certaines interviews

« il manque une réelle coordination et communication venant de la Mairie et des IC qui devraient réunir tous les acteurs du projet. Nous, formateurs, nous avons monté un

⁸⁷ OPCA : organismes paritaires collecteurs agréés.

programme de formation mais aussi un dossier expliquant les financements possibles pour rendre le modèle économique viable. Nous ne sommes toujours pas reçus par la Mairie, ni par les IC. Nous avons des compétences techniques, de gestion mais aussi des conseils à leur donner, par exemple une compétence à la Chambre d'Agriculture pour remplir des dossiers d'aides à l'installation à destination des futurs maraîchers. Nous aimerions présenter toutes ces idées, et avancer ensemble. Pour l'instant, rien. On a l'impression que l'adjoint et le coordinateur des IC avancent seuls dans leur coin, sans vouloir ou pouvoir réunir toutes les parties prenantes de ce projet. Qui nous tient énormément à cœur aussi ! C'est dommage ! La gestion de projet, c'est pourtant ça. Ensemble et étapes par étapes avec tout le monde. » Loïc, consultant agricole

B. UN MODELE ECONOMIQUE INACHEVE MAIS POURTANT BIEN « VERROUILLE » SELON L'ADJOINT AU MAIRE

Bien que le modèle économique en soit à ces prémices, les projets foisonnent et le « *business plan est écrit* », à tout le moins dans la tête de l'élu d'Albi. Nous notons cependant, un manque cruel de communication et de coordination entre deux blocs : celui d'un côté - de l'élu et du coordinateur des IC et de l'autre - celui des formateurs, des consultants/enseignants, de la Chambre d'agriculture et du Lycée Horticole. À ce jour, « *la coordination est prévue* » mais apparemment difficile à mettre en place pour des raisons qui restent « *encore inconnues* » ... Une faille importante au système, que ces derniers cherchent à régler rapidement compte tenu d'une même motivation à faire avancer les choses dans le bon sens. Le constat est que des compétences existent dans les deux camps mais elles n'arrivent pas encore à se coordonner pour faire vraiment décoller l'agriculture urbaine à Albi.

Quant à la confrontation aux hypothèses invoquées en début d'enquête, il apparaît clairement, que dans le cas d'Albi, les hypothèses 2, 3 et 4 sont les plus vérifiables et adaptées aux objectifs recherchés.

L'hypothèse 2 est la plus effective à ce jour, à savoir que l'agriculture urbaine a réussi à être un moyen de créer du lien social entre les gens dans différents les quartiers.

Quant à l'hypothèse 3, elle n'est validée que partiellement mais en bonne voie, le modèle économique mis en place a en effet pour objectif de maintenir l'emploi agricole périurbain et d'en créer de nouveaux en zone urbaine. Il a déjà commencé à le faire au moment de l'enquête puisque 4 emplois de maraîcher ont été créés. C'est peu, d'autant que 6 mois après nos interviews, en février, l'emploi maraîcher n'avait toujours pas décollé, fautes de formations, de subventions et de nouveaux terrains à préempter.

Enfin, mais à plus longue échéance, l'hypothèse 4 est perçue comme un objectif prioritaire à viser mais non abouti à ce jour : celui de nourrir les citoyens albigeois et de permettre à Albi d'augmenter son autonomie alimentaire sur le plan vivrier. Cependant, le modèle apparaît aujourd'hui, comme trop fragile pour réussir à viser cet objectif en 2020 pourtant très communiquée dans les médias. « *Ils n'y arriveront jamais, pas en 2020, c'est*

de l'utopie totale ! », nous précisait un des partenaires du projet. Il est cependant intéressant de préciser que l'élu est un des rares élus interviewé à avoir évoqué une future crise alimentaire, sans pour autant en expliquer les raisons profondes. Le pic pétrolier n'a pas été évoqué dans sa bouche.

« Je pense que nous allons vers une future crise alimentaire et qu'il faut donc relocaliser l'agriculture pour réduire les flux et les transports. Elle est source d'indépendance et de création d'emplois »

L'hypothèse 5 n'est pas encore validée, et apparaît là encore plus comme un objectif que comme un fait avéré. L'AU permettra aux Albigeois de se réappropriier leur nourriture et d'en reprendre le contrôle quand « *l'autonomie vivrière* »⁸⁸ sera atteinte. Ce qui est loin encore d'être le cas.

Enfin l'hypothèse 1, comme quoi ce mouvement à Albi serait « *une mode de bobos* » est absolument infondée : les projets d'AU sont essentiellement à visée sociale dans un contexte d'Economie Sociale et Solidaire - une agglomération où le pouvoir d'achat moyen rappelons-le est plutôt faible.

Sur la validation de la thèse de Mény et Thoenig, elle est partiellement corroborée par l'exemple d'Albi. Parfaitement sur le principe *bottom – up*, partiellement sur le principe de circularité.

En effet, on note que l'idée des premiers projets d'AU mis en place par une association de citoyens, les IC, a non seulement été soutenue au départ par une politique publique, mais a été totalement enrichie par un élu au point d'en créer un modèle économique pour sa ville. Reste la question de la viabilité de ce modèle, puisqu'il en est à ses tout débuts et rencontre quelques difficultés d'implémentation. Néanmoins, le modèle *bottom-up* s'est donc bien ici mué en principe de circularité, puisque l'élu s'est d'abord inspiré d'un modèle citoyen pour l'enrichir et se l'approprier pour développer un modèle économique. Ce même modèle, par la suite, a subi des apports d'idées et d'actions de façon « circulaire » par certains citoyens - enfin surtout par le coordinateur des IC, Henri, un acteur incontournable.

Dans ce cas précis, au moment de l'enquête, le principe de circularité ne s'applique en effet qu'entre l'élu et Henri, des Incroyables Comestibles. La synergie d'actions et d'idées n'est que partielle car duale. Les nouveaux « entrants » comme le directeur du lycée d'horticulture, la Chambre d'agriculture, le consultant-chercheur-enseignant Loïc, les maraîchers urbains et les futurs entrants (agriculteurs périurbains, paysan-meunier boulanger, responsables de supermarchés environnants...) ne sont pas encore vraiment intégrés dans le nouveau modèle économique. Encore balbutiant – admettons-le.

La thèse des politistes Mény et Thoenig⁸⁹ est donc partiellement applicable au modèle d'agriculture urbaine d'Albi. Reste à intégrer et surtout à coordonner toutes les parties prenantes motivées pour participer à ce projet d'envergure. Ce qui n'est pas encore chose faite ...

⁸⁸ Autonomie vivrière : autonomie sur les légumes, les fruits, certaines céréales et légumineuses et en viande de petits élevages (poulets, lapins...).

⁸⁹ Mény Yves, Thoenig Jean-Claude, *Politiques Publiques*, PUF, Paris, 1989, page 248.

Synthèse :

Albi, malgré toute la bonne volonté de l'adjoint à l'AU est un modèle top-down qui a du mal à décoller compte tenu de l'absence de soutien de la Mairie et d'un manque cruel de coordination de projet. La Mairie ne donne pas un budget suffisant au projet, l' élu en charge est plutôt isolé et financièrement démuné, parallèlement les projets ne sont pas coordonnés par un comité de pilotage construit intégrant tous les acteurs du projet. Enfin et pas des moindres, les maraîchers urbains ne sont pas formés et ne savent donc pas... vraiment travailler la terre – sauf à de rares exceptions. Il y a aujourd'hui, une énorme dichotomie entre le discours et la réalité, un « gap » qui commence à être pointé du doigt par la presse spécialisée. À ce jour, l'agriculture urbaine, à Albi, ne constitue pas un enjeu essentiel de politique publique pour la Mairie, mais pour un seul élu. A son grand dam. La force du système demeure cependant dans ses mains, élu chevronné qui se battra jusqu'au bout pour faire émerger son modèle. Souhaitons-lui bonne chance.

Chapitre 4 : Cas pratique du département du Val-de-Marne



I. GENÈSE DU PROJET

La configuration de l'origine et de la mise en place des projets d'AU est quelque peu différente dans le Val-de-Marne qu'à Albi. Il est à noter que l'agriculture urbaine, ou plus exactement péri-urbaine ici - est un domaine important pour le Conseil Départemental - qui fait même partie de son ADN. Nous parlerons ici d'**agriculture péri-urbaine (APU)** étant donné la très forte densité urbaine du département. Ce terme sera d'ailleurs maintes fois repris dans le discours de nos interviewés. L'APU⁹⁰ promue depuis les années 70 par l'ancien Président du Conseil Départemental, est aujourd'hui inscrite au Plan Vert du Département comme objectif n° 3. Cet objectif se définit comme « **Promouvoir le maintien d'une agriculture péri-urbaine, élément essentiel du paysage de l'agglomération** ». ⁹¹

En termes de politiques publiques, c'est à l'origine la puissance publique (le département) qui va impulser des actions en faveur de l'APU dans un contexte social qui s'inscrit aujourd'hui dans la définition d'une ESS (économie sociale et solidaire). Ces actions ont été suivies, puis enrichies à leur tour par la société civile locale : associations et sociétés coopératives. La réussite du modèle économique de Val de Marne s'inscrit dans une synergie harmonieuse entre le politique et les citoyens – rondement coordonné par le Département. A l'aune de l'ouvrage des politistes Mény et Thoenig⁹², nous sommes donc ici dans un contexte de politique publique, à l'origine « top-down » (et non bottom-up comme à Albi) — à savoir « *qui émane du politique vers le citoyen en mode descendant* » qui se mue ensuite sur une « circularité » d'actions avec l'intervention et la collaboration des citoyens auprès du département. Le modèle valdemarnais est donc une très belle illustration de leur thèse : le mouvement top-down se transforme en « principe de circularité » pour aboutir à une collaboration efficace entre les élus et les habitants. Force est de constater que ce politique, - à savoir le département – aura su coordonner de nombreuses parties prenantes autour des projets de l'APU, qui n'est une constituante forte de son modèle ESS.

A. UN TERRAIN GEOGRAPHIQUE ET SOCIAL FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT DE L'APU

Un vaste espace agricole mais en perte de vitesse

Le Val-de-Marne couvre une superficie de 250 km². C'est non seulement le plus vaste département de la petite couronne parisienne mais aussi son premier département agricole en surface : 1 000 hectares environ à lui tout seul pour 53 exploitations agricoles versus

⁹⁰ APU : agriculture péri-urbaine

⁹¹ Plan vert du Val-de-Marne, Conseil Départemental du 94, page 26.

https://www.valdemarne.fr/sites/default/files/actions/plan_vert_2006-2016.pdf

⁹² Mény Yves, Thoenig Jean-Claude, *Politiques Publiques*, PUF, Paris, 1989, page 234.

1 800 hectares pour 91 exploitations agricoles pour toute la petite couronne parisienne⁹³. Il représente donc à lui tout seul plus de 50 % de la surface agricole de la petite couronne autour de Paris. Parallèlement, ses espaces agricoles, forestiers et parcs naturels représentent 21 % de son territoire avec 9 % dédiés à l'agriculture. Ce département remporte la palme de la plus grande surface naturelle à l'échelle de la petite couronne (vs 12 % pour la Seine-Saint-Denis et 14 % pour les Hauts-de-Seine). Ces espaces agricoles sont majoritairement situés dans la partie sud-est du département : on y compte 21 parcs répartis sur 17 communes dont 4 grands parcs naturels interdépartementaux et 2 coulées vertes dédiés à la randonnée qui longent tout le département. Force est de constater que le Val-de-Marne possède donc un fort potentiel foncier d'espaces naturels mais avec, nous l'avons déjà précisé, un espace agricole qui diminue considérablement. La non reprise des fermes par la nouvelle génération et l'urbanisation croissante en sont les causes principales. **En face, le département aura su trouver une parade pour compenser ses pertes surfaciques agricoles de deux façons :**

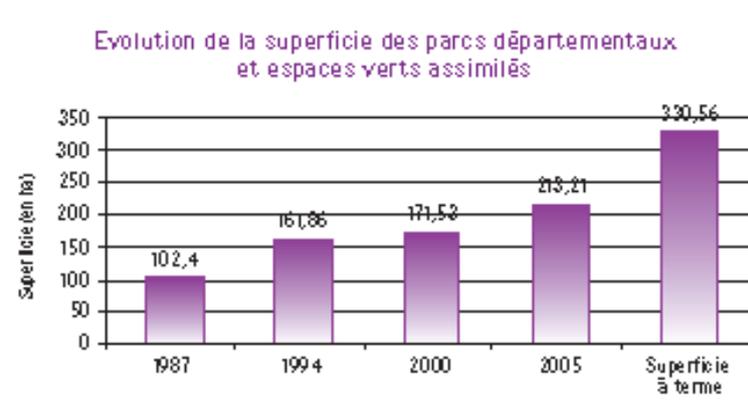
— soit par la conversion de terres dans ses grands parcs en terres maraîchères (ex. : sur le Parc des Lilas et la Plaine des Bordes)

— soit en augmentant la surface des parcs de taille moyenne (ceux entre 5 et 15 hectares)

— soit en en créant de nouveaux

Depuis 1987, la superficie des parcs a doublé. « Elle est passée de 102 hectares à 213 avec une augmentation moyenne de 6 hectares par an »⁹⁴. Nous lisons ainsi dans son Plan Vert 2016, « une volonté affichée du Conseil Départemental de favoriser le développement de l'APU pour lutter contre la perte naturelle de la profession d'agriculteur. Volonté qui s'exprime par la mise à disposition de terres pour le maraichage et le soutien à la création d'emplois de cette profession ». ⁹⁵

Nous faisons effectivement le constat lors de nos recherches bibliographiques que, depuis 1994, le patrimoine départemental foncier sur les parcs départementaux a augmenté de 30 % avec l'extension de certains parcs existants et l'apparition de nouveaux⁹⁶. Pour exemple, le parc des Lilas, lieu investi par notre enquête, passe de 34 hectares en 2005 à 98 hectares prévus fin 2020.



⁹³ <http://agreste.agriculture.gouv.fr/> Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Val-de-Marne (Driaaf).

⁹⁴ Interview de Denis, agent territorial, responsable de l'AU et de l'animation et entretien des parcs .

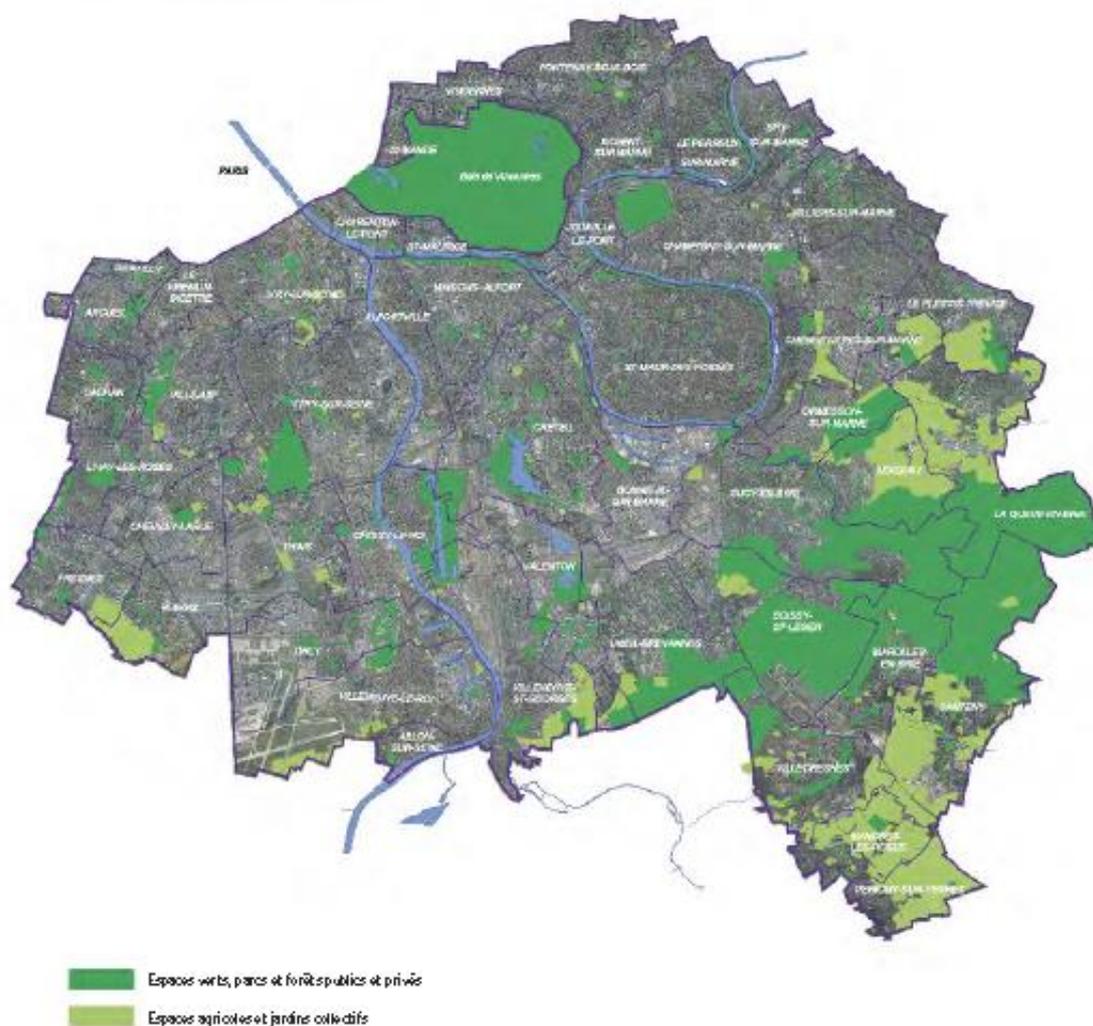
⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ Plan vert 2006-2016, Val-de-Marne.

L'intervention publique du département est donc « indispensable au maintien de ce patrimoine naturel et notamment au maintien des métiers agricoles au travers du maraîchage périurbain »⁹⁷.

Carte des zones forestières et agricoles (Source : Pan Vert départemental, Conseil Départemental 94)

LE VAL DE MARNE : SES ESPACES VERTS,
NATURELS ET AGRICOLES



Sur toutes les exploitations agricoles, plus de 40 % d'entre elles sont des unités spécialisées en grandes cultures, en maraîchage et en apiculture (répartis équitablement en superficie). Les 60 % autres sont dédiées à la floriculture. L'élevage y est très marginal⁹⁸. Ces zones agricoles sont toutes situées au sud-est, principalement sur le Plateau Briard.

⁹⁷ Interview de la conseillère départementale en charge de l'AU.

⁹⁸ <http://agreste.agriculture.gouv.fr/> Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Val-de-Marne (Driaaf).

Les circuits courts y sont très développés : 43 % des exploitations de la petite couronne de Paris commercialisent tout ou partie de leur production en circuit court – Val de Marne compris – contre 18 % à l'échelle de la région.

Entre 2000 et 2010, on constate une réduction du travail agricole de 58 % (contre 29 % en Île-de-France) dans les exploitations agricoles privées⁹⁹ (non gérées par les collectivités). Le département qui se fait le relais de la préservation des espaces mais aussi des emplois agricoles, soutient la création d'emplois maraîchers urbains par de nombreuses donations aux associations et coopératives qui embauchent et forment les néo-maraîchers (Val Bio, Planète Lilas...).

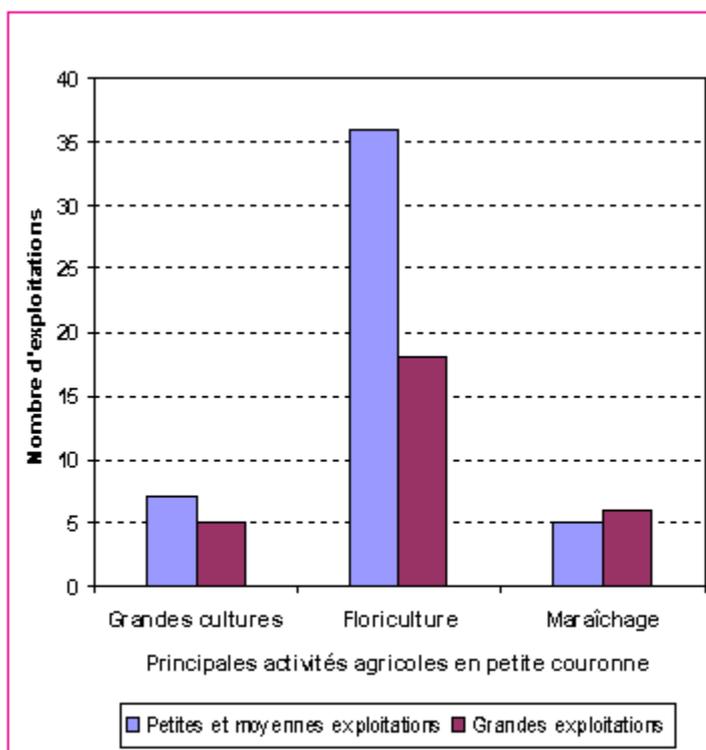
Selon nos interviewés, depuis 2009, date d'inscription de l'APU au Plan Vert, une petite centaine d'emplois maraîchers auraient été créés et soutenus par le département. La responsable du service, précise que dans le tableau ci-dessous, ne sont pas comptabilisés les emplois d'apiculteurs et les maraichers indépendants que le département soutient aussi – mais non financièrement - (accès gratuit à l'eau, mise à disposition de locaux, prêt de petit matériel agricole ...)

| Nom de l'association | Nombre de salariés |
|---|--------------------|
| Val Bio Ile-de-France – Chennevières-sur-Marne et Choisy le Roy | 43 |
| Ferme du Saut du Loup – Chevilly-Larue | 3 |
| Ferme du Parc des Meuniers – Villeneuve-le-Roi | 8 |
| Ferme traditionnelle éducative de Mandres les Roses | 1 |
| Planète Lilas – Vitry-sur-Seine | 6 |
| Total | 61 |

Données du département d'Economie Sociale et Solidaire et de l'Agriculture responsable du Conseil Départemental – Février 2017

⁹⁹ *Ibid.*

Nombre d'exploitations par type de cultures sur le 94



Source : Agreste – Recensement agricole 2010

Une chute importante des exploitations agricoles péri-urbaines depuis 10 ans avec un taux de chômage assez élevé.

Malgré sa grande superficie agricole, le Val-de-Marne subit une forte pression urbaine à l'instar de tous les départements d'Île-de-France : **depuis 1998 plus de la moitié des exploitations agricoles ont disparu¹⁰⁰ et la superficie agricole utilisée (SAU) a baissé de plus de 30 %¹⁰¹.**

Source : Agreste – recensement agricole

Forte réduction du nombre d'exploitations en petite couronne de Paris

| | Petite couronne de Paris | | | dont Seine-Saint-Denis | | | dont Val-de-Marne | | |
|--------------------------------|--------------------------|-------|-------|------------------------|------|-------|-------------------|-------|-------|
| | 2010 | 2000 | 1988 | 2010 | 2000 | 1988 | 2010 | 2000 | 1988 |
| Nombre d'exploitations | 91 | 191 | 371 | 29 | 59 | 122 | 53 | 108 | 206 |
| Surface agricole utilisée (ha) | 1 897 | 2 143 | 2 721 | 887 | 944 | 1 309 | 998 | 1 165 | 1 346 |

Face à ce constat alarmant, le département, nous l'avons dit, va s'atteler au maximum à maintenir, autant que faire se peut, les terres agricoles mais aussi à en développer de nouvelles. Il transforme **certains espaces des parcs départementaux en zones agricoles**

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ Direction des Espaces Verts et du Paysage, Plan Vert départemental du Val-de-Marne, 2006-2016, Conseil Départemental 94.

péri-urbaines. Notre enquête a corroboré cette action. Le Conseil Départemental concentre beaucoup d'efforts en faveur de sa politique d'agriculture péri-urbaine : efforts centrés sur le maintien de ses terres agricoles mais aussi sur les emplois en lien. Une large enveloppe (plus d'1 million annuel) est assignée aux subventions pour faciliter les installations de maraîchers dans ses parcs naturels. Cette politique de soutien est historique dans le Val de Marne, elle avait déjà été mise en place par l'ancien président Michel Germa depuis 1976. et s'est intensifiée avec l'actuel président Christian Favier. Une délégation dédiée à l'agriculture urbaine au Conseil Départemental a été créée à cet effet dans directions : ESS et Agriculture Durable et celle des Espaces Verts.

« La délégation de l'APU existait avant moi mais était "fondue" en quelque sorte dans le département de l'économie sociale et solidaire et la direction des Espaces Verts. Aujourd'hui, je l'ai récupéré, c'est une volonté de mettre en place certaines politiques très axées sur le DD. J'ai des collaborateurs qui m'aident dans cette charge et un budget alloué. Moi, je m'occupe de la santé, de l'enseignement supérieur, la recherche et de l'agriculture périurbaine. » (Jeannick, élu départementale AU.)

Un chômage élevé : sur les données sociales du département du Val-de-Marne, il supporte un taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale (11,5 % vs 9,7 %) ¹⁰² bien que son revenu médian soit quasi équivalent à la moyenne des Français : 1 786 € ¹⁰³ par mois vs 1 772 € (données INSEE) ¹⁰⁴. Certaines communes du département comme Valenton, Ivry-sur-Seine ou encore Orly tirent même les chiffres du chômage vers le haut avec des pourcentages situés entre 16 % et 19 %.

B. UNE VOLONTE DE POLITIQUE PUBLIQUE IMPULSEE DEPUIS L'ANCIEN PRESIDENT DU VAL-DE-MARNE ET INTENSIFIEE PAR L'ACTUEL

Le département du Val-de-Marne est historiquement un département communiste, depuis 1968, et l'unique en France aujourd'hui. Les différents présidents qui se sont succédés étaient tous adhérents au Parti communiste (à une exception : de 1970 à 1976, le président était UDR). Quant à son actuel président, Christian Favier, il a été réélu pour un deuxième mandat en 2015 et poursuit une politique publique très en faveur de l'agriculture péri-urbaine, déjà promue par son prédécesseur Michel Germa.

Parallèlement, la fragilité du tissu agricole et de l'emploi sur le territoire a favorisé cette politique publique en faveur de l'agriculture péri-urbaine. Comme nous l'indique la conseillère départementale en charge de cette délégation *« Cette politique publique en faveur de l'agriculture a été lancée par l'ancien président Michel Germa, qui a aussi formé l'actuel. Ce dernier n'a fait que l'intensifier en développant les zones d'APU sur les parcs départementaux mais aussi en intra-urbain comme à Arcueil et à Créteil. Le département a toujours fait son maximum pour maintenir l'espace agricole et lutter contre le grignotage urbain et la désaffectation de la profession. C'est devenu l'objectif phare de ma délégation.*

¹⁰² Insee <https://www.insee.fr/fr/recherche/recherche-statistiques?q=taux+de+ch%C3%B4mage+national+2016>

¹⁰³ <https://www.valdemarne.fr/vivre-en-val-de-marne/le-territoire/chiffres-cles>

¹⁰⁴ INSEE : <http://www.leblogpatrimoine.com/bourse/statistique-sur-les-revenus-et-le-niveau-de-vie-des-francais-en-2016.html>

Nous voulons à la fois soutenir l'emploi agricole mais aussi et surtout le remplacer par du maraîchage urbain et péri-urbain pour compenser les pertes des exploitations agricoles sur le département »¹⁰⁵.

Nous verrons qu'au travers des différentes actions mises en place par le département et suivies par des associations (soutenues par ce même département), le principe de circularité cher à Mény et Thoening fonctionne plutôt bien dans une alternance des initiatives top-down et bottom-up qui s'enrichissent mutuellement. La tradition de ce département communiste est aussi à l'inclinaison d'une « écoute des citoyens » avec « une vraie démocratie participative où l'on organise des forums ouverts de citoyens sur des thématiques particulières. A Créteil et à Arcueil par exemple » comme nous l'explique la conseillère départementale.

« Ce qui ressort, c'est qu'il y a une forte demande de la part de nos concitoyens de manger plus sain, d'avoir plus de nature en ville. Les files d'attente sont de plus en plus importantes pour avoir une parcelle de jardins partagés dans nos différents parcs. Pour moi il y a une recherche de subvenir à un besoin nourricier mais aussi de reprendre le contrôle sur ce que l'on mange. C'est ce que les associations qui gèrent ces jardins nous disent. Mais aussi notre service d'animation des parcs, celui des Lilas et de la plaine des Bordes par exemple où sont concentrés les activités de maraîchages que nous soutenons. » (Jeannick – élue départementale.)

II. L'IMPLÉMENTATION DES DIFFÉRENTS PROJETS

Contrairement à Albi, il n'y a pas un objectif de viser une quelconque autonomie alimentaire mais davantage un objectif d'exploiter le potentiel foncier vert existant autour de 3 objectifs clairement exprimés par tous les interviewés lors de notre enquête :

- développer le métier de maraîcher bio péri-urbain (pour remplacer le métier d'agriculteur qui décroît),
- entretenir les terres et les sols naturels en délégation aux associations,
- créer du lien, de l'activité sociale et associative autour de projets « *qui font sens* ».

Ce modèle économique — plutôt à succès — fonctionne aussi grâce au soutien sans faille du Conseil Départemental aux initiatives citoyennes. L'implantation des associations, voire des SCOP, autour de l'APU est un phénomène importante dans le Val-de-Marne. Nous l'avons déjà dit, le métier de maraîcher s'y développe et permet de contrer celui, en chute, des agriculteurs. « *C'est notre réussite* », souligne le directeur des Espaces Verts. Cette politique top-down, comme l'indiquent nos politistes Mény et Thoening, est d'autant plus efficace, qu'elle est exécutée « *sous forme d'interactions avec la société civile* »¹⁰⁶ et « *qu'il existe une forme d'autonomie et de liberté d'action* »¹⁰⁷ des bénéficiaires. Et ce, même s'ils doivent respecter un cahier des charges et une convention établissant un code de conduite. Une liberté certes – mais cadrée - est permise par département. Le principe de « *circularité* »

¹⁰⁵ Interview de la conseillère départementale en charge de l'AU et de l'APU.

¹⁰⁶ Mény Yves, Thoening Jean-Claude, *Politiques Publiques*, PUF, Paris, 1989, page 236.

¹⁰⁷ *Ibid.*, page 237

fonctionne puisque les associations d'APU, les adhérents, la superficie dédiée au maraîchage et les emplois de maraîchers bio se développent dans le Val-de-Marne.

Un cas d'école particulièrement intéressant, où une politique top-down se mue facilement dans « *un principe de circularité* » entre les initiatives du département (par le haut) et celles des associations (par le bas). Nous verrons que même dans ce modèle à succès, des zones de faiblesses existent ... Le Conseil Départemental en est d'ailleurs conscient et redouble d'efforts pour les résoudre.

A. ACTIONS A VOCATION ECONOMIQUE : LE MODELE ESS¹⁰⁸ EN QUESTION

L'idée du département est donc d'axer ses efforts sur le maintien, autant que faire se peut, des terres agricoles et de ses métiers attenants. Face à, d'un côté, un constat négatif (diminution importante des exploitations agricoles, pression urbaine, taux de chômage élevé) et, d'un autre côté, un constat positif (fort potentiel foncier d'espaces naturels), le Conseil Départemental a décidé de mettre en place une stratégie judicieuse et efficace par la voie du maraîchage.

Sur les actions déjà mises en place

- Requalifier les sols des parcs départementaux en terres de maraîchage :

Un moyen efficace pour le département de développer l'APU tout en déléguant l'entretien des parcs à la société civile.

Comme nous l'expliquent tous les interviewés et, plus spécifiquement, Éric, le directeur des Espaces Verts du 94, la solution trouvée a été « *d'utiliser nos immenses parcs pour les transformer en espaces de maraîchage. Ces espaces, soit nous les mettons à disposition en échange d'une convention à respecter, soit nous les louons sous forme de baux agricoles, à bas prix* ».

Le département s'est appuyé sur la loi de février 2005 relative au développement des territoires ruraux. « *Elle confère aux départements une compétence en faveur des espaces péri-urbains, avec la possibilité de créer des périmètres d'intervention, d'élaborer un programme d'actions et de substituer certains terrains verts non exploités en terres agricoles. En accord avec les communes concernées. C'est ce que nous avons fait sur le Parc de la Plaine des Bordes, le Parc des Lilas et le Parc des Bruyères.* » (Élue départementale.)

¹⁰⁸ ESS = Economie Sociale et Solidaire

- Prime de reconversion au bio versée en récompense : AADHOM

Le département mise au maximum sur l'agriculture biologique. A titre d'exemple, il verse une subvention à des maraîchers et des agriculteurs lauréats d'un appel à projets organisé par le département.

Comme nous l'explique l'élue départementale, « *pour les agriculteurs et maraîchers qui veulent se reconvertir au bio, on va les accompagner dans ce projet en leur versant une subvention qui s'appelle l'AADHOM (l'Aide à l'Agriculture Départementale Horticole et Maraîchère). Elle est réservée aux maraîchers lauréats d'un appel à projets de la Région Île-de-France qui s'appelle "Primeur". Ils s'engagent à faire du sans pesticides, pas forcément avec le label AB. Cela peut être une autre démarche, dans un second temps. Cette subvention est contractualisée et signée par les deux parties* ».

- Mise à disposition de terres en échange de services contractualisés entre le département et les associations maraîchères : instauration d'un cahier des charges.

Cette élue précise que la restitution des sols qui appartiennent au département se fait selon un *modus operandi* contractualisé autour d'une convention bipartite.

« *Sur la plaine des Bordes, par exemple, comme sur le Parc des Lilas, c'est le département qui détient le foncier, nous travaillons en co-construction avec les associations qui veulent développer de l'activité de maraîchage selon certaines conditions établies dans une convention. Il y a une personne dédiée qui s'occupe de ces conventions au département et qui les soumet aux maraîchers désireux de s'installer dans nos parcs.* »

- côté départemental :

- si dons de terres : subventions versées, raccordement gratuit à l'eau, dons de clôtures et de matériel de jardinage parfois, prêt gratuit de locaux pour les animations et ventes de paniers.
- Si location de terres : des baux agricoles à prix dérisoires sont accordés et uniquement à des maraîchers de métier. Aucune formation n'est prise en charge par le département.

- côté associations maraîchères et maraîchers urbains indépendants : une convention est signée prévoyant des engagements à respecter : culture en bio sans intrants ni pesticides chimiques, obligation de mettre en place des animations régulièrement pour le public pour les sensibiliser à l'APU et au jardinage, mise en place d'une vente par circuit court sous forme de paniers (solidaires ou pas), participations aux animations du parc organisées par le département autour du monde agricole (fête des moissons, des ânes, four à pain...).

« En fait, il y deux possibilités, soit nous prêtons à titre gratuit certaines de nos terres à une association de maraîchers, comme Planète Lilas par exemple, et on leur demande en échange 3 choses : de cultiver sans pesticides, de faire des animations de sensibilisation autour du jardinage et du maraîchage auprès du grand public, et de vendre leurs productions en circuit court sur place ou via une AMAP. On leur verse en plus une subvention, 1 000 €, par exemple, pour Planète Lilas. On leur fournit le local du département du Parc des Lilas pour faire leurs animations, on leur donne des tuteurs, du petit matériel de jardinage pour les aider à démarrer. C'est donc un échange de services, et ça nous permet en même temps de déléguer l'entretien de nos terres à ses associations à moindre coût. En effet, cela nous coûte beaucoup moins cher que de les faire entretenir par une entreprise privée. Parallèlement nous créons de l'emploi maraîcher local. C'est donc une opération win-win. Planète Lilas a embauché ainsi 5 maraîchers » (Éric, directeur des Espaces Verts du 94.)

« Ou alors, second cas, nous louons nos terres avec un bail agricole à un maraîcher de métier ; et là, nous sommes dans une relation plus marchande, bien que le loyer soit très bas. À chaque fois, ils doivent signer une convention et s'engagent à traiter la terre de façon naturelle, à vendre en circuit court et à accepter de participer à des actions de sensibilisation auprès des habitants. Ce qui va leur permettre de se faire connaître pour vendre plus de paniers de légumes en direct. La boucle est bouclée. Philippe qui dirige Planète Lilas et Claire, maraîchère de métier, sont respectivement sur ces 2 modèles. Ces actions sont contractualisées entre le département et eux. C'est le grand pan de notre "modèle socio-économique". » (Éric, directeur des Espaces Verts au Conseil Départemental.)

- Partenariat mis en place avec une coopérative maraîchère - Val Bio - (SCIC) sur un modèle ESS¹⁰⁹ : insertion sociale par le maraîchage bio et vente de « paniers solidaires »

Toujours dans l'idée de développer le maraîchage bio, l'entretien des terres de façon naturelle et les circuits courts, le département soutient à hauteur de plus de 1 million d'euros une coopérative agricole, Val Bio sur le Parc de la Plaine des Bordes. Sur 8 hectares, elle forme au maraîchage bio et embauche des personnes éloignées de l'emploi, un modèle identique à celui des Jardins de Cocagne. La formation donnée en interne est assurée par des maraîchers de métier, voire des ingénieurs agronomes. Plus de 25 emplois ont été créés. La conseillère départementale précise que le terrain est loué à cette SCOP sur « la Plaine des Bordes, sur un terrain de 8 hectares via un bail agricole pour un loyer dérisoire. C'est un superbe projet que nous soutenons de près, financièrement et logistiquement aussi avec l'accès à l'eau gratuite, la fourniture de serres, de clôtures, de tuteurs... ! »

Plus précisément,

« Val Bio est une coopérative en statut SCIC, qui existe depuis 2 ans. Elle est en train de monter en puissance et va encore embaucher en 2017. Ils ont créé aujourd'hui une trentaine d'emplois maraîchers ! Ce qui est un grand succès. Ils n'existent que depuis 2 ans mais la demande explose pour se faire embaucher en tant que maraîcher mais aussi en paniers bio.

¹⁰⁹ ESS = Economie Sociale et Solidaire.

C'est le même modèle social que les Jardins de Cocagne. Ils embauchent des personnes éloignées de l'emploi, qui sont en grande difficulté sociale, au RSA, ils les forment au maraîchage et revendent leur panier à un prix solidaire : 3 euros le panier par exemple.» (Jeannick, élue départementale.)

Un modèle que tous nos interviewés du département vantent l'exemplarité.

« Val Bio fournit des paniers solidaires via l'association des Robins des Bordes qui les distribue ensuite à la Ville de Champigny dans différents relais et notamment celui des Restos du Cœur. Ils se situent à côté d'une cité, le Bois l'Abbé, où il y a beaucoup de gens pauvres et de femmes seules avec enfants. Leurs paniers sont vendus à 3 euros ! Notre parti pris est donc de dire ici au département que le bio n'est pas réservé qu'aux classes aisées, mais aussi aux classes moyennes voire pauvres. Nous sommes en fiers » (Éric, directeur du département Espaces Verts.)

Cet échange de services, contractualisé, comporte de nombreux avantages pour les deux parties : gratuité des sols et subventions pour aider les maraîchers à démarrer... Quant au département, les acteurs interviewés y voient deux grands bénéficiaires :

- un moyen judicieux de gérer les parcs à moindre coût en déléguant leur entretien aux associations plutôt qu'à un prestataire privé ;
- une technique pour rendre les sols plus vivants donc plus perméables et d'éviter ainsi les inondations.

« Que ce soit à Val Bio ou à Planète Lilas, en plus de créer de l'emploi maraîcher, c'est aussi une sorte de DSP¹¹⁰ puisque ces associations entretiennent nos terres en faisant pousser leurs légumes. Cela nous coûte moins cher que d'entretenir nos parcs par une entreprise privée. C'est aussi de la gestion de coût. » (Denis, agent à l'entretien des parcs et à l'APU.)

« Les sols en agriculture intensive deviennent durs, sans microbiologie et donc imperméables. Ils sont quasi morts et absorbent moins l'eau. Notre intérêt est de développer des pratiques agricoles en bio ou agro-écologique qui renourrissent les sols et recréent une biodiversité qui rend les sols plus meubles, donc plus perméables avec, par voie de conséquence, moins d'inondations. C'est ce que nous enseigne aussi la permaculture. L'idée n'est pas de traiter les plantes mais de nourrir les sols. Et, en plus, c'est plus sain pour la santé de manger bio. CQFD ! » (Éric, directeur des Espaces Verts.)

À noter que les terres allouées au l'APU sont toutes « des anciennes terres agricoles du XIX^e et du début du XX^e siècle, elles sont essentiellement situées sur les parcs de la Plaine des Bordes et le Parc des Lilas. C'est un choix qui n'est pas innocent. » (Élue départementale.)

- développement des circuits courts encadrés par une convention

Les circuits courts constituent un mode de vente essentiel pour le département, cette condition fait partie du « contrat » et est requise pour recevoir une subvention financière du

¹¹⁰ DSP = Délégation de service public.

département. La vente directe, adjointe aux subventions données par le département, permet de soutenir le modèle économique des maraîchers. Elle est en fort développement sur tout le Val-de-Marne, soutenue par une « *publicité faite au travers des animations dans les parcs* »¹¹¹, sur laquelle nous reviendrons dans une prochaine partie.

« Beaucoup de maraîchers en France s'en sortent par la voie des AMAP ou autres circuits courts existants. Ça leur permet de vendre plus cher leur production sans donner une marge aux grandes surfaces. Ici, dans le Val-de-Marne, c'est le même principe. Le circuit court est un moyen de subsistance pour nos maraîchers, il y a donc une valeur économique mais aussi sociale, car vendre des paniers en direct au public, c'est créer du lien social, de la connivence et de la convivialité entre les consommateurs et les producteurs. » (Denis, agent aux Espaces Verts et à l'AU.)

« Sans la vente directe, en AMAP ou sur place, les maraîchers urbains que nous soutenons ne s'en sortiraient pas. Leurs ressources proviennent de deux sources : nos subventions et la vente de paniers. C'est pour cela que nous faisons des animations auprès du public pour les faire connaître et qu'ils achètent des paniers. » (Éric, directeur du Service Espaces Verts.)

Les différentes animations organisées dans les parcs, en collaboration avec le département et les maraîchers, sont aussi un moyen de favoriser la vente directe sensibilisant les citoyens aux pratiques agricoles dans le département. Ces animations sont elles aussi inscrites dans la convention comme une obligation d'actions pour les maraîchers du Val-de-Marne.

« Chez nous, à Planète Lilas, ils nous demandent de recevoir le public pour le sensibiliser à ce que nous faisons, à notre production bio, au fait qu'on la vend en direct. Nous devons aussi être présents à la Fête des Moissons, celle des Ânes. Ça fait partie du contrat. » (Philippe, maraîcher et directeur de Planète Lilas.)

- dans la lignée des circuits courts : achat d'un four à pain départemental

Les circuits courts ne s'organisent pas uniquement autour des fruits et des légumes, la vente de pain est maintenant au goût du jour. Cette idée émane d'une association, la Ferme pédagogique du Saut du Loup, dans le Parc du Petit Leroy à Chevilly-Larue. Elle propose de vendre le pain qu'elle fabrique en vente directe aux consommateurs. Une idée immédiatement soutenue et amendée par le département qui a acheté le four à pain et le met à disposition des boulangers de l'association. Comme nous l'explique Denis, l'animateur des parcs départementaux :

« On a fait une convention avec cette association. Elle fabrique du pain et le vend dans une camionnette en vente directe autour du parc, comme une AMAP. Nous avons acheté le four à pain qui est mis à leur disposition. Ils ont reçu une subvention et doivent en acheter faire du pain bio avec de la farine locale. Il y a donc un partenariat avec un agriculteur céréalier bio du département. Dans cette association, il y a deux boulangers embauchés en tant que

¹¹¹ Interview de Denis, agent en charge de l'animation des parcs et de l'AU.

travailleurs sociaux. Nous sommes donc toujours dans un modèle économique social, solidaire et écologique. La boucle est bouclée. »

Les actions futures bien amorcées

- prise de parts du département dans la SCIC¹¹² agricole bio : AgriBio

Un gros projet mis en place en 2016 : le Conseil Départemental est actionnaire dans une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) du nom d'AgriBio. Cette société coopérative produit et conditionne des fruits et légumes biologiques. Un autre moyen de soutenir l'agriculture péri-urbaine sur un mode plus « *participatif et business* », comme le souligne le directeur des Espaces Verts.

« C'est une initiative qui nous plait énormément, le département a adhéré en versant de l'argent à une coopérative agricole bio — AgriBio — qui est une SCIC. Elle regroupe plusieurs coopérateurs : le Conseil Départemental, mais aussi d'autres communes du département, des maraîchers, des agriculteurs biologiques, des céréaliers, des éleveurs, tous en lien avec la GAB d'Ile-de-France, le Groupement des Agriculteurs Biologiques. AgriBio est en train de se monter. Nous faisons une étude d'implantation en amont. Ce sera une unité de production et de conditionnement de produits maraîchers bio. Une exploitation qui produit et conditionne. Cela va nous ouvrir la voie à des marchés publics : on pourra vendre cette production aux écoles et collèges pour leurs cantines. En tant que département, nous avons accès aux cantines scolaires plus facilement qu'un agriculteur qui, tout seul, ne peut pas répondre à leur demande. C'est donc agréger des forces communes dans un même objectif : celui de fournir légumes, fruits et lait bio aux cantines scolaires. Nous pourrions aussi répondre à des appels d'offres d'autres communes qui cherchent des approvisionnements en bio pour leurs écoles, leurs hôpitaux, leurs maisons de retraite, etc., Enfin, tous ces gros acheteurs qui aujourd'hui n'ont pas forcément d'interlocuteurs en face pour les fournir en bio. AgriBio s'en chargera bientôt ! »

Un projet qui fédère le département. Tous les interviewés nous en ont parlé avec un enthousiasme non dissimulé.

« L'idée est d'alimenter toutes nos écoles, collèges, maisons de retraite en bio avec cette production locale. Nous sommes très enthousiastes sur ce projet. » (Jeannick – élue départementale.)

« C'est une super idée, cela va favoriser le bio dans les écoles et créer des emplois de maraîchers. » (Denis, agent en charge de l'animation des parcs.)

- installation d'un grand jardin maraîcher sur le toit du futur métro Grand Paris Express (plus de 1 000 m²)

L'élue au département nous annonce que ce projet est une future collaboration avec le Grand Paris. « *Le métro Grand Paris Express va arriver bientôt sur la ville de Champigny. Il y*

¹¹² SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif.

aura deux gares avec un immense site de maintenance sur lequel nous prévoyons d'installer un jardin maraîcher. Nous y travaillons avec la Société du Grand Paris et les différentes associations maraîchères du département. »

- Achat de nouvelles terres pour développer le maraîchage bio

La préemption de terres sur le Val-de-Marne est sans discontinuité au Conseil Départemental.

« Nous cherchons toujours à préempter des terres pour développer l'emploi de maraîchers bio. Par exemple, en ce moment, nous avons le projet d'acheter des terrains privés autour de la plaine de Montjean, sur Rungis et Fresnes. Nous n'avons que quelques petites bandes de maraîchage et cherchons à étendre l'espace de maraîchage. » (Jeannick, élue départementale.)

Plateau agricole du Briard, culture maraîchère (ici pommes de terres, carottes et courgettes)



Vallée du Morbras, grandes cultures (ici, blé et avoine)



B. ACTIVITES A CARACTERE SOCIAL ET EDUCATIF : UN PAN ESSENTIEL DU PROJET DEPARTEMENTAL

La sensibilisation du public à l'APU dans le Val-de-Marne est un objectif majeur du Conseil Départemental. Deux actions sont objectivées au travers d'une forte collaboration entre le département et les nombreuses associations présentes sur le territoire.

- créer des animations autour des pratiques agricoles directement chez les maraîchers

- développer les jardins partagés ouverts au public : un véritable succès qui ne « cesse de prendre de l'ampleur », selon le directeur des Espaces Verts.

Cette sensibilisation comporte un triple objectif visé par le Département :

- motiver les ventes directes de paniers,
- créer du lien social et de la convivialité,
- éduquer le public (adultes et enfants) au jardinage, au manger sain/bio et à la « réappropriation » de sa consommation alimentaire

« C'est la dimension sociale de l'AU. Ces animations et jardins partagés se développent énormément dans nos parcs et elles sont essentielles pour nous. Cela permet de recréer de la solidarité, du lien entre les gens dans les villes autour de la nature et de l'agriculture. Les gens sortent de leur solitude, c'est joyeux, festifs, ils en sont heureux et, au-delà, cela les éduque à mieux manger, et à comprendre d'où vient leur nourriture, pourquoi il est important que cette nourriture soit saine et biologique. Ces activités-là sont primordiales car elles touchent aux valeurs nourricières et donc au plus profond de notre être. C'est certainement pour cela qu'elles remportent un grand succès ! » (Élue départementale à l'APU.)

- les animations dans les parcs autour du monde agricole

Comme nous l'avons déjà précisé plus haut, les animations dans les différents parcs font elles aussi partie du « contrat » entre le département et les maraîchers. C'est un moyen de faire connaître aux citoyens ce qui se fait en APU dans leur département et de favoriser, ainsi, la vente directe de paniers. Ces animations sont inscrites dans la convention signée entre les maraîchers et le département. « *Un système bien huilé* », comme nous l'explique Philippe, maraîcher urbain et fondateur de l'association Planète Lilas.

Comme exemple d'animations, nous pouvons citer la Fête des Ânes, des Blés, l'apprentissage au jardinage et à la permaculture, les visites des jardins maraîchers, la visite du four à pain, les sentiers verts pour balades éducatives autour de l'APU... et tant d'autres.

« Les sentiers verts permettent au public d'avoir des itinéraires de randonnées, et donc de les sensibiliser en même temps à l'APU au fur et à mesure de leurs balades. Ils découvrent les jardins maraîchers et parlent avec les maraîchers. Cela permet de renforcer le lien entre la ville et le monde agricole proche de chez eux. Le retour des gens est excellent ! » (Éric, directeur du Service Espaces Verts.)

Philippe, le directeur de l'association Planète Lilas mais aussi Denis, l'agent territorial en charge de l'animation des parcs, nous donnent plusieurs exemples d'animations organisées sur le Parc des Lilas et sur la Plaine des Bordes. Cette collaboration entre le politique et la société civile est pour eux « *un marquage très ancré dans ce département - communiste - qui fait partie de la culture du Parti* ».

« Nous sommes ici dans un département communiste, donc très à l'écoute des citoyens qui réclament une meilleure nourriture depuis les crises sanitaires, mais aussi plus de verdure dans un département très dense et urbain. C'est dans l'ADN du Parti communiste de penser au collectif et aux démunis. J'avoue que, pour le vivre de près, avec un département et une ville comme Vitry qui sont tous les deux communistes, je vois concrètement ce qu'ils font. J'ai reçu 50 000 € d'indemnités de la part de la ville de Vitry et 1000 € du département, plus les aides matérielles pour démarrer Planète Lilas. Ils s'investissent vraiment dans leur projet auprès des gens. »

Sur le Parc des Lilas par exemple, 2 associations coexistent : Planète Lilas et Couleurs Lilas, sur la Plaine des Bordes, le collectif Robins des Bordes regroupe 3 associations : Relocalisons (très active), l'Abeille des Bordes (qui s'occupe des ruches du parc) et Franciliane (une asinerie laitière).

- **Planète Lilas** a pour vocation de faire du maraîchage, de la vente directe de produits et de l'éducatif au travers de sa parcelle en jardin partagé « *le jardin collectif expérimental* »¹¹³.

Des ateliers de cuisine vegan y sont organisés, ainsi que des cours d'apprentissage à la confection du pain autour du four départemental, des ateliers de compostage et de permaculture. Toutes ces animations sont accessibles aux adhérents de l'association moyennant une cotisation annuelle de 15 €.

« On a fait un jardin collectif à côté de notre zone de maraîchage et on montre aux gens comment jardiner sans pesticides, faire du compostage, aménager un espace de jardin. Il y a une dimension écologique forte. On fait aussi des ateliers de cuisine bio et vegan, des conférences et des formations sur le compostage. La formation est payante, car on la soustraite auprès d'un maître composteur du réseau Urbanéco. » (Philippe)

« Nous gérons aussi le four à pain, on organise des ateliers autour et nous faisons aussi de la bière artisanale. » (Philippe, président et maraîcher de Planète Lilas.)

¹¹³ <http://planetelilas.wixsite.com/lilas/jardin-colectif>



- **Couleurs Lilas** est très actif sur l'éducatif avec les enfants : « *Ils s'occupent de recevoir des écoles, de montrer les animaux, de faire visiter les ruches, d'organiser des promenades à dos d'âne avec les enfants... de faire apprendre les légumes et le jardinage.* » (Denis, en charge de l'animation des Parcs.)

- **Relocalisons** est une association très active sur la Plaine des Bordes. Elle fait de la sensibilisation à la permaculture, des conférences sur le thème de la relocalisation de l'agriculture et du maraîchage partagé. Créée en 2009 par des citoyens de Chennevières, Villiers et Champigny, cette association est connue au département pour « *remporter un franc succès* » auprès des habitants des 3 communes. L'association a d'ailleurs reçu 2 hectares de terrains par le Conseil Départemental, dans le cadre de la « *fameuse* » convention, pour y exercer leurs ateliers et leurs maraîchages en permaculture. Nous n'avons pas pu les interviewer, mais le département nous en a beaucoup parlé ainsi que Philippe de Planète Lilas.

« *Ils sont hyper actifs dans leur programme : du jardinage, des ateliers pratiques sur la permaculture, de nombreuses fêtes agricoles, des visites pour les scolaires et balades nature pour sensibiliser le grand public. Ils organisent aussi des Assises de la relocalisation tous les ans, invitent des experts comme Gilles Domenech, biologiste des sols, à expliquer les principes du sol vivant.* » (Denis, en charge de l'animation des Parcs.)

« *C'est une association très dynamique, ils ont organisé plein d'événements pour la Cop 21 à Champigny-sur-Marne : une soirée ciné-débat avec Marie-Monique Robin, autour de son film Sacrée croissance, un travail avec une artiste plasticienne pour créer une œuvre avec des déchets en partenariat avec des lycéens, et une soirée contes pour les enfants au théâtre Jean-Vilar. Franchement, je suis assez admiratif de ce qu'ils font. Ils sont très soutenus par le département.* » (Philippe, président et maraîcher de Planète Lilas.)

Sur la Plaine des Bordes, d'autres projets associatifs sont en cours pour l'année 2017 : un poney club, un four à pain avec vente de pains bio avec ateliers interactifs à l'instar du Parc des Lilas.

- **les jardins partagés** : ils sont nombreux sur le territoire avec une activité « *qui va au-delà de la création de lien social* ».

Organisés autour des différentes associations, ces jardins partagés sont un véritable succès avec une longue liste d'attente pour se voir attribuer une parcelle : une activité de jardinage à la fois saine et conviviale, comme nous le précise tous nos interviewés, qui permet d'occuper les gens, de créer du lien et de redonner du sens à ce que l'on mange. Les gens « *se reconnectent à la terre, surtout dans un milieu très urbanisé comme l'Île-de-France, et ils adorent ça* ».

« Le fait de produire sa propre nourriture intéresse de plus en plus la population aujourd'hui. Après tous les scandales que l'on a pu entendre sur des pratiques scandaleuses de l'alimentation industrielle : la vache folle, les vidéos qui sortent sur Internet sur les abattoirs. Donc il y a une sorte de méfiance de la population sur la production alimentaire industrielle. Et donc on est plus rassurés lorsque l'on a affaire à des circuits courts et où l'on rencontre le producteur en face à face. La liste d'attente pour avoir son "petit lopin de terre à cultiver" est longue, tant de la part des associations que des citoyens directement. » (Olivier, directeur des Espaces Verts.)

Ce succès s'explique facilement, selon les membres du département Espaces Verts mais aussi selon le maraîcher responsable de Planète Lilas¹¹⁴ : besoin de verdure et de retour à la terre dans un département très urbanisé, besoin de convivialité, de redonner du sens à sa vie, de contrôler sa nourriture...

« Nous avons beaucoup d'espaces libres dans nos parcs départementaux, notamment pour les plus grands comme le parc des Lilas et le Parc de la Plaine des Bordes, avec en face une forte demande des citoyens et d'associations pour développer des jardins partagés mais aussi du maraîchage compte tenu du chômage élevé dans notre département, de la solitude des gens, de leur souffrance à vivre dans un milieu trop urbanisé. » « Ce mouvement d'AU prend énormément d'ampleur chez nous, et je pense qu'il en sera de même partout dans le monde. On le voit, c'est un mouvement qui se développe en parallèle au développement urbain, au bétonnage des villes. Les gens ont besoin de respirer, de se retrouver, de redonner du sens à leur vie, de retourner à la terre en ayant une activité essentielle : cultiver son jardin. » (Jeannick, élue départementale.)

« Il y a un très grand jardin partagé pour les habitants de Champigny habitant à proximité dans les zones HLM. C'est une saine activité, surtout pour ceux qui sont au chômage, seuls ou en déshérence, ce qui arrive souvent dans les quartiers sociaux. » (Philippe)

Une façon, là encore, pour le département de déléguer l'entretien de ses terres aux associations mais aussi d'occuper sainement les gens : **un gage de paix sociale dans des quartiers difficiles**

« Sur le Parc des Hautes-Bruyères à Villejuif, les gens des HLM paient une cotisation à la Fédération Française de Jardins Familiaux qui nous en reverse une petite partie, il me

¹¹⁴ <http://planetelilas.wixsite.com/lilas>

semble que c'est 20 euros par parcelle par an. C'est symbolique mais c'est parce que, derrière, il y a une fonction sociale. Ça permet aux gens qui vivent dans les HLM de Villejuif d'accéder à une petite parcelle de terre, de s'occuper sainement, plutôt que de traîner dans leur HLM ou de dealer entre jeunes. L'APU a aussi son rôle éducatif et social. » (Olivier)

Un modèle de jardins partagés qui fonctionne là aussi autour d'une convention bipartite avec un cahier des charges à respecter :

« Pour les jardins familiaux dispatchés dans nos différents parcs, nous avons énormément de demande et de longues listes d'attente. Les gens réclament de la nature, surtout quand ils vivent en HLM. C'est qu'ils nous le disent, ils adorent ça ! Lorsqu'ils obtiennent une parcelle, ils peuvent la garder à vie, et l'entretiennent eux-mêmes. Nous signons cependant une convention : ils sont toujours affiliés à une association, qui les forme au jardinage bio. Les pesticides sont interdits. Si la parcelle est mal entretenue, on les déloge et on la réattribue à quelqu'un d'autre. Il y a entre 20 et 30 % de roulement annuel. » (Denis, agent en charge de l'animation des parcs.)

Animation sur la Plaine des Bordes : Fête des moissons



III. CONCLUSION ET VALIDATION DES HYPOTHÈSES

Malgré un modèle économique qui fonctionne avec succès, quelques faiblesses sont pointées par les interviewés lors de l'enquête. Nous tenterons de les prioriser selon la fréquence de formulation des personnes interrogées. Ils précisent tous qu'elles sont cependant « *minimes et résorbables* » à l'échelle de ce qui fonctionne bien en APU dans le département.

A. LES (PETITES) FRAGILITES DU MODELE ECONOMIQUE VAL-DE-MARNAIS

- **Une enveloppe budgétaire trop faible** (hormis les subventions données aux associations)

Un problème relevé par tous et plus spécifiquement par Denis, le responsable en charge de l'animation des parcs et de l'APU.

« Ici, pour ce qui touche à l'animation de l'agriculture urbaine dans nos parcs, je reçois un budget de 25 000 euros à tout casser. 10 000 euros partent déjà pour la Fête des Moissons, quelques milliers d'euros pour la Fête de la Farine et de la pomme de terre et tout le reste. Tous les ans, l'enveloppe continue à baisser d'année en année, comme à l'échelle de toutes les collectivités territoriales. Ce budget ne représente que 5 % de l'enveloppe pour l'entretien de tous les espaces verts du département. C'est vous dire ! »

- **Des circuits courts jugés encore insuffisants en termes de volume : un « peu mieux faire » pointés pour tous.**

« La vente directe de paniers et les circuits courts ne sont pas encore suffisamment développés pour réduire le chômage. On peut mieux faire en intensifiant la communication auprès du grand public pour qu'ils achètent plus de paniers. Ils doivent savoir que ça existe et où sont les points de vente. Un modèle de paniers solidaires comme fait Val Bio doit être intensifié. C'est un modèle génial. J'ai bon espoir, mais il y a encore des efforts à mener en termes d'actions et communication. » (Olivier, directeur des Espaces Verts.)

*« N'oublions pas l'objectif de notre Plan Vert en matière d'APU : c'est écrit précisément : pour **renforcer le lien entre la ville et le milieu rural, il faut faire connaître pour mieux faire comprendre et préserver ces espaces agricoles et maraîchers**. La meilleure façon de soutenir nos maraîchers, c'est qu'ils vendent plus de paniers. Nous devons donc les aider à développer plus de points de vente, à en favoriser l'implantation. **Une sorte de supermarché de vente directe pourrait être créé, comme ça existe déjà dans à Bordeaux.** »¹¹⁵*

¹¹⁵ <https://www.lacompagniefermiere.fr/>

L'élue départementale pointe du doigt aussi que la visée d'une autonomie alimentaire est totalement « *irréaliste* », pour le Val-de-Marne.

« Les territoires d'Albi ou de Rennes, par exemple, qui sont les deux villes connues en France pour miser sur cette autonomie. Elles sont entourées de champs, en pleine région agricole, il est donc plus facile d'atteindre cet objectif. Même partiellement, sur les produits maraîchers. Pas chez nous. Nous sommes un département trop urbain avec une très forte densité de population, bien plus importante que celle du Tarn. Le ratio population/surface agricole disponible est incompatible. »

- Absence d'un programme de formation au maraîchage pris en charge par le Département.

Une formation qui pour l'instant est déléguée aux associations et aux coopératives comme Val Bio ; le département n'a aucun programme de formation monté avec la Chambre d'Agriculture par exemple.

« Chez Planète Lilas, les maraîchers ont des formations agricoles à la base, c'est la condition de recrutement car nous n'avons pas les moyens de les former et il n'y a aucun programme de formations agricoles prévu par le département. C'est bien dommage. » (Philippe, directeur de l'association Planète Lilas.)

Un regret exprimé aussi au département :

« Non, pour l'instant nous n'avons pas de programme de formation, c'est une chose à monter absolument. Nous avons un projet lointain, auquel le département va s'atteler avec un lycée agricole qui est en train de s'installer sur le Plateau Briard où nous pourrions créer des formations agricoles au métier de maraîcher. C'est en cours. »

- À la marge, peu d'élevage, en voie de disparition : un projet futur à soutenir aussi

« Sur l'élevage, il n'y en a plus beaucoup dans le département. Le dernier élevage de bovins s'est terminé cet été avec le départ de l'agricultrice à la retraite. Nous pourrions développer le petit élevage, ça fait partie de l'AU aussi : des lapins, des poulets, des moutons, pourquoi pas. Mais il faut trouver en parallèle de la main-d'œuvre. Cela pourrait être intégré aux jardins partagés ou maraîchers, nous y réfléchissons. » (Olivier, directeur des Espaces Verts.)

B. CONFRONTATION AUX HYPOTHESES DE DEPART

Par rapport à celles invoquées en début d'enquête, il apparaît clairement que les hypothèses 2, 3 et 5 sont les plus vérifiables et adaptées aux objectifs recherchés. Les hypothèses 1 et 4 sont rejetées, tandis qu'une hypothèse, non évoquée au départ de notre enquête, celle de maintenir les terres agricoles et d'en développer de nouvelles, se rajoute à notre recherche.

En rappel

- **Hypothèse 2 : l'agriculture urbaine est un moyen économique de maintenir l'emploi agricole péri-urbain et d'en créer de nouveaux en zone urbaine.**

Tout à fait corroborée dans ce département. Cet objectif est d'ailleurs atteint puisque les métiers maraîchers sont en hausse depuis 5 ans. À cette hypothèse, s'ajoute celle du maintien des terres agricoles et de l'agrandissement surfacique des terres maraîchères.

- **Hypothèse 3 : l'agriculture urbaine est un moyen de créer du lien social entre les gens dans les quartiers autour d'un projet fédérateur qui fait sens.**

Absolument validée au vu de la dynamique associative présente dans le Val-de-Marne autour de l'APU.

- **Hypothèse 5 : l'agriculture urbaine, c'est réintégrer de la nature dans la ville et permettre à la population de se réapproprier ce qu'elle mange, d'en reprendre le contrôle en cultivant elle-même ses propres produits de façon naturelle, biologique.**

En voie de succès. Un objectif visé en tous les cas par le département mais des efforts sont encore à fournir - pour intensifier les jardins partagés et - la communication sur l'existence des circuits courts comme nous l'avons vu dans la partie II.

- **Hypothèse 4 : l'agriculture urbaine est la solution de demain pour nourrir les citoyens et permettre aux villes d'atteindre une autonomie alimentaire au vu d'une démographie urbaine galopante et de la dépendance de l'agriculture aux énergies fossiles contraintes.**

Non, pas envisagé sur ce territoire par les élus, au grand regret de Philippe, directeur de l'association Planète Lilas, (et parallèlement professeur d'économie et au fait de ce sujet)

« Les élus n'ont absolument pas conscience que notre économie sera de plus en plus sous contrainte énergétique et qu'il faut travailler sur l'autonomie des territoires sur le plan alimentaire. Même si je pense qu'il faut aller de plus en plus vers une souveraineté alimentaire des territoires. Tout ce que nous faisons dans le département est déjà génial

amis il faudrait aller plus loin. On ne vise absolument pas l'autonomie maraîchère comme Albi ou Rennes, par exemple alors qu'on pourrait travailler dessus à l'échelle de la région Ile de France »

- **Hypothèse 1 : l'agriculture urbaine est-elle une nouvelle mode qui émane d'une population urbaine dite « bobo » qui surfe sur une vague mais sans réel dessein sauf celui de suivre une nouvelle pratique tendance ?**

Absolument pas dans le Val-de-Marne, bien au contraire. À la base, comme à Albi, il s'agit de tout sauf d'un mouvement « bobo » mais plutôt d'un mouvement à caractère économique et social en direction des personnes précaires.

Sur la validation de la thèse de Mény et Thoenig, elle s'applique ici, comme nous l'avons déjà précisé à l'inverse d'Albi sur la genèse des projets. Une politique très top-down au départ fortement impulsée par la puissance publique mais qui a réussi à collaborer et laisser un champ de liberté d'action à la société civile – même avec un cadrage instruit par un cahier des charges à respecter. Le principe de circularité s'est donc mis en place aisément et démocratiquement ; la fonction alternative top-down et bottom-up a fonctionné grâce à « *une intervention non autoritaire, peu discrétionnaire de la puissance publique* »¹¹⁶ - le contraire selon eux, « *aurait conduit à l'échec* ». Au contraire, l'intervention du Conseil Départemental s'est faite de façon contributive, encourageante et à l'écoute des associations.

Nous pouvons donc nous poser sérieusement la question de l'efficacité d'une politique publique en matière d'agriculture urbaine au regard des moyens et de la méthode qu'elle se donne : entre Albi et le Val de Marne, ils sont plutôt différents ...

Force est de constater que le département du Val-de-Marne a un modèle plutôt abouti et en succès puisqu'il crée de l'emploi maraîcher, de la satisfaction sociale et permet de préserver son territoire naturel.

¹¹⁶ Mény Yves, Thoenig Jean-Claude, *Politiques Publiques*, PUF, Paris, 1989, page 235.

Synthèse :

Le modèle agricole péri-urbain de Val de Marne s'inscrit dans un objectif d'Economie Sociale et Solidaire, ADN d'un département communiste culturellement centré sur le bien-être social. Cette APU, initiée et très soutenue par la force publique qu'est le Conseil Départemental, est un système qui fonctionne puisqu'il crée de l'emploi, accroît la surface maraîchère et permet même à des sociétés coopératives agricoles de s'implanter. Le développement des circuits courts et de l'agroécologie y sont promus. Un modèle économique qui s'intègre dans une culture d'un département très centraliste (parce que communiste) et qui, initialisée sur un mode top-down, a su intégrer toutes les parties prenantes du projet, et notamment les associations et les citoyens, en leur donnant des moyens financiers, techniques et logistiques pour se développer. Au contraire d'Albi, le Val-de-Marne a pleinement réussi son objectif car il a su coordonner tous les acteurs autour d'une équipe pilote, dédiée pleinement au développement de l'agriculture périurbaine. Une réussite, sans précédent, même si des difficultés demeurent. L'APU dans ce département s'inscrit bien dans enjeu majeur de politique publique sur un mode top-down et « circulaire » avec ses citoyens.

Chapitre 5 : Les points de contact des modèles d'Albi et du Val-de-Marne avec ceux de la Ville de Liège (Belgique) et de Bordeaux Métropole

I. POURQUOI CE CHOIX SUR CES DEUX COLLECTIVITÉS ?

Au cours de notre enquête et de nos pérégrinations sur tout le territoire, les mois de juin et juillet 2016 ont été aussi des occasions de voir ce qui se passait dans d'autres territoires comme la Métropole de Bordeaux, le fameux village d'Ungersheim et la ville de Liège en Belgique - villes dont nos experts nous avaient beaucoup parlé. Au regard de nos deux focales choisies, il nous a semblé judicieux d'arrêter notre choix sur 2 collectivités à même échelle qu'Albi et le Val-de-Marne : à savoir la ville de Liège et la Métropole de Bordeaux. Le modèle économique du village d'Ungersheim étant très abouti sur le plan de l'autonomie vivrière et très dynamique du fait d'un investissement total du maire, il ne nous a pas paru pertinent de le garder pour le comparer avec Albi et encore moins avec le département du Val-de-Marne, pour une question d'échelle. Ungersheim est un petit village de 2 000 habitants et est situé en pleine campagne à proximité de terres maraîchères et céréalières : l'accès à l'autonomie alimentaire est donc extrêmement facilité grâce à ces deux composantes.

Quant au choix de Liège, cette ville compte environ 200 000 habitants, beaucoup plus grande qu'Albi (50 000), mais nous verrons que le différentiel d'échelle, à ce niveau, ne joue pas, puisqu'elle possède un modèle d'agriculture urbaine bien mieux organisé et abouti qu'Albi. Celui-ci est effectivement géré avec méthode et par des professionnels de l'agronomie et de l'agriculture. Nous tenterons d'analyser les méthodes — exceptionnelles — que Les Compagnons de la Terre, coopérative liégeoise, ont su mettre en place pour construire un modèle économique extrêmement abouti et judicieux. Liège est aujourd'hui en Belgique, un symbole de réussite en agriculture urbaine et périurbaine.

Quant à la Métropole de Bordeaux, très investie elle aussi dans l'agriculture périurbaine, à l'instar du Val-de-Marne, leur comparatif nous a paru intéressant pour une question d'échelle - elle compte 750 000 habitants¹¹⁷ pour 1,3 million dans le Val-de-Marne¹¹⁸. De plus sa politique publique en APU est tout aussi investie que celle du 94 mais de façon différente. Nous le verrons.

Nous comparerons donc des choses comparables, la ville de Liège avec celle d'Albi, et la Métropole de Bordeaux avec le département du Val-de-Marne.

Il est intéressant de voir, avec du recul, que les modèles des uns et des autres ont des similitudes mais aussi des différences, des atouts, mais aussi des faiblesses, et pourraient s'enrichir mutuellement si, comme le dit Mme Aubry, directrice du département d'AU à Agro ParisTech », « *une plateforme nationale voire même une fédération nationale de l'agriculture urbaine existait* »¹¹⁹.

¹¹⁷ <http://www.bordeaux-metropole.fr/Metropole/1-metropole-28-communes/28-communes>

¹¹⁸ <https://www.valdemarne.fr/vivre-en-val-de-marne/le-territoire/population>

¹¹⁹ Interview de Mme Aubry, chercheuse en AU, AgroParisTech. (voir Tome II)

II. LE MODÈLE D'AGRICULTURE URBAINE DE LA METROPOLE DE LIÈGE VERSUS CELUI D'ALBI

Nous commencerons par les points de similitude, assez rapidement, car les objectifs sont les mêmes : celui de viser une autonomie alimentaire de la ville et de créer de l'emploi maraîcher bio pour soutenir le projet. Les moyens adoptés par Liège sont cependant radicalement différents et, finalement plus efficaces. Les divergences nombreuses inscrivent le modèle liégeois dans une viabilité plus grande que celui d'Albi, notamment en termes d'emplois créés et de perspectives d'avenir. Nous parlerons ici d'APU, car rien n'est cultivé dans la ville même ; les sols étant trop pollués du fait du passé sidérurgique de la ville. Christian que nous avons interviewé est le Président de la coopérative des Compagnons de la Terre qui « manage » les projets, il est parallèlement le coordinateur de l'association de la Ceinture Aliment Terre liégeoise ; deux entités qui sont à l'origine du modèle de l'agriculture péri-urbaine de la métropole.

A. POINTS COMMUNS ENTRE LIEGE ET ALBI

- Un objectif identique : **l'autonomie alimentaire pour renforcer la sécurité d'approvisionnement de la ville.**

« Nous voulons récupérer notre souveraineté alimentaire pour pouvoir décider réellement ce qui arrive dans notre assiette, il est essentiel de raccourcir les chaînes alimentaires, de retrouver le lien avec ceux qui nous nourrissent mais aussi de mieux comprendre comment tout cela est produit afin d'enclencher une évolution en profondeur. Nous visons donc de relocaliser notre production agricole sur le plan vivrier : c'est-à-dire les légumes, les fruits mais aussi les céréales pour faire notre pain local. » (Christian, président des Compagnons de la Terre et coordinateur de la ceinture aliment-terre liégeoise.)

- **un projet au départ bottom-up - né dans la tête de citoyens puis soutenus par des élus**

L'idée est venue d'une première association créée en 2011 : la Ceinture Aliment Terre liégeoise, qui s'est développée en amont de la coopérative, Les Compagnons de la Terre, et qui a été soutenue et aidée par la politique locale.

« L'idée du modèle économique est venue de nous, d'en bas. Après, nous avons eu la chance d'être entendus et soutenus par la Métropole, mais aussi par la ville de Liège et par plusieurs maires des différentes communes de la métropole. » (Christian.)

- **un modèle économique quasi identique : sur les modes de production, la vente et la création d'emplois maraîchers aidés.**

À l'instar d'Albi, Liège développe des modes agricoles agroécologiques sans pesticides : permaculture, l'agroforesterie et agriculture biologique. Les paniers sont en vente directe et Les Compagnons de la Terre embauchent et forment des néo-maraichers. Les points de vente se font sur place (sur le grand domaine de Cortils) mais aussi dans des épiceries de la ville définis et négociés avec la Mairie. .

« Dans un monde en crise, alors que la Wallonie a perdu un tiers de ses agriculteurs ces dix dernières années, nous pensons qu'il est urgent de se réapproprier au moins partiellement la production alimentaire, ses outils, ses savoirs et de créer des emplois locaux au service du local. C'est du développement territorial. » Christian

- une collaboration (entamée) avec les agriculteurs locaux pour les convaincre de vendre en direct et de se convertir aux méthodes agricoles biologiques.

« Avec la Ceinture Aliment-Terre liégeoise, nous cultivons des terres sur des exploitations existantes. Les paysans nous mettent des parcelles non cultivées à disposition et nous partageons avec eux nos savoirs et nos pratiques agroécologiques. Cela les interpelle et les intéressent souvent. Certains se convertissent progressivement au bio et investissent dans nos projets d'AU en adhérant à notre coopérative. Ils y sont gagnants de toutes les façons, plutôt que de galérer seul dans leur coin. » Christian

- des animations citoyennes autour des bienfaits de l'APU prennent lieu dans les zones agricoles périurbaines investis

Les micro-fermes mais aussi le grand domaine de Cortils où ont investi les Compagnons de la Terre sont ouverts certains jours au grand public pour les sensibiliser à l'AU et à la vente de paniers directs. On parle aussi de l'objectif de viser une certaine autonomie alimentaire.

« On organise en accord avec les villes et villages de la métropole, des animations avec le grand public, ce sont des ateliers jardinage avec les enfants... mais aussi des fêtes et de l'apprentissage à la permaculture. On veut se faire connaître. » Christian

B. DIFFERENCES ENTRE LIEGE ET ALBI

- Un modèle économique pensé et réfléchi en équipe, avec des experts de l'AU — et non tout seul — et qui se fixe des objectifs réalistes et par étapes.

Une expertise de départ : d'abord pensé par un groupe de citoyens engagés autour d'une association, la Ceinture Aliment-Terre liégeoise¹²⁰, dont l'objectif est de travailler sur l'autonomie alimentaire de Liège, le fondateur du modèle de l'AU de la ville avait donc déjà une expertise sur le sujet. Il a en outre travaillé pendant 4 ans avec Pablo Servigne, l'expert

¹²⁰ <http://www.catl.be/>

belge de l'autonomie alimentaire, interviewé pour notre enquête, et qui, rappelons-le est l'auteur d'un rapport pour le Parlement Européen, *Nourrir l'Europe en temps de crise*¹²¹ dont nous nous sommes beaucoup inspiré pour ce mémoire.

« J'ai une conscience écologique assez aiguë depuis toujours. Puis j'ai quand même travaillé 4 ans avec Pablo Servigne, notamment sur ces questions d'effondrement et de rupture alimentaire. Je pense que cette question de la souveraineté alimentaire est la plus fondamentale du siècle. Peu de personnes en sont encore conscientes. » Christian

- Un travail co-construit, par étapes, avec des objectifs réalistes

Christian, le protagoniste du projet, a pensé ce modèle avec d'autres « copains » de formation ingénieurs agronomes ou agricoles, « *qui connaissent le métier de la terre et savent la travailler* ». Une différence fondamentale avec Albi, car « *nous savions de quoi nous parlions. Nous avons beaucoup lu sur l'autonomie alimentaire des villes, le livre de Rob Hopkins sur "les villes en transition"*¹²² et celui de Pablo - *Comment tout peut s'effondrer* ».

Parallèlement, le projet a été co-construit par étapes et à plusieurs. La réflexion a été amendée grâce à la technique du « *forum ouvert* » : tous les citoyens désireux de participer ont pris la parole lors de réunions et ont donné des idées. Le modèle de l'AU a été donc co-construit avec différents acteurs de la société civile mais aussi des politiques de la Métropole, des villes et villages avoisinants. En face à Albi, l'élu se débat quasiment tout seul, accompagné certes du coordinateur des Incroyables Comestibles mais sans réel soutien de la Mairie et surtout sans aucune coordination entre les différents acteurs qui pourraient enrichir et viabiliser le projet.

« On a utilisé la technique du forum ouvert, ça a pris une journée avec tous les citoyens volontaires autour de l'idée : quels moyens pour que notre ville devienne autonome sur le plan alimentaire ? On s'est ensuite servi de ces idées, il y avait 42 ateliers autour et énormément de monde. Il y avait des agriculteurs, des ingénieurs, des élus, le maire de Liège, des citoyens lambda, des chefs d'entreprise, une véritable réussite ! »¹²³ (Christian.)

« Nous avons bien pensé le truc, par étapes, avec des soutiens intellectuels, pratiques et financiers. Nous avons mis 3 ans à démarrer, nous avons demandé des conseils partout avant de créer la coopérative. » (Christian.)

Après le forum ouvert, s'est organisée une deuxième réunion - uniquement avec les élus de la Métropole de Liège cette fois-ci.

« Les représentants des 24 communes de la Métropole sont tous venus à une réunion où on leur a présenté l'idée de l'autonomie alimentaire pour Liège ainsi que notre projet de coopérative, les Compagnons de la Terre. On leur a ensuite demandé de travailler sur ce que l'on pourrait planifier ensemble pour développer le territoire agricole et arriver à une autonomie sur le plan alimentaire. Ils étaient tous très partants. » Christian

¹²¹ Servigne Pablo, *Nourrir l'Europe en temps de crise*, Parlement Européen, Les Verts, Paris, 2013. Pablo Servigne est ingénieur agronome et docteur en biologie. Spécialiste des questions d'effondrement, de transition, d'agroécologie. <https://pabloservigne.com/bio/>

¹²² Robs Hopkins, fondateur du mouvement Ville en Transition.

¹²³ Interview de Christian, président de Liège en Transition et de la coopérative Les Compagnons de la Terre.

Parallèlement, le modèle liégeois fait montrer de mesure et de lucidité. Les objectifs dans le temps pour aboutir à une autonomie alimentaire sont programmés à une vingtaine d'année.

« il ne faudra au moins 25 ans pour atteindre l'autonomie et uniquement sur le plan du maraîchage, des céréales pour le pain et du petit élevage ». (Christian.)

« Soyons réaliste, pour arriver à l'autonomie alimentaire de Liège, il faut refondre et repenser profondément notre modèle agricole, il faudra une génération, au moins 25 ans. Rome ne s'est pas fait en un jour ! » (Christian.)

Rappelons qu'à Albi, les 2 porteurs du projet se sont fixé un objectif à 2020 ! *« Totalement irréaliste ! »*, pour d'autres partenaires interrogés. Le magazine *Reporterre* n'a pas manqué de souligner l'irréalisme et la « bancalité » du projet dans un article en février dernier¹²⁴. (Article d'ailleurs que nous jugeons un tantinet sévère ... car l'élu albigeois se débat tout seul pour défendre ses idées et les faire vivre).

- Une méthodologie éprouvée et cadrée : Le modèle de Rob Hopkins + l'étude de faisabilité + l'étude test sur 2 micro-fermes

1. Le modèle Rob Hopkins¹²⁵ : Christian et ses amis ont utilisé la méthode de Rob Hopkins qui préconise un fonctionnement par étapes et par quartier/village. Ils ont fait entrer la Ville de Liège dans le réseau international des Villes en transition en accord avec la mairie.

« En 2011, nous avons d'abord créé Liège en Transition dont j'étais le chef de projet, cela vient du mouvement de Rob Hopkins et ça a débouché sur deux choses concrètes : une monnaie locale — le valeureux — et une dynamique sur l'alimentation bio et locale avec la création de notre coopérative les Compagnons de la Terre. » Christian

« Nous avons suivi le modèle de Rob Hopkins : par étapes, village par village, quartier par quartier dont il parle dans son livre Transition Handbook ¹²⁶. Nous avons voulu aller plus loin, en impliquant toutes les communes de la Métropole et créer ainsi une alliance ville-campagne avec d'un côté des urbains qui sont à la fois des mangeurs et des épargnants qui peuvent investir leur argent dans des projets, les financer et puis, de l'autre côté, des terres agricoles tout autour qui peuvent nourrir la ville. Voilà le modèle de départ. » Christian

2. Une étude de faisabilité en collaboration avec l'UCL (Université Catholique de Louvain) a été réalisée : les résultats probants ont encouragé les protagonistes à lancer le modèle d'AU à grande échelle avec une visée d'autonomie alimentaire vivrière dans 20 ans.

¹²⁴ <https://reporterre.net/L-autosuffisance-alimentaire-a-Albi-Dommage-c-est-du-pipeau>

¹²⁵ <http://transitionnetwork.org/blogs/rob-hopkins>

¹²⁶ <http://transitionnetwork.org/blogs/rob-hopkins>

« Une recherche technique de 3 mois a été initiée entre nous et le GREOA¹²⁷ (groupement régional économique) en collaboration avec le département de sciences de l'UCL, autour d'un stage de master en environnement qui a démarré en février 2011. Ce travail a abouti à une première modélisation d'un projet des plusieurs micro-fermes agroécologiques types pouvant employer des maraîchers urbains et produire des paniers alimentaires à grande échelle si elles sont réparties sur toute la ceinture liégeoise. Nous avons publié ensuite cette étude montrant qu'il était possible de nourrir l'ensemble de la population wallonne avec le modèle économique des Compagnons de la Terre de manière complètement écologique tout en créant 44 000 emplois. Nous voulons maintenant l'étendre à toute la Wallonie et en partenariat avec le département recherche de l'ULB¹²⁸. » Christian

3. un test pilote du modèle sur 2 micro-fermes : partages de terres, de savoirs et de compétences

Le modèle des Compagnons de la Terre, avant la création des statuts, a été testé sur 2 sites laboratoires : deux micro-fermes dans deux villages de l'agglomération liégeoise. Des terres non exploitées par des agriculteurs sont prêtées et cultivées en agroforesterie ou permaculture. Le partage des savoirs sur les modes de production « résilients » fait des émules et permet de développer les circuits courts de vente directe.

« Les résultats de l'étude ont été probants sur les 2 micro-fermes pilotes de Tilff et de Stoumont. Elles font moins de 2 hectares chacune, 4 emplois de maraîchers ont été créés en emplois aidés par le gouvernement wallon. Les ventes directes de paniers bios ont été significatives. Bref ça tenait la route et nous l'avons ensuite développé sur d'autres terrains agricoles. Ces fermes existent toujours aujourd'hui. Et nous continuons d'être aidés par la Région wallonne pour les embauches de maraichers. La vente de paniers fait le reste » Christian

- Un projet coordonné et qui est managé par une société coopérative (SCIC) - et non une association - avec des objectifs chiffrés à la clé. Comme une entreprise.

Le modèle économique de Liège suit une logique quasi scientifique. « Normal », nous dit Christian, « les principaux fondateurs des Compagnons de la Terre sont des ingénieurs agronomes, sauf moi qui a une formation en sciences politiques. Nous n'y allons pas au petit bonheur la chance. Notre modèle a été pensé, réfléchi et structuré par étapes. Après l'association Aliment – Terre, on a décidé de créer une société sur un modèle coopératif, type SCIC chez vous. C'est la même chose en Belgique. »

Après les résultats probants des deux études (de faisabilité et pilote), Christian avec quelques amis **créé en janvier 2015 la société coopérative des Compagnons de la Terre**¹²⁹. Tous les membres de cette SCIC sont « actionnaires ou, plus exactement, coopérateurs et paient une participation — et non une cotisation annuelle — de minimum 250 € ».

¹²⁷ <http://www.greoa.be/>

¹²⁸ ULB : Université Libre de Bruxelles ; <https://www.ulb.ac.be/recherche/presentation/fr-developpement.html>

¹²⁹ <http://www.cdlit.be/notre-vision-de-lagriculture/>

Christian juge que ce statut coopératif est plus efficace que celui d'une association car les coopérateurs sont naturellement « *motivés à s'investir de par l'argent qu'ils y ont placé. Il ne faut pas se voiler la face, ils sont aussi motivés à ce qu'il soit rentable. Nous avons prévu pour l'instant une rémunération du capital plafonné à 6 %. Les bénéficiaires sont faits pour embaucher de nouveaux maraîchers. C'est une grande part du succès* ».

Aujourd'hui, la coopérative compte 350 membres coopérateurs-actionnaires avec « *un objectif de 1 800 coopérateurs en 2020* ».

« *Cela implique que la finalité première est la souveraineté alimentaire de Liège, certes, mais que la seconde est aussi d'avoir un retour sur investissement pour tous les membres.* »

Ce choix de créer une société plutôt qu'une association est aussi un moyen de générer un apport d'argent régulier, au-delà de celui de la vente directe de paniers.

« *Un statut qui permet de rentrer de l'argent régulièrement, de plus les membres ont 15% de réductions sur les paniers. Nous avons donc 3 apports financiers : les subventions publiques (Métropole, Région wallonne et Ville de Liège), les ventes de paniers et les participations annuelles de nos coopérateurs.* »

Christian précise enfin que la vente de paniers a triplé en 2 ans « *qu'il prévoit que la coopérative devienne financièrement autonome dans un avenir proche compte tenu de bonnes rentrées financières* ».

- Formation en interne et encadrement des néo-maraîchers par des professionnels de l'agroécologie. – à Albi, aucun programme de formation n'a encore été mis en place.

La formation des néo-maraîchers embauchés par les Compagnons de la Terre est donnée par des professionnels membres de la coopérative. Ils sont actuellement au nombre de 4 (salariés) et agriculteurs de métier ou ingénieurs agronomes. C'est aussi sans compter les coopérateurs agriculteurs qui peuvent appuyer la formation. Cette formation continue produit ses effets puisque la coopérative, produisait la première année 40 paniers par semaine pour en produire aujourd'hui une centaine. « *Nous prévoyons d'en faire 2 fois plus en 2017 avec les futures embauches de maraîchers* » nous dit Christian. En face, à Albi, nous avons fait le constat que la formation était à l'état de velléité mais que rien n'existait encore concrètement. Faute de coordination. .

« *Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que nous avons des experts de la terre et de l'agroécologie qui s'occupent de la formation des néo-maraîchers recrutés. Ces formateurs sont des agriculteurs ou ingénieurs agronomes de métier et travaillent à temps plein. Nous avons embauché en 2016, 4 salariés dont 3 qui sont chargés de la formation agricole. Il a 2 personnes de formation agronome, une qui a une formation de maraîchère et la quatrième a une formation de géographe spécialisée dans l'agriculture. Elle est directrice du projet, c'est-à-dire qu'elle s'occupe de tout ce qui relève des ressources humaines et de l'encadrement, et est toujours sur le terrain. Nous avons pu aussi créer 4 nouveaux emplois de maraîchers en insertion sociale par le bio.* »

- **Liège bénéficie de nombreux soutiens notamment politiques : tant à l'échelle de la métropole que de la Région Wallonie mais aussi de la Mairie.**

Des soutiens multiples publics/privés ont permis aux Compagnons de la Terre de démarrer mais aussi de perdurer.

- Tout d'abord, et pas des moindres, la Métropole de Liège en 2016 a inscrit dans son schéma directeur de développement territorial (l'équivalent d'un PLU français), l'AU avec une visée d'autonomie alimentaire telle que définie par le modèle des Compagnons de la Terre.

« Liège Métropole a développé un nouveau schéma de développement territorial pour les 24 communes, sur le développement commercial, le logement mais aussi l'agriculture périurbaine. Ils ont associé notre projet, aussi bien celui de la Ceinture Aliment-Terre liégeoise que celui des Compagnons de la Terre à ce schéma de développement territorial. Il y a eu une réunion avec les maires des 24 communes sur le thème de l'agriculture périurbaine et l'alimentation locale ; elle s'est déroulée chez nous, au domaine de Cortils ! Cela veut dire qu'ils nous soutiennent moralement, financièrement et matériellement en interdisant par exemple le bétonnage sur cette zone agricole. » Christian

- Ensuite, la coopérative a reçu une subvention de 7 000 € de la Région Wallonne et une autre de la Ville de Liège prévue en 2017.

« En termes de dotation publique, en 2013, quand on a lancé le projet, c'était assez spectaculaire. Nous avons réussi à convaincre le gouvernement, via le ministre de l'Économie de la Wallonie, de nous soutenir ! Nous avons reçu presque 7 000 €. Demande refaite en 2016 et en 2017. » Christian

- Enfin, la Métropole liégeoise les aide à trouver des terres - qu'elle met soit à disposition gratuitement soit en location à bas prix. Des micro-fermes peuvent ainsi se monter et embaucher des maraîchers en « *emplois aidés* ».

« La Métropole nous prête ou nous loue des terres à très bas prix. Parallèlement, elle paie certains de nos maraîchers en emplois aidés dans des contrats de réinsertion pour certains d'entre eux qui sont au chômage depuis longtemps. C'est ce que l'on appelle les emplois payés par les centres publics d'aide sociale. C'est l'équivalent du RSA chez vous sauf que ces personnes doivent absolument exercer une activité. » Christian

- **Liège endosse plus de moyens techniques et surfaciques qu'Albi** : 40 hectares à Liège vs 8 à Albi sans compter les locaux et outils techniques beaucoup plus nombreux et élaborés à Liège.

Le modèle liégeois fonctionne sur un modèle d'une société d'Economie Sociale et Solidaire.

Son AU s'organise autour de deux systèmes avec un même modèle économique : production de fruits et légumes bio avec des méthodes agroécologiques, vente directe de paniers et embauches de néo-maraîchers avec formation professionnelle en interne.

- via la coopérative des Compagnons de la Terre : elle loue 30 hectares de terres dans un domaine agricole à 15 km de la ville : le domaine de Cortils.

- dans le cadre d'une association : la Ceinture Aliment-Terre liégeoise¹³⁰ qui investit dans des terres non exploitées dans des exploitations agricoles existantes ou crée des micro-fermes de moins de 2 hectares toutes situées autour de la ville de Liège — d'où son appellation.

- Sur le domaine des Cortils (**la coopérative**)

Les Compagnons de la Terre ont investi 30 hectares (et bientôt dans la totalité du terrain de 72 hectares) sur un bail emphytéotique de 40 années : ce qui leur offre une marge de liberté d'action importante.

« Les terres sont louées à un propriétaire terrien à 15 km de Liège, on a 30 ha et bientôt 50, on est en train de négocier un bail emphytéotique sur 40 ans où pendant la durée du bail, nous avons les mêmes droits que le propriétaire. Le loyer est en plus très bas, et cela lui permet d'entretenir ses terres. » (Christian.)

Sur le travail du sol, on note beaucoup plus de professionnalisme et de moyens qu'à Albi. Les CDT¹³¹ ont investi dans du matériel agricole et notamment dans une grande machine appelée Actisol, sorte de grelinette¹³² géante et mécanique qui permet d'aérer et de décompacter en préservant sa microbiologie (et non de le labourer). C'est un mode d'entretien des sols sur le modèle de la permaculture. La fertilisation du sol se fait avec la technique du BRF ou celles de l'agroforesterie et sans aucun pesticide pétrochimique.

« Nous utilisons la fertilisation organique avec du BRF¹³³ Bois Raméal Fragmenté — et des arbres spécifiques pour nourrir le sol. De plus, nous refusons le labour qui est une aberration agricole. Nous aérons le sol comme le prévaut la permaculture par une machine que nous avons achetée : un actisol. Il permet de décompacter le sol tout en préservant sa microbiologie. Nous sommes ravis de cette machine ! Liège est une région où il y a souvent des inondations avec des pluies torrentielles. Les maraîchers sont désespérés car leur production est souvent noyée. Sur nos terres, avec ces pratiques dites « résilientes », nous n'avons plus aucun problème. Toute l'eau s'est infiltrée car le sol est meuble car à l'actisol. C'est la même technique de la grelinette en version géante et mécanisée. »

Machine actisol



¹³⁰ <http://www.catl.be/>

¹³¹ CDT : Compagnons de la Terre

¹³² <http://www.monjardinpermaculture.fr/pages/la-grelinette>

¹³³ BRF : <http://www.monjardinpermaculture.fr/pages/le-brf>

- Sur la ceinture liégeoise (**l'association**)

À ceci s'ajoute le modèle des micro-fermes de la Ceinture Aliment-Terre. Elles se répartissent sur environ **10 hectares** autour de Liège. Soit les agriculteurs mettent à disposition une partie de leurs terres qu'ils n'exploitent pas, soit l'association investit des terrains mis à disposition par la Métropole Liégeoise. Un partage des savoirs et des techniques agro écologiques s'opère alors entre les agriculteurs et les néo-maraîchers de l'association. C'est aussi un moyen de « *les convaincre en douceur à nos méthodes de travail et de les faire rentrer dans les circuits courts* ».

« De nombreux producteurs indépendants, agriculteurs ou propriétaires terriens n'ont pas les capacités de cultiver l'entièreté de leurs terres comme ils le souhaiteraient. Nous leur proposons alors de les cultiver et à cette occasion, notre association et le producteur indépendant se rendent des services et collaborent : partage du matériel, commercialisation, coups de main... Par la suite, une collaboration plus étroite peut être envisagée dans le cadre d'une convention qui permet de simplifier la mutualisation des forces de production. »
(Christian.)

- **Enfin, l'agriculture urbaine à Liège a des très belles perspectives d'avenir, avec quelques projets phares déjà soutenus par la Métropole et/ou la Région Wallonne.** Ce qui est beaucoup moins tangible à Albi.

- Une future grande halle agricole qui fera office d'épicerie AMAP à grande échelle : uniquement de la vente directe producteurs-consommateurs — avec un soutien financier conséquent de la Région. .

« Et pour avoir une petite idée de nos futurs développements, on vient de déposer un dossier pour monter une halle relais agricole où nous avons reçu des subventions de la Région wallonne à hauteur de 400 000 euros. L'idée est de construire un bâtiment, des zones containers et une serre-chapelle de 2 400 m² en dur avec régulation des flux d'air, de l'hydrométrie, etc. et le tout recouvert par une toiture végétale. Projet accepté et soutenu »
(Christian.)

- Une prochaine usine de transformation, sorte de conserverie, sur un modèle de vente directe et d'épicerie solidaire.

« Nous allons à partir de 2017, commencer progressivement à faire de la transformation de matières premières produite localement ; du fromage par exemple à partir de lait de vaches et de brebis, du pain à partir des céréales, etc. On a un projet de boulangerie, de charcuterie, de conserverie et pas forcément venant de notre production mais d'autres producteurs locaux dont on achètera les produits. » (Christian.)

« Nous avons eu un accord de principe de la Ville pour monter une épicerie solidaire. Des paniers bios pas chers pour les indigents. Liège n'est pas une ville très riche et l'alimentation bio ne doit pas être réservée aux riches. » (Christian.)

- Un projet de végétalisation des toits de la ville de Liège.

« En négociation actuellement avec le bourgmestre, ils sont plutôt d'accord sur le principe car savent que nous sommes soutenus plus haut par la Région et la Métropole. Une étude de faisabilité est en cours avec eux. Nous sommes donc crédibles à leurs yeux... ça aide ! »
(Christian.)

C. CONCLUSION

Force est de constater qu'à Liège, le modèle de l'AU est organisé autour d'une structure coopérative, les Compagnons de la Terre et se « *manage* » comme une entreprise. Son modèle économique — proche d'un business plan — a été écrit en amont puis testé en étude pilote avant de prendre forme dans un statut de société coopérative, type SCIC. Nous sommes donc bien dans un modèle ESS. Au-delà des premières aides publiques, par la Métropole liégeoise et la Région Wallonne, cette coopérative pourra atteindre — à moyen terme — son objectif d'autonomie financière puisqu'elle a deux ressources financières régulières : la cotisation des coopérateurs (250 euros annuels) et la vente de paniers en direct — qui a été multipliée par 3 en 2 ans. Son autre grande force est celle du collectif, les fondateurs du projet ne sont pas isolés, comme à Albi, car ils ont, dès le départ, su co-construire le projet avec les personnalités politiques (les maires des communes de la Métropole et le bourgmestre de Liège lui-même) et la société civile. Cette co-construction additionnée à la participation financière de tous les membres de la coopérative, inscrit le modèle d'AU liégeoise dans une réussite et une continuité : tous les coopérateurs se sentent concernés. Au-delà de l'adhésion de tous à l'objectif d'autonomie alimentaire sur le long terme, « *ils y ont mis des billes et veulent donc que cela marche* »¹³⁴.

Ce travail collectif a su ainsi amener du soutien idéologique, financier et logistique (mise à disposition de terres) de la part des élus locaux et régionaux. La Région et la Métropole ont donné de l'argent, la ville de Liège suivra. Nous sommes donc ici dans une parfaite illustration de la thèse de Mény et Thoenig sur une politique publique d'abord « *bottum-up* » qui se mue très vite et de façon fluide en « *principe de circularité* » : le « *politique* » n'a pas fait que donner de l'argent, il a participé à la base, à l'élaboration du projet via les forums ouverts en y apportant ses idées et a décidé ensuite d'être partie prenante de la coopérative des Compagnons de la Terre en y prenant des parts. Enfin, le modèle liégeois est une réussite car il mise sur la formation professionnelle des nouveaux maraîchers par ses experts encadrants.

Autant d'ingrédients d'expertise, de coordination, de co-construction public/privé, de formation et de soutien du politique qui en font l'énorme différence avec Albi. Le projet d'autonomie alimentaire à Liège n'est pas construit de façon atomisée comme à Albi, les protagonistes visent des objectifs réalistes, sur 20 ans et non sur 5 ans, avec des moyens techniques et surfaciques conséquents pour nourrir la ville. À Liège, c'est plus qu'un modèle économique, c'est un business plan socio-économique qui a été pensé par un esprit « *chef d'entreprise !* ».

Albi en face nous fait penser qu'il serait urgent de s'inspirer de ce modèle liégeois pour sa viabilité mais aussi pour sa crédibilité médiatique...

¹³⁴ Interview Christian à Liège, président des Compagnons de la Terre.

Synthèse :

Nous nous apercevons qu'au contraire d'Albi où le projet d'AU s'est monté de façon atomisée, sans réelle coordination, le modèle liégeois s'est construit avec des citoyens, professionnels de l'agriculture, de façon concertée tant avec la société civile qu'avec le politique et en mode bottom-up. Ces projets ont été montés dans le cadre d'une société coopérative avec un modèle économique testé et éprouvé en amont par une étude de faisabilité. Les Compagnons de la Terre sont très aidés et soutenus par les élus locaux. Parallèlement, les maraîchers embauchés bénéficient d'une formation agricole en agroécologie par des experts du sujet. Nous sommes ici, à l'instar de ce qui se pratique dans le Val-de-Marne, sur un modèle qui tendrait sur de l'économie sociale et solidaire mais dans une moindre mesure. Force de professionnalisme donc à Liège versus un certain amateurisme et isolement à Albi. L'autonomie alimentaire se construit par des pros avec le soutien politique local. Un modèle de réussite exemplaire.

III. LE MODÈLE DE L'AGRICULTURE URBAINE DE BORDEAUX MÉTROPOLÉ VERSUS CELUI DU VAL-DE-MARNE

Le modèle de l'AU de Bordeaux comporte de nombreuses similitudes avec celui du Val-de-Marne en termes de richesse de contenu, d'aspect organisationnel et de méthode. C'est aussi un modèle péri-urbain compte tenu d'une forte densité de sa population bien que sa surface agricole et naturelle soient plus importantes de que celle du Val-de-Marne (50%). La Métropole bordelaise subit néanmoins, elle aussi, de nombreuses pertes d'agriculteurs. Pour y remédier, elle met en œuvre une politique communautaire dynamique en vue de maintenir sa surface agricole et de créer des emplois maraichers. Nous verrons que son modèle économique va encore plus loin que celui du Val-de-Marne - notamment sur des ambitions à long terme et surtout sur investissement conséquent dans la formation des maraichers. Elle fait montre d'une volonté publique forte pour créer des emplois agricole et maraichers sur tout son territoire. Les 2 modèles mériteraient de s'enrichir de leurs différences et de leur réussite mutuelle.

Rogna, la personne que nous avons interviewée est chargée de mission à l'APU¹³⁵ à la Direction de la Nature de la Métropole de Bordeaux ; une personne passionnée par son travail qui nous aura consacré presque 2 heures d'interview.

A. POINTS COMMUNS ENTRE BORDEAUX METROPOLE ET LE VAL-DE-MARNE

- **Une agriculture péri-urbaine comme dans le Val-de-Marne** : la densité urbaine des 28 communes de la Métropole bordelaise est relativement élevée : 1 296 habitants/km² vs 5 525 habitants/km² pour le Val-de-Marne.

Bien qu'elle soit 4 fois plus faible que le département du 94, il n'en demeure pas moins très supérieure à la moyenne nationale : 113 habitants au km² (chiffre INSEE - 2013). Des problématiques qui paraissent donc similaires bien que la surface naturelle et agricole soit beaucoup plus élevée à Bordeaux vs celle du 94 (5 800 hectares de surface agricole utile). Il n'en demeure pas moins que notre interviewée, en charge de l'AU, parle d'APU.

« On parle ici d'agriculture péri-urbaine car nous misons sur un rayon de 100 kms autour de Bordeaux. De plus, nous sommes une grosse métropole de 28 communes proche de Bordeaux, ville de 200 000 habitants. Notre surface agricole est assez importante puisqu'elle est de 10 % de notre territoire : environ 5 800 hectares. » (Rogna, chargée de mission à l'AU à Bordeaux Métropole.)

- **Un double objectif : maintien des terres agricoles et création d'emplois de maraichers pour compenser les pertes des exploitations agricoles**

À l'instar du Val-de-Marne, Bordeaux Métropole cherche à maintenir la superficie de ses terres agricoles (et naturelles), nous verrons dans la partie « différences » qu'elle s'y prend différemment.

Un programme intitulé « 55 000 hectares pour la Nature » est porté depuis 2011 par la Direction de la Nature de la Métropole. Cette surface correspond à celle de la Métropole et la

¹³⁵ APU : Agriculture Péri Urbaine

Direction de la Nature a été créée dans l'objectif de maintenir 50 % de cet espace en zone naturelle et zone agricole. Un objectif ambitieux porté par l'ancien président de la CUB¹³⁶, Vincent Feltesse et poursuivi par Alain Juppé depuis le changement de présidence. Il faut noter que cet objectif est fixé dans le PLU intercommunal, dit « *PLU communautaire* » qui « *fait force de loi dans des tractations commerciales avec les industries du BTP par exemple* » nous explique Rogna.

« Cet objectif sera inscrit en 2017 dans le PLU communautaire afin de maintenir 50 % de notre espace en terres agricoles et naturelles, plus exactement en zone A comme agricole ou zone N comme naturelle. Nous avons actuellement 5 800 hectares en Surface Agricole Utile et nous les maintenons en zone N ou zone A. » (Rogna, chargée de mission à l'AU à Bordeaux Métropole.)

Au-delà de cet objectif, l'idée est aussi de soutenir la création des emplois de néo-maraîchers mais d'une tout autre façon que celle du Val-de-Marne. La Métropole mise énormément dans la formation et c'est elle qui en porte la responsabilité : en termes d'organisation et de financement. Elle n'est pas déléguée aux associations comme le fait le Val-de-Marne.

- une politique top down qui prévaut comme dans le Val-de-Marne. Un fort soutien parallèlement aux initiatives citoyennes.

À la question de l'origine de cet investissement dans l'agriculture urbaine, l'interviewée nous répond que « *la volonté politique de l'ancien président, très sensible aux questions écologiques, était de répondre à une demande citoyenne, même si sa priorité était de compenser la perte des métiers agricoles.* »

« Les circuits courts se développent, les gens réclament du bio. Partout, il y a une prise de conscience chez les gens de l'origine de leur nourriture. Ils réclament du plus sain... » (Rogna.)

« Il y a 3 drive-fermiers qui ont ouvert où il est possible d'acheter sur place chez le fermier directement et en bio. » (Rogna.)

« Les restaurants locavores aussi se développent, notamment la Belle Campagne, très bon restaurant bio et local. » (Rogna.)

« L'espace Darwin, très connu à Bordeaux, est aussi un espace où les initiatives citoyennes autour du bio local se développent tout azimut. On voit bien que, partout chez nous, se concentre une demande des citoyens sur le manger mieux, sain, bio et local. C'est à nous, politiques, de répondre à cette demande et même d'aller plus loin. » (Rogna.)

La Métropole a su ainsi répondre à une demande citoyenne en apportant de nombreux soutiens aux initiatives associatives. Nous nous retrouvons donc là encore en adéquation avec la thèse des politistes Mény et Thoenig tant dans l'approche top-down (de départ, forte) que dans le principe de circularité où la Métropole a su tisser de nombreux partenariats avec des organismes et des citoyens.

« Nous soutenons financièrement pas mal d'associations en lien avec l'AU, comme les Incroyables Comestibles, les Jardins Familiaux, Terre d'Adèle, les Jardins d'Aujourd'hui.

¹³⁶ CUB : Communauté Urbaine de Bordeaux, ancienne appellation de Bordeaux Métropole.

Nous avons cependant de moins en moins d'argent puisque l'État a baissé les dotations aux collectivités territoriales. Il est difficile de dire oui à tout le monde » (Rogna.)

- Un service spécifique et une fonction dédiée à l'APU ont été créés à Bordeaux Métropole, à l'instar de ce qui a été fait dans le Val-de-Marne

La Direction de la Nature créée en 2011 est en charge — entre autres — de développer et de soutenir les projets d'APU. Rogna, notre interviewée, est assignée spécifiquement à cette mission.

« Dans cette Direction, je m'occupe de toutes les questions en lien avec l'APU et les circuits courts. Je monte aussi des formations pour les nouveaux maraichers. » (Rogna.)

- Nombreux partenariats, soutien financier et logistique à des associations en lien avec l'APU et les circuits courts, *idem* pour le département du 94

« On ne donne pas de l'argent directement aux agriculteurs et maraîchers car nous n'en avons pas la compétence. Par contre, on soutient financièrement des associations notamment Terre de Liens, par exemple, qui trouve des terres pour les nouveaux agriculteurs. Ils achètent les terres et leur relouent. On communique sur tous les lieux de vente directe sur le département. C'est la première page la plus consultée du site de la Métrop¹³⁷. » (Rogna.)

« On développe l'implantation des AMAP partout sur le territoire. On a édité un guide de tous les lieux de vente en circuits courts sur la Métropole. » (Rogna.)

« nous travaillons avec le CIVAM, la Safer, la Chambre d'agriculture, les AMAP, Terres de liens, on crée un partenariat et on les fait aussi se rencontrer pour échanger sur les bonnes pratiques et la conduite des projets » Rogna

B. DIFFERENCES ENTRE BORDEAUX METROPOLE ET LE VAL-DE-MARNE

Au travers de notre enquête, nous avons pu faire le constat que les projets d'APU 0 Bordeaux vont encore plus loin que ceux du Val-de-Marne, et ce même si ce dernier y investit énormément d'énergie, de temps et d'argent. La grande différence réside dans le fait que **Bordeaux a une vision sur le long terme : celle de viser l'autonomie alimentaire sur 20 ans tout en sécurisant ses approvisionnements alimentaires**. Pour le Val-de-Marne, l'APU est un programme d'économie sociale et solidaire, organisé et pensé sur un moyen terme. Elle doit maintenir ses terres agricoles face à une densité urbaine importante et créer de l'emploi en insertion sociale par le bio. Force est de constater que sa surface agricole et naturelle est aussi beaucoup moins importante que celle de BM¹³⁸, ceci expliquant certainement cela.

¹³⁷ <http://www.bordeaux-metropole.fr/Vivre-habiter/Connaitre-son-environnement/Manger-local-manger-durable>

¹³⁸ BM = Bordeaux Métropole.

- Visée de l'autonomie alimentaire

Un rapport d'étude du ministère de l'Agriculture en 2011 qui déclenche tout :

« Nous avons commandité une étude en 2011 avec un cabinet délégué au ministère de l'agriculture, sous l'impulsion de Vincent Feltesse, ancien président de la CUB et de M. Philippe Quévremont¹³⁹, ministre délégué à l'Agriculture à l'époque. Les résultats du rapport ont été sans équivoque : l'autonomie alimentaire de Bordeaux Métropole n'était que d'une seule journée ! D'où l'urgence de mettre en place une politique d'autosuffisance en relocalisant notre production alimentaire. Il fallait augmenter l'autonomie alimentaire de notre métropole » (Rogna.)

« Notre objectif à Bordeaux Métropole est de viser l'autosuffisance vivrière et céréalière ; et, sur le plan carné, d'éduquer la population à réduire drastiquement sa consommation de viande, à 2 fois par jour. Nous communiquons beaucoup sur cet objectif sur notre site mais aussi par des brochures et prospectus sur le manger bio, local et sur l'idée de réduire progressivement sa consommation de viande car elle contribue à développer des GES. » (Rogna.)

- Une Métropole qui se donne à la fois des obligations de moyens et de résultats pour aboutir à son objectif d'autonomie alimentaire : PLU, services dédiés, donations, soutien logistique, tout est mis en œuvre pour viser cet objectif.

- Inscription du programme « 55 000 hectares pour la Nature » au PLU communautaire, ce qui n'est pas le cas dans le Val-de-Marne.

« Le fait que cet objectif soit inscrit dans le PLU fait force de loi, pour empêcher le bétonnage. Les villes de la Métropole ne peuvent accorder un permis de construire qu'en fonction de cet objectif, elles doivent respecter le quota des 50 % de la surface de la Métropole à maintenir en surfaces naturelles ou agricoles. » (Rogna.)

« Notre PEANP, qui est le Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels, est inscrit dans notre PLU intercommunal. Rentré en vigueur en janvier 2017, il est donc stable et interchangeable pour une durée de 10 ans. » (Rogna.)

- création de postes spécifiquement dédiés à la gouvernance et à l'autosuffisance alimentaire à la Direction de la Nature, ce qui n'est pas le cas dans le Val-de-Marne

La Direction de la Nature a été créée en 2011 avec des objectifs assignés précis. Des postes spécifiques se sont montés parallèlement comme chargés de mission à l'APU, à la gouvernance et à l'autosuffisance alimentaire ; et chef de projet à la formation agricole.

« Nous sommes 5 à la Direction de la Nature, dont une personne qui est en charge du Développement Durable et une autre de la gouvernance et de l'autonomie alimentaire. Nous

¹³⁹ <http://agriculture.gouv.fr/ministere/bilan-du-plan-de-developpement-de-lagriculture-biologique-2008-2012>

avons aussi une élue communautaire en charge de l'agriculture durable et des circuits courts qui est aussi Maire de Parempuyre. » (Rogna.)

- La formation des maraîchers : un investissement direct important. Cette responsabilité n'est pas déléguée à un tiers (associations ou coopératives) comme dans le Val-de-Marne.

Des formations agricoles sont données par des professionnels, ingénieurs agronomes ou agriculteurs, des formations techniques, managériales et comptables sont aussi au programme. De nombreux partenariats sont créés pour monter des modules de formation adéquats : avec la Région, la Chambre d'agriculture, le FR Civam¹⁴⁰, les SAFER¹⁴¹ et Pôle Emploi. De tels partenariats n'existent pas dans le Val-de-Marne.

« Nous avons mis en place un module de formation tous ensemble sur le maraîchage bio, nous avons 15 stagiaires actuellement. Ce n'est pas de l'emploi social mais plutôt une réorientation de personnes désireuses de s'investir dans un métier agricole. » (Rogna.)

Parallèlement, a été mis en place un autre partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour inciter les agriculteurs déjà installés à s'inscrire dans les circuits courts pour relocaliser leur production. Nous retrouvons ici une initiative mise en place à Albi.

« Nous organisons des rencontres et des réunions avec la Chambre d'Agriculture pour proposer aux agriculteurs de rentrer dans des circuits de vente directe. Nous tentons de leur montrer que le modèle est plus viable et rentable que celui de vendre leur production à l'exportation et aux grosses coopératives. Ils margent plus en vente directe et c'est plus convivial » (Rogna.)

« La formation est primordial pour la Métropole. Sans formation, pas de modèle durable et pas de maraichers professionnels ! Travailler la terre et tenir une exploitation s'apprend. C'est un métier. Nous tissons un maximum de partenariats à cet effet. » (Rogna.)

- Des formations pluridisciplinaires, et pas seulement sur le métier de la terre

« La Région paie et nous montons des modules avec un centre de formation agréé qui a remporté l'AO¹⁴². On enseigne aussi la comptabilité, le management et les techniques de vente pour savoir vendre sa production. C'est essentiel. » (Rogna.)

¹⁴⁰ <http://www.civam.org/>

<http://www.civam.org/index.php/le-reseau-civam/presentation>

¹⁴¹ Safer : <http://www.safer.fr/missions-safer.asp>

- D'autres partenariats de formations sont évoqués avec les SAFER et le FR CIVAM pour aider les maraîchers à l'installation et les former au maraîchage bio - aux circuits courts

« Avec les SAFER : société d'aménagement foncier et d'établissement rural : ils achètent des terres et les revendent aux agriculteurs. Ils accompagnent aussi les jeunes maraîchers à l'installation, comme Terres de liens. Nous leur versons une subvention et les mettons en contact » Rogna

« Nous travaillons énormément avec le FR CIVAM, Fédération Régionale pour développer les circuits courts, les AMAP, ils sont experts dans le sujet, on leur donne de l'argent. Un dialogue se fait avec les agriculteurs pour les inciter à aller vers des circuits courts. Ils organisent aussi des formations agricoles au bio et aux techniques de vente en circuits courts. Ils sont experts de leur sujet et font un travail formidable ! » (Rogna.)

- Cependant, Bordeaux Métropole investit moins dans les actions sociales et éducatives que le 94 : son modèle d'APU n'est pas (encore) un modèle d'ESS comme dans le Val-de-Marne

- peu de jardins partagés : Un projet est prévu sur un ancien marais pour y installer des futurs jardins partagés avec des chèvres et des moutons accessibles au grand public. Mais rien n'existe encore.

« Oui, évidemment, il faut sensibiliser la population à ce que l'on mange, recréer un lien à la terre mais nous misons avant tout sur l'agriculture périurbaine professionnelle et à grande échelle pour augmenter notre souveraineté alimentaire. »

- peu de mise à disposition de terres avec convention à l'appui. C'est les SAFER et Terres de Lien qui s'en chargent. A contrario, dans le Val-de-Marne, le département préempte des terres pour les louer ou les mettre à disposition des associations maraîchères.

« Nous ne nous chargeons pas de préempter des terres pour les mettre à disposition ou les louer. On ne le fait que sur 10 hectares pour un céréalier avec une convention où il doit faire de l'agroforesterie, du bio et de la vente directe. On a déjà planté beaucoup d'arbres dans les champs de blé. C'est un projet collaboratif avec l'association Arbre et Paysage. On va tenter d'élargir le système au maximum car ce modèle fonctionne bien. » (Rogna.)

- Pas de système d'insertion sociale par le maraîchage bio pour des personnes éloignées de l'emploi, alors même que le Val-de-Marne investit beaucoup dans ce modèle.

« On ne fait pas un système de Jardins de Cocagne, c'est vrai. Nous devrions peut-être développer plus le pan social et mettre en lien les chômeurs avec l'APU comme le fait la Communauté Urbaine de Rennes par exemple, ou le système des Jardins de Cocagne. Nous y réfléchissons avec Pôle Emploi mais c'est très balbutiant pour l'instant. » (Rogna.)

¹⁴² AO : appel d'offres.

C. CONCLUSION

Le modèle de la Métropole bordelaise est très axé sur une vision long-termiste : celui de son autonomie alimentaire. Pour ceux, elle développe à grande échelle des actions en faveur de la formation de nouveaux maraîchers mais aussi des agriculteurs déjà installés pour les convertir aux circuits courts et à la réorientation de leur production à la vente locale. En termes de volonté politique, nous sommes à Bordeaux comme dans le Val-de-Marne, sur une force politique importante, en top-down mais qui a eu, mettre en place de l'écoute et de nombreux partenariats avec la société civile. La force du Val-de-Marne est de miser sur le pan social de l'APU, ce qui serait la faiblesse de Bordeaux Métropole. Sa force quant à elle, réside dans la professionnalisation du métier de maraîcher et s'investit au maximum dans leur formation. Une formation rappelons-le qui est délégué dans le Val-de-Marne à des associations – faute de moyens certainement ou d'enveloppe budgétaire insuffisante. Nonobstant ces faiblesses, les deux modèles économiques, finalement très proches, font montre d'un succès significatif grâce aux moyens que chacun se donne et à leur mutuelle forte volonté politique.

Synthèse :

Bordeaux Métropole envisage son agriculture péri-urbaine sous un angle professionnel. Elle vise l'autonomie alimentaire sur le plan vivrier (légumes, fruits, céréales et petit élevage) et se donne à la fois des obligations de moyens et de résultats. Son plan d'action est de grande envergure : inscrire la préservation de la moitié de son territoire en zone naturelle et agricole dans son PLU et miser à fond sur la formation des maraîchers péri-urbains. Elle a su, à cet effet, agréger de nombreux partenaires publics, privés et associatifs autour de sa vision. Ils participent tous de concert à cet objectif de relocaliser son agriculture sur des modes agroécologiques et agroforestiers. Des résultats probants pour un modèle à succès, qui mériterait aussi de s'enrichir du pan social du Val-de-Marne. Intégrer ses chômeurs de longue durée pour les former au maraîchage bio pourrait compléter son approche, sur un mode d'économie sociale et solidaire.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce travail d'étude que j'ai mené pendant plus de 5 mois, entre les interviews, la recherche documentaire, les lectures et la rédaction du corpus, m'a permis de comprendre l'urgence pour les villes de miser sur leur autonomie alimentaire et de sécuriser leurs approvisionnements - notamment en relocalisant leur agriculture de proximité.

Le lien étroit qui existe entre alimentation et pétrole est une dépendance fragile, voire dangereuse, du fait d'une contrainte énergétique déjà prégnante et qui n'ira qu'en s'accroissant dans le temps, mettant ainsi en péril la sécurité alimentaire des villes et de ses citoyens.

Les exemples de Cuba et de Detroit en sont la parfaite incarnation : au détour d'une crise (embargo pétrolier pour l'une, et crise de l'économie de l'automobile pour l'autre), les habitants n'ont pas eu d'autre choix que de cultiver des légumes et des fruits en bas de leurs immeubles pour se nourrir. Ces exemples chocs devraient nous permettre, à tous, de tirer la leçon de l'immense bénéfice de relocaliser l'agriculture de son territoire, au plus près des centres villes et ce, même si elle est à quelque 100 km d'encablures.

Sur ce point, nos interviewés experts du sujet ont tous utilisé le terme de *résilience* de façon précise et définie « *Et non parce qu'il est à la mode* ». L'agriculture urbaine est un moyen de résilience pour anticiper un choc, celui de l'effondrement de nos modes de production et de transports alimentaires qui sont totalement dépendants du pétrole. Il y donc urgence à développer des modes de circuits courts, l'agriculture urbaine et péri-urbaine répond à cette problématique en permettant à sa population de s'affranchir progressivement des énergies fossiles et des pesticides, eux-mêmes à base de pétrole.

C'est donc une formidable opportunité à saisir pour les collectivités locales et les citoyens. Les exemples qui fleurissent chez nous et en Belgique doivent nous servir d'enseignement pour les copier, les améliorer et développer des programmes similaires dans nos villes, grandes et petites. Comme disait un des chercheurs, non dépourvu d'humour, interrogé pendant l'enquête : « *L'AU est un moyen résilient de subsistance alimentaire. Quand on n'aura plus de pétrole et donc plus rien à bouffer, il sera trop tard pour pleurer. C'est s'y mettre maintenant ou s'entretuer demain !* »

Au-delà de la première nécessité de l'AU — nourrir sa ville —, comme le précise l'auteur Carolyn Steel, peu d'élus politiques ont finalement compris cet enjeu. Trop lointain, trop utopiste ou trop angoissant. C'est en tous les cas le constat que nous avons fait lors de cette enquête. Certains l'ont compris. À Albi — superficiellement certes — mais plus profondément à Liège, à Bordeaux Métropole et à Ungersheim (petit village d'Alsace), l'investissement que les élus consacrent à ce sujet qui les passionne et à la construction d'un modèle économique autour de cet objectif d'autonomie alimentaire est exemplaire. Certes, ce modèle peut comporter des failles, des manquements, des ratés qui sont souvent le fruit d'un manque de coordination, d'une méconnaissance du sujet, d'une difficulté à agréger tous les acteurs concernés ou de celle aussi de ne pas savoir se former ni de s'entourer d'experts du domaine pour faire décoller le modèle.

Le Val-de-Marne, que nous avons étudié de près, fait partie de ces modèles à succès. Son objectif n'est pas d'atteindre la souveraineté alimentaire, il est d'un ordre plus social et tout

aussi honorable. Son agriculture urbaine s'inscrit dans un programme d'économie sociale et solidaire ; le département mise avant tout sur l'entretien de ses espaces naturels et agricoles et leur utilisation au service de la création d'emplois de maraîchers urbains pour des personnes éloignées de l'emploi. Une sorte de modèle de Jardin de Cocagne à grande échelle. A l'instar de Liège et de Bordeaux Métropole, le Val de Marne a eu aussi cette intelligence de mettre en place des partenariats tant publics que privés pour créer une dynamique à succès. Il remporte ainsi le double challenge d'entretenir ses terres tout en créant de l'emploi maraîcher. Albi, en face, n'a pas encore réussi à relever ce défi, nonobstant l'énergie et la motivation immense d'un élu chevronné. Le modèle albigeois reste encore très fragile et balbutiant.

Alors pourquoi certaines agglomérations ont elles des modèles économiques qui fonctionnent et d'autres beaucoup moins ?

La réponse réside dans l'introduction de ce mémoire : l'agriculture urbaine, pour réussir, a besoin d'une approche systémique au-delà d'une volonté politique nécessaire. Les exemples à succès, quel que soit leur objectif, sont ceux qui ont su mettre en place cette approche « englobante » — via une coordination entre tous les acteurs, une faculté à agréger des compétences plurielles tant publiques que privées : experts, professionnels de l'agriculture, citoyens, associations, entreprises, centres de formation, lycées d'horticulture, chambres d'agriculture mais aussi sphère politique à l'échelle d'un département ou d'une région.

Quand on parle d'approche systémique pour l'agriculture urbaine, c'est bien à l'échelle d'une collectivité locale qu'on s'adresse. Le Val-de-Marne, Liège et Bordeaux Métropole ont des approches systémiques internes - mais en silo, pas organisés à l'échelle nationale : il n'existe pas encore — hélas — de « Fédération Nationale de l'Agriculture Urbaine ». Une idée qui serait à approfondir pour promouvoir des modèles à succès à l'échelle d'une nation.

Lors de notre enquête, c'est bien une approche systémique que nous avons observé — à tout le moins, dans certains cas, une tentative d'approche systémique, notamment à Albi. **Dans les collectivités où l'agriculture urbaine fonctionne — c'est-à-dire se développe, crée de l'emploi, préserve et augmente ses terres agricoles, intensifie ses circuits courts de vente —, il y a, à chaque fois, une interdépendance entre plusieurs sphères qui s'articulent et se coordonnent entre elles avec succès.** C'est ce que les politistes Mény et Thoenig appellent, dans leur ouvrage *Politiques publiques*, « le succès du principe de circularité que le projet émane d'une politique top down ou bottom-up ».

Ces sphères sont d'un registre pluriel :

- la sphère agricole (maintenir de l'espace agricole et requalification des terres)
- la sphère agro-écologique (utiliser des modes agricoles respectueux de la terre, lui redonner de la biodiversité, la renourrir, bannir les pesticides, développer l'agroécologie et l'agroforesterie, la permaculture...)
- la sphère économique (créer de l'emploi maraîcher, mettre en place de circuits courts, subventions publiques, monter des coopératives en mode SCOP ou SCIC)
- la sphère publique/politique (donner des subventions, offrir des moyens techniques et logistiques, préempter des terres pour les mettre à disposition ou les louer, financer des jardins partagés, acheter du matériel agricole, faire des baux agricoles, mettre en place des formations, soutenir la création d'emplois maraîchers, occuper les gens sainement autour des jardins partagés...)

- la sphère sociale et associative (monter des jardins familiaux, faire des animations autour de l'AU, créer du lien et de la convivialité, diriger une association ou une coopérative, solliciter les élus et les informer, voire les former - comme à Liège)
- la sphère éducative et formative (mettre en place des formations pour les néo-maraîchers, éduquer les enfants et les adultes au jardinage, au manger sain et local, informer sur les lieux de ventes en circuit-court ...)

Nous observons que, quelle que soit l'origine du projet, qu'il soit bottom-up (venant du citoyen) ou top-down (venant du politique), si l'approche n'est pas globale et coordonnée de façon transversale et circulaire, le système de l'agriculture urbaine devient bancal, ne décolle pas voire s'effondre. C'est, hélas, ce qui se passe à Albi. Même si tout n'est pas perdu...

Nous sommes donc en droit de nous poser la question légitime, eu égard aux terrains investigués, à savoir Albi, le Val-de-Marne, la métropole de Liège, celle de Bordeaux mais aussi dans une moindre mesure le village Ungersheim, si finalement une politique top-down n'est pas plus efficace qu'une politique bottom-up ou plus précisément, si l'intervention d'un soutien politique fort n'est pas la clé du succès – auquel s'ajouterait une collaboration avec les différents partenaires professionnels et citoyens que l'on aura su coordonner. Si nous comparons le modèle du Val de Marne et celui de Liège, ils ont des origines opposées : le premier est top-down – le second est bottom-up - et pourtant ce sont tous les deux des modèles à succès. Liège a su bénéficier d'une main publique forte (aide de la région Wallonne, de la Métropole et de la Ville elle-même). Quant à Bordeaux et dans le Val de Marne, modèles top-down, ils ont su collaborer, coordonner tout un réseau d'acteurs citoyens et s'appuyer sur leurs compétences. **Mény et Thoenig¹⁴³ auraient donc raison – la clé du succès d'une politique publique réside dans la « circularité » de haut en bas** ; celle des projets, des idées, des acteurs, le tout coordonné de façon transversale.

Lorsque l'agriculture urbaine devient *réellement* un enjeu de politique publique dans une approche systémique, au point d'être inscrite dans un plan local d'urbanisme, elle peut générer des emplois, des espaces verts et agricoles, des terres vivantes, de l'alimentation biologique, du bien-être social, une dynamique économique locale et par-dessus le marché — expression de circonstance — une vision sur un objectif d'autonomie alimentaire tout à fait atteignable sur le plan vivrier, ainsi que nous l'avons démontré.

Il n'en reste pas néanmoins que la donnée sociale et psychologique de l'agriculture urbaine est fondamentale : elle crée du bonheur et fédère les citoyens. Tous nos interviewés nous l'ont dit, nous l'ont montré, nous l'ont prouvé. Leur passion de la chose était limpide, éclairante et fédératrice. Ils étaient convaincus de la nécessité de créer un maillage national voire international autour de l'agriculture urbaine, ce à quoi s'attelle les formidables Incroyables Comestibles et le mouvement Villes en Transition qui phosphorent de par le monde.

Oui, définitivement, Voltaire avait raison, visionnaire en son temps et pas si Candide que ça...

« *Il faut cultiver notre jardin (...) sinon nous mourrons d'ignorance.* »

¹⁴³ Mény Yves et Thoenig Jean-Claude, *Les politiques publiques*, Paris, PUF, 1989.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE REFERENCE

- Blanchet A., Gotman A., *L'Enquête et ses méthodes, l'entretien*, Paris, Armand Colin, 2007, 2^e édition.
- Durand Daniel, *La Systémique*, PUF, Que sais-je ?, n° 1795, 1979.
- Lagneau Antoine, *Agriculture urbaine : vers une réconciliation ville-nature*, Paris, Le Passager Clandestin, 2015.
- Mény Yves et Thoenig Jean-Claude, *Les politiques publiques*, Paris, PUF, 1989.
- Servigne Pablo, *Nourrir l'Europe en temps de crise*, Parlement Européen, Les Verts, Paris, 2013.
- Servigne Pablo, *Comment tout peut s'effondrer*, collection Anthropocène, Seuil, Paris, 2014.
- Steel Carolyn, *Ville affamée, comment la nourriture façonne nos vies*, Paris, Rue de l'Échiquier, 2015.
- Thevard Benoît, *Vers des territoires résilients*, Parlement Européen, Alliance Libre Européenne, 2013.

ARTICLES DE REFERENCE

- <http://www.construction21.org/belgique/articles/be/haissam-jijakli-nous-parle-dagriculture-urbaine.html>
 - Goodman D., *World-scale processes and agro-food systems: critique and research needs*, *Review of International Political Economy*, 1997, pages 663-687.
 - <https://maisonagricultureurbaine.com/l-agriculture-urbaine/lagriculture-urbaine-une-multi-formalite-et-fonctionnalite-de-lagriculture-pour-nourrir-les-villes-de-demain/>
 - <http://www.nationalgeographic.fr/25272-rob-hopkins-lhomme-qui-croyait-en-vous/>
 - Pablo Servigne : Nourrir l'Europe en temps de crise
http://www.etopia.be/IMG/pdf/PE-Nourrir_A4_web_22112013.pdf
-

- **Plan Vert du Val de Marne**

https://www.valdemarne.fr/sites/default/files/actions/plan_vert_2006-2016.pdf

REFERENCES ELECTRONIQUES : SITES OFFICIELS ET SCIENTIFIQUES (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)

Site de l'Agence Internationale de l'Énergie

<http://www.iea.org/>

Site du Ministère de l'Agriculture

<http://agriculture.gouv.fr/ministere/bilan-du-plan-de-developpement-de-lagriculture-biologique-2008-2012>

Site des Chambres d'Agriculture

<http://www.chambres-agriculture.fr/>

Site de la Maison de l'Agriculture Urbaine

<https://maisonagricultureurbaine.com/>

Site de la Mairie d'Albi

<http://www.mairie-albi.fr/l%E2%80%99agriculture-urbaine-%C3%A0-alb>

Site de la Direction régionale et interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt du Val-de-Marne (Driaaf)

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/>

Site des AMAP de France

<http://reseau-amap.org/>

Site de la Ferme de Bec Hellouin

<http://www.fermedubec.com/>

Site de Bordeaux Métropole

<http://www.bordeaux-metropole.fr/>

Site de l'Université Libre de Bruxelles

<https://www.ulb.ac.be/recherche/presentation/fr-developpement.html>

Site des Cabinets de conseil en agriculture urbaine

<https://green-surf.com/>

<http://www.zone-ah.org/>

Site du CIVAM

<http://www.civam.org/>

<http://www.civam.org/index.php/le-reseau-civam/presentation>

Site des Compagnons de la Terre à Liège

<http://www.cdlt.be/notre-vision-de-lagriculture/>

Site du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

Site de la FAO

<http://www.fao.org/urban-agriculture/fr/>

<http://www.fao.org/ag/agp/greenercities/fr/index.html>

<http://www.fao.org/ag/fr/magazine/9901sp2.htm> /

Site de la FUL Ferme Urbaine de Lyon

<http://www.fermeful.com/>

Site de l'Université de Gembloux – Belgique

<http://www.gembloux.ulg.ac.be/agriculture-urbaine/>

Site des Incroyables Comestibles

<http://lesincroyablescomestibles.fr/>

Site de l'INSEE

<https://www.insee.fr/>

<https://www.insee.fr/fr/recherche/recherche-statistiques?q=taux+de+ch%C3%B4mage+national+2016>

Site des Jardins de Cocagne

<http://www.reseaucocagne.asso.fr/>

Site de L 214: promotion du véganisme et de la défense des animaux

<https://www.l214.com/pourquoi-L214>

Site de l'OCDE

http://www.oecd.org/document/33/0,3746,fr_2649_201185_47194017_1_1_1_1,00.html

Site de Mon Jardin en Permaculture

<http://www.monjardinenpermaculture.fr/pages/le-brf>

Site de Planète Lilas

<http://planetelilas.wixsite.com/lilas/jardin-colectif>

Site de la Revue de l'Université de Liège

http://le15ejour.ulg.ac.be/jcms/c_48662/fr/nourrir-la-planete

Site des Safer

<http://www.safer.fr/missions-safer.asp>

Site des Villes en Transition

<http://www.transitionfrance.fr/?s=agriculture+urbaine+>

Site de l'Encyclopédie Universalis

<http://www.universalis.fr/>

Site de Valbio

<http://www.lespaniersbioduvaldemarne.org/>

Site du Val-de-Marne

<https://www.valdemarne.fr>

<https://www.valdemarne.fr/vivre-en-val-de-marne/le-territoire/chiffres-cles>

Maire d'Ungersheim

<http://www.mairie-ungersheim.fr/village-en-transition/>

AUTRES REFERENCES ELECTRONIQUES

Albi

- <http://albi.lesincroyablescomestibles.fr/wp-content/uploads/sites/12/2015/11/PLAN-DE-JARDINS-IC-ALBIGEOIS-1.pdf>
- <http://blogs.paris.fr/casepasseaujardin/2014/11/18/le-keyhole-une-technique-potagere-innovante/>
- http://www.france2.fr/emissions/telematin/videos/echos_du_monde_-_albi_vers_une_agriculture_urbaine_15-09-2016_
- <https://jimbouat.wordpress.com/tag/jean-michel-bouat/>
- <https://reporterre.net/L-autosuffisance-alimentaire-a-Albi-Dommage-c-est-du-pipeau>
- <http://www.tarn.educagri.fr/legtpa/>

Analyse/ Approche systémique

- <http://encyclopedia2.thefreedictionary.com/Karl+Ludwig+von+Bertalanffy>

Bordeaux Métropole

- <http://www.bordeaux-metropole.fr/Metropole/1-metropole-28-communes/28-communes>
- <http://www.bordeaux-metropole.fr/Vivre-habiter/Connaitre-son-environnement/Manger-local-manger-durable>
- <https://www.lacompagniefermiere.fr/>

Liège

- <http://www.greoa.be/>

Modèle de Von Thünen

- <http://hypergeo.eu/spip.php?article566>

Rob Hopkins – Villes en Transition

- <http://www.actes-sud.fr/contributeurs/hopkins-rob-0>
- <http://www.transitionfrance.fr/2016/04/01/presentation/#more-10584>
- <http://transitionnetwork.org/blogs/rob-hopkins>

Statistiques et données sur l'AU

- <http://www.inegalites.fr/spip.php?article343>
- <http://www.leblogpatrimoine.com/bourse/statistique-sur-les-revenus-et-le-niveau-de-vie-des-francais-en-2016.html>
- <http://www.statistiques.developpementdurable.gouv.fr/fileadmin/documents/>
- <http://www.terre-net.fr/actualite-agricole/economie-social/article/l-efficacite-energetique-des-exploitations-a-augmente-de-40-en-40-ans-202-100880.html>
- <https://vertigo.revues.org/12686#tocto2n2>